Le Résultat de la Série C.
CONCOURS du PONEY,
Sera annoncé dans
"La Patrie" de Samedi Prochain

La Patrie

Découpez soigneusement en suivant la ligne d'encadrement
Coupon No 2. Série E.
CONCOURS L'ETOILE
L'employé de trau... is populaire est
M.....
N...
ule.....
Les coupons d'une série n... ue s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine ... publication de cette série.
Conseil Législatif 26613 Liuk07

29e ANNEE—No 14 DOUZE PAGES MONTREAL, MARDI, 12 MARS 1907 LE NUMERO: UN CENTIN

LA 2EME JOURNEE DE PROMENADE

COMMENT LE PONEY DE LA "PATRIE" PERD UN FER ET GAGNE PAR CE MOYEN UNE HEURE DE REPOS.

La promenade du poney de la "Patrie" a été quelque peu abrégée hier.

L'intelligente petite bête commence à se familiariser avec ses jeunes amis. Sans en demander la permission à son conducteur, elle s'est permis de perdre un fer, hier après-midi, se ménageant ainsi une heure de repos. Le vainqueur, le jeune Charles Desrosiers, nous raconte lui-même l'accident, avec le reste de sa journée.

Montréal, 12 mars 1907.

Notre deuxième journée de promenade a été très belle. Après avoir pris possession du poney, hier après-midi, nous avons descendu la rue Sherbrooke et nous sommes arrêtés chez son honneur le maire Ekers, au coin de la rue Saint-Laurent, où mon père est employé en qualité de menuisier. Nous descendons ensuite la rue Saint-Laurent. Nous visitons MM. Rodrigue et Alain, au coin de la rue Dorchester. On nous félicite vivement. M. Dumas, photographe de la rue Vitré prend le portrait de mon poney et de sa voiture. Puis nous nous rendons chez MM. Beaubien & Cie, courtiers de la rue Saint-François-Xavier. Ce sont mes patrons. Ils ont bien voulu comme encouragement me donner ma journée de congé pour que j'eusse le plaisir de me promener plus facilement. Mon frère Pierre a eu la même faveur de ses patrons. Des patrons comme M. Beaubien ou bien M. Bélanger, gérant de la "Canada Office Supply Co," il ne s'en voit pas souvent. Nous allons jusqu'à la Bourse de Montréal où tous les employés sortent pour nous acclamer. De l'autre côté de la rue, au C. P. R. Telegraph," tous les messagers nous témoignent aussi leurs sympathies. Nous passons chez MM. R.-C. Scott, Nichols E. Marler, A. Paterson, Louis O. Dowd, enfin chez tous les principaux courtiers de la Bourse de Montréal et de la bourse de New-York.

Après une belle et longue promenade, nous remontons la rue Saint-Hubert et nous faisons une petite course au chapeau, M. D. Huot, qui était en voiture, avait perdu son chapeau. Mon frère saute à terre et ramasse le chapeau, puis nous continuons notre chemin. Après une couple de minutes de marche, nous entendons crier et un homme arrive au pas de course qui réclame son chapeau. Après quelques petites explications, nous le lui rendons. Mais nous remarquons que le poney commence à boiter. On débarque et on s'aperçoit qu'il lui manque un fer. Nous sommes donc forcés de cesser notre promenade plus tôt que d'habitude et de ramener le poney. Il était alors 5 heures. Nous nous promènerons plus tard demain. Si le temps continue, nous jouirons d'une belle semaine. Au revoir, mes petits amis, à demain soir.

Charles Desrosiers.

66 Bonsecours.

LE BIGAME SWATSWARD

SON EPOUSE, DE NORWICH, EST ARRIVEE A MONTREAL ET DIT NE PAS S'EXPLIQUER SA CONDUITE.

Mme Swatsward, épouse de Jacob K. Swatsward, alias John C. Gordon, alias J.W. Miller, qui a été arrêté ici pour bigamie, est arrivée à Montréal hier, de Norwich, Conn., où elle demeure. Elle a amené avec elle son bébé de 18 mois.

Elle a déclaré au chef de la Sureté qu'elle ne pouvait s'expliquer l'action de son mari.

Elle le croit devenu fou.

M. Carpenter a obtenu pour Mme Swatsward, la permission d'aller voir le prévenu en prison.

C'est jeudi que Swatsward subira son procès, à la cour des sessions spéciales. Son épouse sera présente. Il lui sera alors donné de voir Melle Davis, la plaignante dans cette affaire de bigamie.

UN HOMME TUE PAR UN TRAIN

SUR LA VOIE DU "QUEBEC CENTRAL", EN TRAVERSANT LA VOIE FERREE DANS LE CANTON D'ASCOT.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

SHERBROOKE, 12— John Graveson, cultivateur d'Ascot, a été tué lundi par le convoi de voyageurs du "Québec Central" qui arrive à Sherbrooke à 8.40 heures du soir.

Il retournait à sa maison lorsque le fatal accident est arrivé. Il y avait environ une heure qu'il avait quitté notre ville. Sa voiture a été frappée à une traverse, dans le canton d'Ascot. Graveson a été

TUE RAIDE

Il a eu les membres brisés par le choc de la locomotive et a été projeté à plusieurs pieds de distance, avec les débris de sa voiture.

Les restes furent transportés dans une maison voisine. Graveson était âgé de 30 ans. Il laisse une épouse et sept enfants, dont le plus vieux n'a que 14 ans.

LES ANARCHISTES AUX AGUETS

ON EN VEUT A LA VIE DU ROI VICTOR EMMANUEL — UN ASSASSIN EXPEDIE D'AMERIQUE.

PARIS, 12. — Le correspondant du "Matin", à Milan, dit que le Giornale d'Italia publie une lettre d'Amérique, indiquant qu'une personne a quitté ce pays, avec l'intention de tuer le roi Victor Emmanuel.

VICTOR EMMANUEL, roi d'Italie.

Le "Giornale" dit qu'il espère que les détectives italiens et leurs chefs, qui sont en Amérique, dans le but de déjouer les complots anarchistes, pourront démentir ce rapport. Il fait remarquer que de tels récits sont habituellement mis en avant, lorsque le roi doit voyager. Le roi partira pour un voyage en Grèce le 13 avril.

ECRASE SOUS SA VOITURE

UN JEUNE HOMME TROUVE UNE MORT AFFREUSE EN TRAVAILLANT, A GARTHBY.

(Correspondance spéciale)

GARTHBY, 12. — Un bien pénible accident est arrivé ici samedi après-midi. Un jeune homme de 15 ans, fils de Mme veuve Napoléon Laberge, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes.

Il conduisait une voiture chargée de bois lorsque, soudain, un bâton qui retenait la charge s'est rompu. Le jeune homme qui était assis sur le dessus, se serait alors jeté devant de sa voiture, serait tombé, et celle-ci aurait passé sur son corps.

Le défunt a été trouvé la face contre terre, la poitrine écrasée sous le devant de son sleigh, le cou pris entre la voiture et une bûche. Il a été traîné de cette façon l'espace d'une cinquantaine de pieds.

A l'enquête tenue par le coroner C. Lemieux, assisté du Dr E. Dupont, un verdict de mort accidentelle a été rendu, sans blâme à personne. Le défunt malgré son jeune âge conduisait déjà des charges depuis 3 ou 4 ans.

A la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

IL FAUT TENIR SA PROMESSE

UN JUGEMENT DE LA COUR DE REVISION AU SUJET D'UNE CAUSE DE HULL QUI MET CE PRINCIPE EN PRATIQUE.

Dans la cause de Cardinal contre Lalonde, l'action du demandeur qui avait été renvoyée par la Cour Supérieure de Hull, a été maintenue, et Cardinal aura $100 du défendeur, parce que ce dernier n'a pas signé un certain contrat dans le délai fixé.

L'avocat du demandeur produisit un contrat signé par Cardinal et Lalonde en présence d'un témoin, le 12 de juin 1905. Il s'agissait d'une promesse de vente ou d'une rémunération de $100 si le marché n'avait pas lieu. Le demandeur allègue de plus, que sans qu'il soit de sa faute, le défendeur n'a pas voulu bâcler le marché et que lui Cardinal, a droit aux $100 promis. Le défendeur affirma qu'il était réellement vrai qu'il avait signé le contrat, mais il allègue que si le marché n'a pas eu lieu, c'est simplement la faute d'un malentendu entre lui et le demandeur.

Le fait Lalonde s'était rendu chez Cardinal et avait affirmé devant plusieurs témoins qu'il voulait bien conclure le marché tout de suite, mais qu'on s'était entendu pour attendre deux jours plus tard.

Les deux jours expirés, le plaignant refusa d'opérer le marché. Après avoir entendu toute la preuve, la cour a accordé les $100 au demandeur Cardinal.

UNE EPOUVANTABLE EXPLOSION

Trois cents victimes à bord d'un cuirassé français dans la rade de Toulon

TOULON, France.—Une soute à poudre vient de faire explosion, à bord de l'un des cuirassés, qui sont à l'ancre ici. On croit que le vaisseau est le "Lena." D'après le peu de renseignements que l'on a, l'explosion se serait produite à la suite de l'explosion d'une torpille sur le navire. L'on dit qu'il y a de 200 à 300 morts et blessés. Mais à l'heure ou la dépêche est envoyée, l'on ne peut obtenir aucun détail. L'identité du navire ne peut pas même être établie.

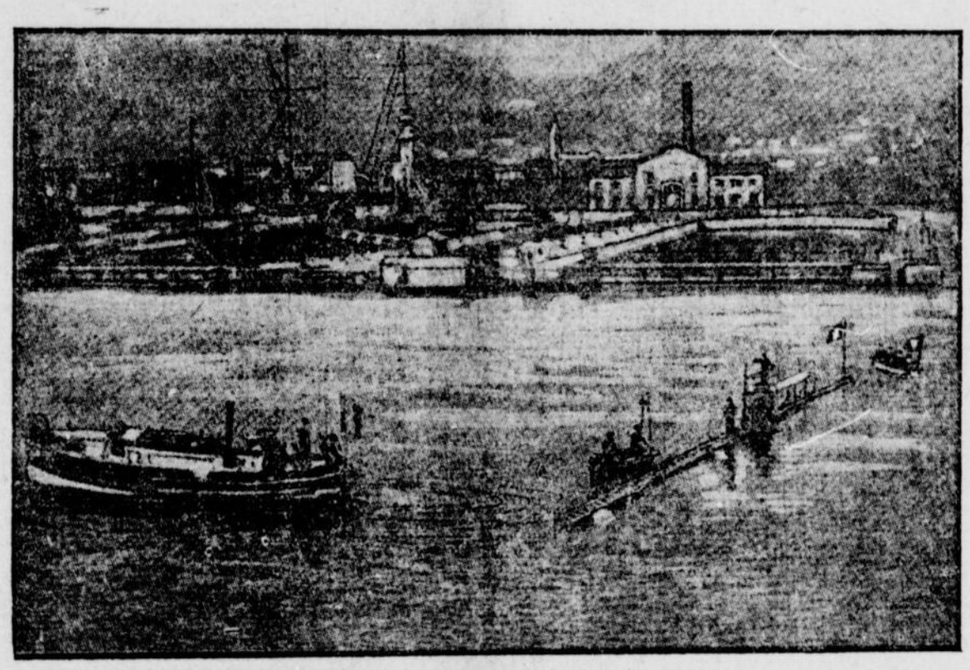

LE PORT DE TOULON, OU VIENT DE SE PRODUIRE, A BORD D'UN CUIRASSE, L'EPOUVANTABLE EXPLOSION QUI AURAIT COUTE LA VIE A TROIS CENTS BRAVES MARINS

LE PERE ET LE FILS TROUVENT UNE MORT TRAGIQUE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

COTEAU STATION, 12. — M. le coroner McMahon, de Montréal, viendra ici, cette après-midi, pour tenir des enquêtes sur la mort de M. Honoré Martin et de son fils Joseph, décédés à quelques moments d'intervalle, dans des circonstances tragiques.

Hier, M. Honoré Martin, employé de M. D. Poirier, hôtelier, était allé conduire en voiture, à Coteau Landing, un voyageur nommé Boot. Ce dernier étant arrivé à destination, M. Martin se remit en route pour Coteau Station.

Vers 10 heures du soir Monsieur D. Martin, passant devant l'hôtel de M. Télesphore Vernier, aperçut sa voiture dans laquelle son employé paraissait dormir. Il s'approcha pour le réveiller, mais ne tarda pas à constater que Honoré Martin

N'ETAIT PLUS QU'UN CADAVRE

L'infortuné, frappé probablement d'une maladie de cœur, était mort subitement.

BRULE VIF

Dans la soirée d'hier, vers 11 heures, un incendie éclatait dans la grange de M. Joseph Aumais, hôtelier de Coteau Landing.

L'alarme ayant été donnée nombre de citoyens du village accoururent sur le lieu du sinistre pour lutter contre l'élément destructeur et réussirent à circonscrire le foyer de l'incendie.

L'hôtel de M. Aumais fut sauvé, mais ses dépendances ont été complètement détruites. Les pertes matérielles s'élèvent à $500 environ.

Quand les ruines furent un peu refroidies on se hâta d'en faire des recherches et l'on ne tarda pas à découvrir le

CADAVRE CALCINE

d'un homme que l'on reconnut pour le fils de M. Honoré Martin.

La victime, Joseph Martin, était âgée de 23 ans et célibataire.

Dans la soirée, à l'insu de M. Joseph Aumais, il s'était introduit dans la grange de celui-ci pour y passer la nuit.

On suppose qu'il s'était endormi en fumant sa pipe et que celle-ci, en tombant de sa bouche, a mis le feu à la paille sur laquelle l'imprudent s'était couché.

Comme nous l'avons dit, M. le coroner McMahon a été avisé et viendra cette après-midi pour tenir deux enquêtes.

La mort tragique du père et du fils Martin, que chacun connaissait à Coteau Landing et à Coteau Station, a créé dans la région une profonde sensation et est le sujet de toutes les conversations aujourd'hui.

NOTES SUPPLEMENTAIRES

M. Honoré Martin était âgé de 62 ans. Il laisse une femme et quatre enfants, dont le plus jeune est âgé de 17 ans.

Son cadavre a été transporté chez sa femme.

—Dans les bâtiments de l'hôtel Aumais, à Coteau Landing, se trouvait un cheval qui a péri dans les flammes.

Les personnes qui ont trouvé le cadavre de Joseph Martin, sont MM. Aumais, Lalonde, Royal et Langlois.

MORT DE CASIMIR PERIER

Un ancien président de la République Française descend dans la tombe

PARIS, 12. — M. Casimir Périer, ex-président de la République française, est décédé, aujourd'hui. Elu président de la République en juin 1894, il se retira en janvier 1895.

Il succéda au président Carnot et eut, lui-même, pour successeur M. Félix Faure.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Casimir Périer (Jean Paul Pierre) homme politique français, petit-fils du célèbre ministre de Louis-Philippe et fils d'un ancien député, naquit à Paris en 1847. Fit bravement son devoir pendant la guerre franco-prussienne, fut porté à l'ordre du jour et décoré de la Légion d'Honneur pour fait d'armes pendant le siège de Paris. En 1876 il fut élu député pour l'arrondissement de Nogent sur Seine. A la chambre il vota contre le ministère de Broglie.

Après la dissolution de la chambre, il fut réélu en 1877. Devint la même année sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction Publique.

DEMISSION MOTIVEE

Réélu en 1881, il donna sa démission au sujet de la loi contre les membres des familles royales ayant régné en France.

Réélu la même année, il fut sous-secrétaire à la guerre. Fut président de la chambre des députés en remplacement de M. Ch. Floquet, en 1893, puis président du conseil des ministres, avec le portefeuille des Affaires Etrangères.

Lorsque le président Carnot périt assassiné, en juin 1894, le congrès, choisit Casimir Périer comme président de la République. Dès le 14 janvier 1895 M. Casimir Périer se retirait. Il ne s'expliqua pas dans son message de démission sur les difficultés qu'il rencontra au cours de sa courte présidence. Son successeur fut M. Félix Faure.

M. Casimir Périer était le cinquième président de la troisième république française.

Les présidents de la troisième république viennent dans l'ordre suivant: Thiers, MacMahon, Grévy, Sadi Carnot, Casimir Périer, Félix Faure, Loubet et Fallières, le président actuel.

PARIS, 12. — Casimir Périer n'était pas populaire. Il avait été mêlé à l'affaire Zola, on l'accusait d'avoir caché des papiers importants. D'autre part au sujet de l'affaire Dreyfus, il s'était créé une situation très difficile auprès de l'Allemagne. Toutes ces causes n'auraient pas été étrangères à sa démission.

Les Presidents de la Republique Française

Thiers, 1871 à 1873.
Mac-Mahon, 1873 à 1879.
Grévy, 1879 à 1886.
Grévy, 1886 à 1887.
Carnot, 1887 à 1894.
Casimir Périer, juin 1896 à janvier 1895.
Félix Faure, 1895 à 1899.
Loubet de 1899 à 1906.
Fallières, président actuel.

M. CASIMIR PERIER, ancien Président de la République Française, décédé.

CLEMENT - MELCHERS

Un joli mariage à Berthierville

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

BERTHIERVILLE, 12—Ce matin, à Berthierville, a eu lieu le mariage de M. C. A. Chênevert, C.R., greffier de la Cour d'Appel, avec Melle Marie Melchers, fille de M. Théodore C. Melchers, de Schiedam, Hollande. La cérémonie qui avait un caractère tout à fait privé, a eu lieu à 11 onze heures à l'église paroissiale, M. P. Tellier, notaire, beau-frère de M. Chênevert, lui servait de témoin, et M. Jean J. Melchers, était le témoin de sa sœur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Pelletier. Après le mariage, un somptueux déjeuner fut servi chez M. C. A. Chênevert. — Quelques intimes seulement y ont pris part.

M. et Mme Chênevert quitteront Berthier à quatre heures. Ils ont reçu de nombreux et très riches cadeaux.

TRAINE PAR UN CHEVAL

UN ENFANT EST VICTIME D'UN AFFREUX ACCIDENT, AU LAC NOIR.

(Correspondance spéciale)

LAC-NOIR, 12. — Mardi, le 5, deux jeunes enfants de Michel Gagné, cultivateur, âgés respectivement de 10 et 5 1-2 ans, étaient monté sur un cheval, afin d'aller emprunter une voiture chez le voisin, M. Nap Montminy.

A un moment donné le cheval prit peur. Le plus âgé des enfants tomba en bas du cheval sans se faire de mal, tandis que le plus jeune resta accroché au harnais et fut ainsi traîné. Son frère aîné accourut pour relever le pauvre petit qui saignait abondamment. M. Montminy transporta le petit blessé chez ses parents. Un médecin mandé en toute hâte constata une affreuse déchirure de 7 pouces au côté gauche de la tête, ainsi qu'une fracture ouverte du crâne, par laquelle on apercevait la cervelle. L'oreille gauche pendait, complètement arrachée.

Après les pansements l'enfant passa une bonne journée, mais dès le lendemain matin le délire s'emparait de lui et le soir la mort avait fait son œuvre.

Le coroner Triganne est venu tenir une enquête jeudi soir.

—M. Sirois, de Kamouraska, est en promenade chez ses sœurs Mmes Hudon, Roberge, et Ouellet et son frère M. J. Ouellet.

—Le Rév. Père Drost, des Pères Blancs, était de passage ici vendredi, chez le Dr C. D. Paradis.

UNE EXPLICATION DU PHENOMENE

C'EST LE CORPS HUMAIN, DIT-ON, QUI SE SUBSTITUE A L'AIR COMME AGENT DE TRANSMISSION DES SONS.

Un confrère anglais annonçait, ces jours derniers, une nouvelle manière de téléphoner. Au lieu de se mettre l'embouchure de l'appareil vis-à-vis la bouche, on se l'appuie sur l'estomac, dans un contact parfait mais pas trop accentué, et le résultat est le

L'application du nouveau système

même. La personne qui est à l'autre bout de la ligne comprend tout aussi bien, sinon mieux, qu'avec la manière traditionnelle.

Comment expliquer

CE PHENOMENE ?

Le plus simplement du monde, croyons-nous. Tout le principe du téléphone repose sur les vibrations que la voix imprime à la plaque sensible de l'embouchure. Ces vibrations se transmettent au moyen de l'air qui entre lui-même en vibration. Avec la nouvelle manière, c'est le corps humain, qui se substitue à l'air comme

AGENT DE TRANSMISSION

des sons. On sait, en effet, que l'air n'est pas la seule substance susceptible d'entrer en vibration. Les corps solides possèdent plus ou moins cette propriété. Si on colle son oreille à une extrémité d'une pièce de métal ou de bois, on entendra distinctement le plus léger coup de marteau qui sera frappé à l'autre extrémité.

L'embouchure du téléphone, appuyée sur l'estomac perçoit les sons, c'est-à-dire les vibrations, de la même manière que l'oreille collée à une pièce de métal. L'analogie complète qui existe entre la plaque sensible de l'appareil téléphonique et le tympan de l'appareil auditif de l'homme rend toute naturelle la production des mêmes phénomènes chez l'une et l'autre.

EUCHRE DES VETERANS

Le grand Euchre des Vétérans Canadiens, incorporés, aura lieu jeudi soir, le 14 mars courant, dans la salle Duvernay, No 2, rue Garnier. Le public est invité à encourager ces vieux braves.

LE MOUVEMENT DE COLONISATION

NOMBRE D'EMPLOYES ABANDONNENT L'USINE POUR REVENIR AU LABEUR DES CHAMPS — TROIS FAMILLES POUR LA METAPEDIA.

Le travail de nos agents colonisateurs pendant la saison d'hiver commence à porter des fruits. Au bureau de la Société de Colonisation, les demandes pour emplacements commencent à affluer. Tous les jours ce sont des figures nouvelles qui viennent s'informer de l'endroit le plus propice pour s'y établir.

On remarque que plusieurs de ces personnes sont des employés des filatures qui avaient cru trouver dans les usines un emploi rémunérateur. On se dit heureux de revenir

AU LABEUR DES CHAMPS.

L'exode ne se fait pas seulement sentir dans nos manufactures, elle est également sensible dans celles des états voisins. Les correspondances sont nombreuses. Un grand nombre sont suivies d'un résultats heureux.

Ce matin, on enrégistrait trois familles pour la vallée de la Métapédia. Ce sont les familles Aimé Boudreault, Philippe Essiambre et Joseph Poirier. Ce premier départ sera suivi prochainement d'autres encore plus considérables.

Parmi les personnes qui ont demandé des renseignements on remarquait, ce matin,

TROIS TURCS,

élèves des Ecoles d'Agriculture de France, qui ont demandé au Dr Brisson toutes sortes de renseignements relatifs aux régions qui leur offriraient le plus d'avantages pour s'y établir.

Le courant d'immigration qui se fait sentir actuellement n'est que le pronostic de ce qu'on s'attend pour la prochaine saison.

On est fermement convaincu que le mouvement ne peut que s'accentuer, et que cette année sera marquée par un accroissement dans le nombre des colons dans les régions du nord.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

En Février

Pendant le mois de février, 375 nouveaux cas de maladies contagieuses ont été enrégistrés à l'hôtel-de-Ville. Ces cas sont répartis comme suit:

Diphtérie, 37; scarlatine, 21; typhoïde, 46; rougeole, 86, variole, 3; coqueluche 42; tuberculose, 82; érysipèle 7; oreillons, 4, méningite, 4; gale 41; Total, 375.

NOUVEL AVIS
D'UN DES CANDIDATS AU CONCOURS DE L'ETOILE.

En réponse à l'offre de publicité que nous avons faite aux candidats de notre double concours, nous recevons pour publication les pièces suivantes.

M. J. A. CONSTANTIN, candidat au concours de l'Etoile.

Monsieur le Rédacteur,

Je profite de votre offre bienveillante pour insérer dans votre populaire journal un dernier appel à tous ceux qui jusqu'ici ont bien voulu m'accorder leurs suffrages, tout en les remerciant de leur aide passée.

C'est sur leur nouveaux efforts ainsi que sur ceux de mes confrères Forestiers Indépendants Cour Chénier et des membres de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri, que je compte pour remporter finalement la victoire.

J. A. CONSTANTIN.
No. matricule 1088,
1984 rue Saint-Henri.

IL S'EFFONDRE A LA TREIZIEME RONDE

Beth McLeod, le vaillant pugiliste de Saint-Jean, N. B., ne peut endurer plus longtemps les coups de massue de Louis Beansey et perd la bataille

UN SPECTACLE SENSATIONNEL

A LA 13ième REPRISE

Elle restera longtemps gravée dans notre mémoire la bataille d'hier soir, entre McLeod et Beansey, car il est indiscutablement admis par tous ceux qui en ont été témoins,qu'elle fut la meilleure et la plus intéressante de toutes celles qui se soient encore faites à Montréal.

Elle ne dura que 38 minutes, mais elle fut tellement acharnée et tellement contestée qu'elle n'aurait pas été plus sensationnelle, eût-elle durée une heure entière.

Les deux hommes se sont fait connaître sous leur vrai jour comme pugilistes. L'un s'est distingué par sa connaissance profonde de la boxe ; l'autre par son endurance extraordinaire et la force terrible qu'il mettait dans l'exécution de ses mouvements d'attaque.

Durant 13 reprises de 3 minutes chacune, tous deux se sont battus comme des enragés, sans cependant se faire beaucoup de mal, grâce à leur excellente condition physique et la science qu'ils savaient si bien mettre à profit. Tous deux possédaient des tactiques différentes pour en arriver au résultat qu'ils convoitaient. McLeod débuta à une grande allure se portant constamment à l'attaque, avec l'intention évidente de mettre son adversaire hors de combat dans les premières rondes. Il ne savait pas à qui il avait affaire, le malheureux. Beansey au contraire se laissait frapper en tous sens et ne ripostait que rarement. Il voulait tout simplement fatiguer son homme et il y réussit parfaitement jusqu'à la dixième ronde. McLeod rendu à bout de force avait toutes les peines du monde à atteindre son adversaire d'une manière effective. Beansey au contraire était encore tout frais et en dépit des upper cuts et des coups violents qu'il avait reçus durant une demi-heure, il parvenait mieux qu'au début à infliger une terrible correction au pauvre McLeod qui faisait pitié à voir. Nous ne nous aperçûmes de la tactique de Beansey que dans les dernières rondes, alors qu'il malmena si à son aise McLeod.

La figure toute grimaçante, Beansey recevait les coups sans broncher au grand étonnement de McLeod, qui frappait sans cesse.

Au neuvième assaut, Beansey se réveilla quelque peu puis d'un violent coup sur le nez il terrassa McLeod. Celui-ci reprit haleine et se releva. — Aussitôt Beansey reçu à la mâchoire et au cœur, une échange de politesse.

Il tomba à son tour, comme un poulet, mais par bonheur le timbre le sauva. Sans cela nous ne savons pas ce qui lui serait arrivé.

M. LOUIS BEANSEY

Les rondes subséquentes furent enfin avantageuses au Canadien.

Il laboura tout le corps de McLeod, qui, sous cette avalanche de coups, alla s'étendre pour ne se relever qu'avec l'aide de ses seconds.La bataille était gagnée pour Beansey. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette victoire. Beansey, fou de joie sauta, cria et alla même jusqu'à embrasser la figure toute ensanglantée de son adversaire encore endormi par le dernier uppercut à la mâchoire.

On transporta les combattants dans leurs quartiers et le public très nombreux quitta la salle vers 11.30 heures p.m., enchanté d'avoir vu un spectacle aussi émouvant.

La séance commença vers neuf heures, p.m. par une bataille préliminaire entre Barrette et Légaré qui n'eut aucun résultat.

Une autre bataille eut ensuite lieu entre Young Abbot, de Montréal, et Jack Strachan, de Glasgow, mais elle ne dura que deux reprises par suite d'un regrettable accident dont l'un des athlètes fut victime. Elle fut émouvante au plus haut point.

Les deux adversaires se battirent en manière d'ouragan, et se portèrent des coups redoutables.

A la deuxième reprise, Strachan s'infligea une fracture du bras droit et se trouva dans l'absolue incapacité de continuer la partie. Abbot fut déclaré vainqueur.

Vers 10 heures arrivèrent enfin les deux engagés principaux, Beansey fut le premier à entrer dans l'arène suivi de Weller, Ryan et une couple d'autres.

Quelques moments après McLeod accompagné de Dan Wilson et Gilbert fit son apparition aux applaudissements de la foule.

Joli garçon blond et coloré, il avait l'air en excellent état. Il pesait 141 3-4 et Beansey 143 livres. M. Bennett était l'arbitre.

Sur l'ordre du referee les deux hommes se préparent et l'instant après tous deux sont en scène. Beansey attend et reçoit trois ou quatre coups. Il riposte et manque. McLeod frappe à bras raccourcis et Beansey grimace en riant. Les choses se passèrent ainsi durant 8 rondes. Beansey reçoit vingt coups violents et n'en porte pas cinq. McLeod a l'avantage et tout indique qu'il le conservera jusqu'à la fin. Ses coups droits atteignent très fréquemment la figure de Louis, mais celui-ci rit naïvement. Il commet quelques "fouls" mais n'attaque pas sérieusement.

De temps à autre McLeod reçoit des coups sur les côtes et dans le ventre, mais il tient bon. A la neuvième Beansey ne rit plus. Il se porte enfin à l'attaque, frappe violemment McLeod à la machoire et sur le nez, puis lui fait courber l'échine. McLeod tombe Bennett compte mais McLeod se relève. Il lui assène alors deux violentes taloches sur la nuque et au cœur, puis à son tour Beansey s'écrase. Il reste par terre 5 secondes puis le temps sonne.

On lui fait alors respirer l'oxigène ce qui le rend à la vie.

Ils reviennent tous deux en scène et dès lors c'est Beansey qui se porte à l'attaque. McLeod saigne abondamment du nez. Louis à la vue de ce sang, s'échauffe, s'enflamme et s'emporte il frappe à coups de massue, McLeod plie mais ne tombe pas. Douze rondes se passent. A la treizième McLeod se met en garde il attrape Beansey à la mâchoire. Il lui fait mal, car Beansey fait un autre genre de grimace.

Soudain, Beansey, comme un fauve sur sa proie, s'élance sur son adversaire et lui inflige une correction si sévère que le brillant pugiliste de St-John n'ayant plus la force de supporter l'avalanche de coups terribles qu'il reçoit va s'abattre sur le plancher. Il essaie de se relever mais au même instant, il reçoit le coup de grâce qui lui fait enfin perdre l'usage de ses sens.

Et la bataille était terminée.

McLeod avait la figure en compote, mais Beansey avait le pouce cassé.

Ainsi se termina l'une des plus belles séances de pugilat qui se soient vus à Montréal.

VICTOIRE BRILLANTE

M. ARTHUR PARENT GAGNE LA PREMIERE PARTIE DANS LE TOURNOI DE BILLARD AMATEUR.

LA JOUTE DE CE SOIR

A L'ACADEMIE MARCOTTE

Le tournoi de billard pour le championnat amateur du Canada, s'est ouvert hier soir à l'Académie Marcotte angle Ste-Catherine et St-Charles Borromée, par une superbe partie à laquelle prirent part M. Arthur Parent, ex-champion, et Théodore Viau.

Il y avait foule, et de toutes les personnes présentes, pas une n'a quitté la salle, sans féliciter chaudement les concurrents pour l'exhibition superbe qu'ils venaient de donner. Tous deux jouèrent en effet une belle et bonne partie qui, par moments fut émotionnante les deux concurrents se faisant une lutte assez contestée. Mais comme ils ne pouvaient tous deux gagner en même temps, Arthur Parent fut comme d'habitude, le favori du moment, aussi vainquit-il son adversaire par une bonne majorité. Pour une joute d'ouverture c'en fut une bon-

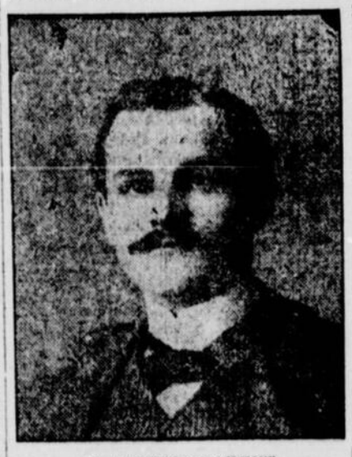

M. ARTHUR PARENT

ne. La moyenne de 4 le démontre du reste. Remarquons que ces parties sont jouées sur une 5 par 10 de la Brunswick.

M. Parent débuta mal, mais il reprit aussitôt ses nerfs et ne tarda pas à gagner ce qu'il avait perdu. Quant à M. Viau, il débuta dans une entreprise de ce genre. Pour un novice c'est épatant. Il a exécuté de très beaux coups qui ont émerveillé l'assistance.

Bref, ce fut une bonne soirée, et tout indique que celles qui suivront seront aussi intéressantes que la première.

Ce soir, MM. Parent et Slater joueront l'un contre l'autre. Il y aura de la sensation.

SOMMAIRE

A. Parent—6, 0, 12, 1, 2, 0, 0, 18, 0, 8, 7, 5, 1, 0, 1, 0, 2, 0, 0, 1, 15, 17, 17, 1, 8, 8, 2, 0, 0, 22, 0, 0, 3, 11, 3, 3, 0, 1, 0, 1, 1, 16, 4, 4, 0, 1, 10, 0, 2, 6, 4, 3, 0, 1, 3, 4, 1, 1, 2, 1, 1, 3, 6, 13, 10, 4, 6, 0, 1, 2, 6, 9. Total 300.
Moyenne, 4.
Plus fortes séries—22, 17, 17, 18, 16.

T. Viau—4, 8, 0, 0, 3, 2, 14, 0, 0, 2, 1, 0, 1, 0, 5, 4, 0, 6, 0, 0, 6, 1, 5, 0, 0, 1, 4, 0, 0, 5, 4, 1, 50, 1, 1, 1, 1, 0, 3, 2, 0, 0, 4, 3, 0, 2, 0, 0, 1, 8, 0, 4, 3, 10, 4, 3, 11, 0, 0, 2, 9, 3, 0, 0, 12, 4, 2, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 4, 4. Total, 179.
Moyenne, 2 1-3.
Plus fortes séries—14, 12, 11, 10.

LA CROSSE

AU CLUB NATIONAL DE QUEBEC

Merci pour l'envoi d'un billet de saison.

Le Rédacteur du "Sport"
La PATRIE

M. J. SCHAEFER, champion du monde au billard.

LE SPORT DU HOCKEY

WANDERER GAGNE A TORONTO PAR 12 CONTRE 10 — AUTRES PARTIES ENTRE INTERMEDIAIRES — LES VICTORIA ABANDONNENT.

LES WANDERER L'EMPORTENT

TORONTO, 12.—Les champions de la E.C.A.H.A. ont joué hier soir contre les professionnels de Toronto, une partie d'exhibition qu'ils ont gagnée par 12 contre 10. La glace était mauvaise et il ne se fit des beaux coups qu'au début de la partie. Tout le temps que dura la joute les deux clubs eurent autant de chance de gagner l'un que l'autre.

Ce ne fut que dans les derniers moments que les Wanderer prirent l'avantage et le conservèrent jusqu'à la fin gagnant par la petite majorité de 2 points.

Les Wanderers étaient tous au poste à l'exception de Blachford qui n'arriva que ce matin dans la Ville Reine.

La partie fut bien brutale, trop brutale pour une joute d'exhibition, censée être jouée par des amis.. A un moment donné il y eut une rixe, et chose incroyable, les spectateurs s'en mêlèrent en lançant des chaises à la tête des Wanderers. Johnson fut même atteint. Les champions ont quitté Toronto ce matin, en route pour Guelph.

EQUIPES ET SOMMAIRE

Wanderer—Goal, Hern.; Point, Lester Patrick; capitaine (Kennedy); cover, Rod Stuart (Patrick); rover, Glass centre, Russell; gauche, Johnston; droite, Chipchase.

Toronto—Goal, Tooze; point, Lambe; cover, Young; rover, Ridpath, capitaine; centre, Carmichael; gauche, Liffiton; droite, Dumart.

Referee—Rick Lillie.

SOMMAIRE

		Mins.
1—Wanderer	Russell	1.00
2—Wanderer	Russell	6.00
3—Wanderer	Chipchase	2.00
4—Wanderer	Russell	4.00
5—Toronto	Liffiton	.30
6—Toronto	Carmichael	6.00
7—Toronto	Ridpath	6.30
Seconde demie.		
8—Wanderer	Russell	1.00
9—Toronto	Ridpath	2.00
10—Toronto	Liffiton	2.00
11—Toronto	Carmichael	1.30
12—Wanderer	Russell	3.00
13—Toronto	Young	3.00
14—Toronto	Ridpath	2.00
15—Wanderer	Russell	6.00
16—Wanderer	Russell	1.00
17—Toronto	Liffiton	2.00
18—Wanderer	Patrick	2.00
19—Wanderer	Glass	.30
20—Wanderer	Russell	1.00
21—Wanderer	Russell	2.00
22—Toronto	Liffiton	2.00

ILS ABANDONNENT LE TITRE

OTTAWA, 12.—A la suite du malheureux accident survenu à McCourt, des Cornwall, ces jours derniers, les Victoria ont décidé d'abandonner la lutte, concédant ainsi aux Cornwall le titre de champions de la ligue Fédérale de hockey.

CE SOIR A L'ARENA

Ce soir, les Huntingdon et les Wanderer III doivent jouer à l'Arena pour le titre de champions juniors.

VICTOIRE DU HIGH SCHOOL

Le High School a défait hier soir le Westmount Academy par 1 à 0 pour le championnat de la ligue interscolaire.

ILS S'ENTRAINENT DUREMENT

Kenora, 12 — Les Thistles ont eu une bonne partie d'entrainement, hier soir. Giroux et McGimsie n'étaient pas en uniforme. McGimsie a été victime d'un accident dans une partie d'entrainement, cette semaine, et ne jouera probablement plus de la saison. Il est très possible que le célèbre joueur de centre ait manié pour la dernière fois un bâton de hockey, car il a été sous le harnais plus longtemps que n'importe quel autre homme de l'équipe actelle.

Whitecroft joue une partie superbe à la position de centre; il est agressif et effectif. Beaudro n'est pas encore complètement rôtabli des blessures qu'il a reçues il y a une semaine, et n'a pas retrouvé sa forme habituelle. Phillips, Griffith et Hooper sont toujours aussi rapides et sont prêts à défendre avec acharnement les chances de leur club.

Russell Phillips avait été placé à la position de point, hier soir, et semblait être meilleur que McGimsie. Les Kenoras sont anxieux de rencontrer les Wanderers, mardi et vendredi prochains car les parties de ligue sont loin d'être terminées. Les Winnipeg, champions de la ligue amateur de l'ouest, ont envoyé un défi pour la coupe Stanley. Ce club ne possède cependant que trois joueurs seniors sur son équipe et les autres sont donc des joueurs de troisième classe. Ce défi n'est donc pas de nature à créer une grande anxiété dans les cercles sportifs. Les officiers du club nient qu'ils aient l'intention d'engager des joueurs étrangers pour rencontrer les champions de l'Eastern Canada.

RENFREW CHAMPION

OTTAWA, 12.—Les Renfrew et les Vankleek Hill ont joué hier soir au patinoir Dey, en présence de 4,000 personnes, une partie de hockey pour le titre de champion de la Vallée d'Ottawa. Les Renfrew l'ont emporté par un résultat de 9 à 3.

COURSES DE CHEVAUX

AU PARC DELORIMIER

Liste des entrées pour les courses qui auront lieu au parc Delorimier mercredi, le 13 mars à 2 p.m. précises.

Course Match $200.00.
Charlie C., Jos. Lauquedoc.
Black Joe, F. Trottier.
Course, match $200.00.
Wilton S. vs. Lady Tigo.
Classe nommée : Amble.
Prince Rex, Brossard Bros.
Eagle Pointer, U. C. Rida.
Lady Golden, H. Lagacé.
Brook Boy, O. A. Rozon.
The Regent, J. Conway.
Jeffa, H. A. Létourneau.
Don, N. Lespérance.
Bolton Boy, Desnoyers et Cie.

LE PATIN

COURSES INTERESSANTES A HULL MARDI PROCHAIN

Voici le programme des courses en patins qui auront lieu au patinoir Royal, mardi, le 19 courant.

PROGRAMME

1o.—Garçons en-dessous de 15 ans, 200 verges. (2 prix).
2o—Jeunes filles, 200 verges, (championnat et 2 prix).
3o—Patinage de fantaisie et d'élégance, seul ou par couple, (2 prix).
4o—Course d'un mille ouverte aux amateurs des deux villes, (3 prix, entrée, 50 cents).
5o—Course à reculons, à gauche 1-2 mille (2 prix, entrée, 50 cts.)

Médaille de diamants, valeur $5.000 gagnée par Jacob Schaefer sur G. Sutton.

6o—Un mille, entre trois amateurs, (1 prix).
7o—1-2 mille ouvert aux novices (gregns) seulement, (un prix).
8o—Membres des clubs de hockey de Hull, 1 mille, entrée 50 cts, 3 prix.
9o—Course d'embarras (obstacles) ouverte aux amateurs, 200 verges. Entrée, 50c. (1 prix).
10—Souque à la corde (tug of war), entre deux clubs de hockey de Hull, pour le championnat.
Les prix seront d'une valeur de $2.00 à $10.00.
Le premier prix comprend aussi le championnat pour chaque classe.
Musique par la fanfare de Hull.
Les entrées devront être faites chez M. O. Hurtubise, bijoutier, rue du Pont, Hull, d'hui au 18 mars.

AMUSEMENTS

Théatre National Francais Coin Ste-Catherine et Beaudry. Tel. Bell Est 1739. Marchands 820.
MATINEE TOUS LES JOURS. SEMAINE DU 1 MARS, "LES AVENTURES DU CAPT. CORCORAN." Prix : 10c, 15c, 20c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c. SEMAINE PROCHAINE : ANNA KARENINE. 13-5

CINEMATOGRAPHE
Tél. Bell Est 556
65 RUE STE-CATHERINE EST
LA PASSION avec cantiques et autres vues nouvelles. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinées, 2.15 h. 10c et 15c. Soirées 8.15 h., 10c, 15c, 25c et 35c 13-jno.

OUIMETOSCOPE
Angle Sainte-Catherine et Montcalm.
VUES ANIMEES ET CHANSONS ILLUSTREES
Représentations : matinées à 2 1-4 hrs. p.m. : soirées à 8 1-4 hrs. p.m. Prix : matinées, 5c, 10c, 15c : loges, 25c ; soirées, 10c, 15c, 25c : loges 35c. Changements de programme tous les lundis. 3-jno

Rochonoscope
204 Ave. Duluth. J. B. Ed. Rochon, propriétaire.
Vues Animées et chansons illustrées. Admission Matinées 10c et 5c : soirées et matinées du dimanche, 10c, 15c et 25 cents. 12-jno.

HIS MAJESTY'S
Le soir, à 8.15. Matinée, samedi, à 2.15.
WILTON LACKAYE
Dans sa nouvelle pièce "THE LAW AND THE MAN." 13-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam.
Hollis E. Coley, présentant la plus célèbre pièce de l'Amérique ARIZONA, par Augustus Thomas. Production de l'Académie de Musique de New-York. Prix : 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine : "Bolivar la Hoge." 13-6

FRANCAIS CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs
Le plus beau ténor d'Amérique, JOE HORTIZ dans OUR FRIEND FRITZ. Prix: 10c, 20c 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: SECRET SERVICE SAM. 13-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les jours
THE MERRY MAKERS
Prix—10, 20, 30 et 50.
Semaine prochaine | THE BRIGADIERS 13-6

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie Française Tél. Bell Est 1308
Semaine du 11 mars, "LA COMTESSE SARAH." Pièce en 5 actes, par Georges Ohnet. Intermèdes, lundi soir. Matinée, samedi. Semaine prochaine: COLINETTE. 13-6

ATLANTIC CITY, N. J.

Toujours Ouvert **Hotel Rudolf** Capacité 1000
ATLANTIC CITY, N. J.

Raisons sans réplique pour lesquelles le Rudolf occupe une position pré-éminente parmi les Hôtels de places d'eau en Amérique.
C'est parce qu'il est juste en face de l'océan et dans la section aristocratique d'Atlantic City, avec de spacieuses vérandas et promenades faisant face à l'océan. C'est parce qu'il a plus de chambres en suite avec bains d'eau de mer chaude, et froide, téléphones à longue distance, et qu'il peut satisfaire aux demandes les plus exigeantes. La salle à manger, son orchestre et ses caractéristiques spéciales sont absolument modernes. Taux, livrets, plans, etc., fournis sur demande.
Plans Américain et Européen. **Chas. R. Myers, Propriétaire.**
5,12,19-m. 9-a.

M. L. P. CHALOULT, AVOCAT, DECEDE

Ses funérailles auront lieu demain à Kamouraska.

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 12 — M. L. P. Chaloult, avocat, qui pratiqua longtemps sa profession à Kamouraska et à Québec, est décédé, samedi, à l'âge de 77 ans.

Il était le père de Mme Chs. Bertrand, de l'Ile Verte ; M. P. Chaloult, avocat, de la société Bédard, Roy et Chaloult ; Amélie, religieuse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ; René, agent de la maison Clément et Clément ; Mme Clément, domiciliée à Londres ; Edmond, aussi de la maison Clément et Clément ; Anita, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La dépouille mortelle a été transportée ce matin, par le convoi de l'Intercolonial, à Kamouraska, où les funérailles auront lieu mercredi matin.

Café Dupéré
Etabli depuis près de 30 ans. . . .
Cuisine française sous la direction d'un chef de renom.
Cave des mieux pourvues. Dîner à 50 cts. Sans exception, le meilleur dîner à Montréal.
Coin St-Jacques et Côte St-Lambert
ma-s—jno.

Evitez les Maladies des Pieds

Quatre vingt quinze pour cent de toutes les maladies des pieds peuvent être attribués aux chaussures s'ajustant mal.
Et les vraies chaussures confortables sont les chaussures INVICTUS—faites pour s'ajuster parfaitement et confortablement à vos pieds.
On peut se les procurer en Cuir Verni, en Veau Gunmetal et Velours et en Chevreau Vici à $5 et $6.
Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.

M. J. Z. G. NORMANDEAU

Décédé à L'Assomption

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

L'ASSOMPTION, 12.—Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J. Z. Gabriel Normandeau, fils de M. J. E. Bédard Normandeau.

M. Normandeau est décédé samedi soir, à 11 hrs, après une maladie de quatre jours seulement.

Né le 27 avril 1892, il était élève du collège de l'Assomption, où il s'est toujours fait remarquer par ses succès et sa piété. Il faisait partie de la classe des Belles-Lettes. Il est mort muni de tous les secours de la religion, entouré de tous ses parents et de ses professeurs.

Il laisse, pour pleurer sa perte, son père, sa mère et deux frères, Robert et J. E. Bédard, étudiants en Droit à Laval.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 courant, à 8 1-2 hrs du matin.

DINER ANNUEL

Des citoyens de la Partie Est

Les citoyens de la Partie-Est donneront leur 16e dîner annuel à l'hôtel Bureau, Bout de l'Ile, jeudi.

La fête aura lieu sous le patronage des citoyens du quartier St-Jacques et la direction de l'échevin Napoléon Giroux.

Le départ aura lieu à 10 heures 45, par train spécial, en face des bureaux de la compagnie des tramways, et à 11 heures, au coin des rues Papineau et Ste-Catherine.

Ceux qui ne pourront partir que plus tard, prendront le tramway du Terminal, au coin des rues Lasalle, à midi, ou à 1 heure.

Le dîner sera servi à midi.

Les santés ordinaires seront proposées. Plusieurs échevins et hommes publics adresseront la parole.

L'organisateur de la fête est M. Jos Marois.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les Tablettes laxatives Bromo Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 30-jno

LOYAUTE DES BOERS

PRETORIA, 12—Le général Botha, ministre de l'intérieur, qui fut autrefois l'un des plus vaillants défenseurs de l'indépendance des Boers, vient de faire une importante déclaration. Il a déclaré que les intérêts anglais étaient en sureté dans les mains du nouveau ministère du Transvaal.

"Le monde, a déclaré, le premier-ministre, verra que le drapeau anglais est confié à des mains loyales.

LE DR Z. HEBERT

LONDRES, 12. — Le docteur Hébert vient, enfin, d'être admis à caution, par les autorités françaises. Il est parti pour Londres.

Soyons gais.

Un soir de mi-carême, deux gamins travestis en hussards—17 et 18 ans—causent entre eux.

—A quelle heure dois-tu rentrer chez toi ? questionne le premier hussard.

—A dix heures, répond le second. Et toi ?

—Moi, à 9 h. Sinon j'aurai des histoires avec mes parents.

—C'est embêtant de rentrer si tôt. Et celui là-bas, qui est habillé en matelot ?...

—Celui-là rentre quand il veut... Il a de la chance ; son père et sa mère sont morts !

INFORMATIONS SPORTIVES

CONCERNANT LES SPORTS LOCAUX ET ETRANGERS.

LA LUTTE

LA RENCONTRE DE VENDREDI

Max Luttberg, le fameux lutteur d'Ohio, se vante aujourd'hui d'être le seul homme qu'ait pu tomber le champion Tremblay depuis que celui-ci s'est rangé parmi les professionnels. Il a en effet ce droit, car pas un n'a pu réussir à se tenir debout devant le "Canayen". Que fera-t-il vendredi soir ? Nous l'ignorons, mais si nous en jugeons par l'excellent travail qu'a fait notre champion depuis le commencement de la saison, nous sommes convaincus que Luttberg en aura plein son capot et qu'il oubliera bien vite ses succès d'antan. Tremblay ne veut plus rien risquer, et il s'entraîne en conséquence.

Tous les soirs, il pratique fermement avec une légion de lutteurs qui le font suer à grosses gouttes.

Luttberg arrivera à Montréal après-demain.

A LA SALLE ROYALE

Voici le programme de luttes qui auront lieu demain soir à la salle Royale, 1407 rue Notre-Dame.

115 lbs.—Fred Lapointe, champion du Canada à 115 lbs, défendra son titre contre William Duchesne.

140 lbs—Ernest Dupas, luttera contre Bourdeau.

105 lbs.—A. Beaupré luttera contre Dubuc.

BASE BALL

NOTRE CLUB PROFESSIONNEL

Si tout ce qu'on nous dit est vrai, le club de baseball Montréal professionnel sera puissant cette année. Tous les jours, depuis quelque temps, les dépêches nous apprennent que Kittredge a engagé des mains nouvelles. La dernière acquisition est, paraît-il, celle d'Arthur Brown, 1er but du club Newark.

Avec un contingent formé de joueurs de la trempe de Brown, le club Montréal ne pourra, en effet, faire autrement que gagner le championnat tant désiré de la ligue de l'Est.

LA BOXE

LES BATAILLES FUTURES

On nous apprend, que d'ici à un avenir prochain nous aurons à Montréal, les batailles suivantes :

Weller vs. Nichol.
Lynch vs. Allen.
Dufresne vs. Lenny.
Simard vs. Perelli.

SCHÆFER, CHAMPION DU MONDE, AU JEU DE BILLARD

CHICAGO, 12.—Georges Sutton, qui avait gagné par défaut sur Willie Hoppe, le titre de champion du billard au cadre de 18.1 a été défait hier soir à l'Orchestra Hall, dans une partie de 400 points qu'il joua contre Jacob Schaefer.

Par cette victoire, Schaefer redevient champion du monde, et possesseur de la superbe médaille en diamants, don de la Brunswick Balke Collendar Co.

Les deux maîtres étaient très nerveux C'est ce qui explique pourquoi la partie ne fut pas l'une des plus brillantes qu'ils aient encore jouées. Schaefer gagna par une majorité satisfaisante accomplissant son nombre en 36 innings et obtenant une moyenne de 13 32-36.

Il y avait foule et les dames y étaient pour une bonne moitié. Sutton a gagné deux fois ce titre et chaque fois, il l'emporta par défaut.

La première fois il défia Schaefer en France et ce dernier ne voulut accepter. La seconde fois ce fut Hoppe qui refusa. Le premier championnat à 18.1 fut joué à New-York en 1897 et chose étrange, Sutton qui, alors n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, y participa, mais n'eut pas l'avantage de gagner une seule partie. Un autre fait étrange est le suivant. La série de 140 faite par Ives n'a jamais été dépassée.

Voici un aperçu des résultats obtenus alors dans le tournoi de 1897 :

	G.	P.	Série	Moy.
G. F. Slosson	4	0	97	12 8-41
J. Schaefer	3	1	85	15 5-13
F. C. Ives	2	2	140	30 1-4
Maurice Daly	1	3	73	8 1-5
George Sutton	0	4	53	9 1-3

La victoire de Schaefer remportée hier soir sur Sutton à causé une bien grande surprise, car Sutton était de beaucoup le favori.

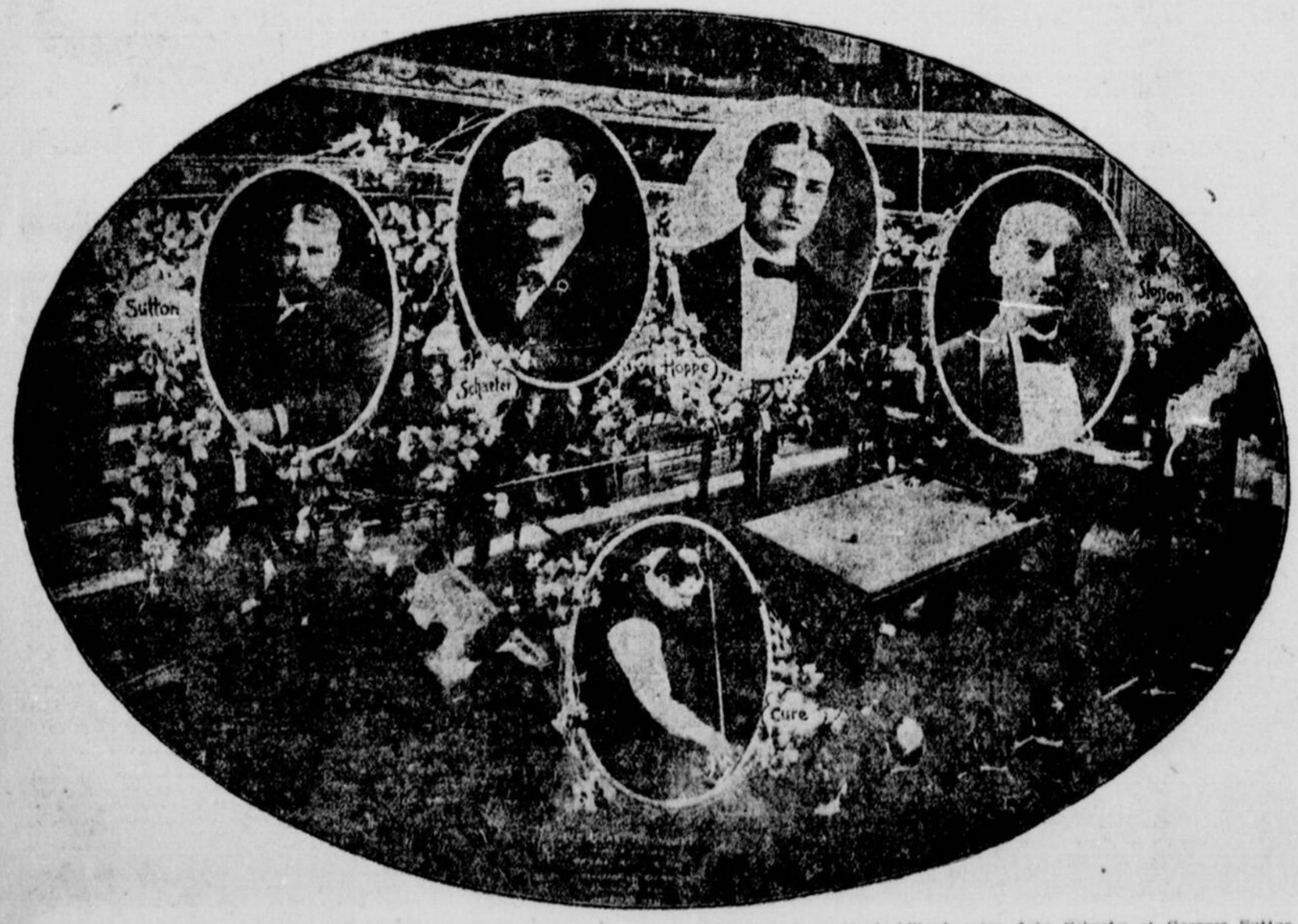

LE CHAMPIONNAT DU MONDE A 18.1.—L'Orchestra Hall à Chicago où s'est jouée hier soir la partie de billard, entre Jake Schaefer et Georges Sutton. Les deux maîtres, commençant la partie. Autour, nous voyons les figures des plus remarquables joueurs qu'il y ait actuellement dans l'univers. A gauche, Georges Sutton ; au centre Jake Schaefer et Willie Hoppe ; à droite G. F. Slosson ; en bas, Louis Cure.

Les Maux de Tête Signifient que votre Sang est Empoisonné

Si vos intestins, vos reins, ou votre peau ne débarrassent pas le système, le sang se charge d'impuretés qui irritent les nerfs. Ce sont ces nerfs irrités qui causent le mal de tête. L. La poudre et les pilules ne guérissent pas, elles ne font que rendre les nerfs apathiques et ne soulagent que momentanément.

"Fruit-a-tives" guérissent les maux de Tête, la Névralgie et les Douleurs Nerveuses.

parce qu'ils purifient le sang. Ils agissent directement sur les trois grands organes éliminatoires—les intestins, les reins et la peau — les rétablissent à une action saine et débarrassent ainsi le système de tous les poisons.

"Fruit-a-tives" sont des jus de fruits — préparés chimiquement, par le procédé qui les combine, en un composé médicinal, beaucoup plus efficace que les jus naturels. 50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands — ou de la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Fruit-a-tives

(ou Tablettes de Fruits pour le Foie)

UNION TYPO 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Le recul.

Ce que nous disions l'autre jour concernant le projet de loi Langlois, tendant à faire élire les commissaires d'école par les propriétaires d'immeubles, est applicable en tout point à l'espèce de referendum que la Législature veut nous imposer.

C'est-à-dire que c'est la législation la plus rétrograde, la plus réactionnaire que l'on nous ait encore imposée depuis la confédération.

Loin d'élargir les droits du peuple, comme on le prétend dans certains journaux, elle les restreint de la pire façon.

Par le système actuel au moins le peuple de Montréal se gouverne par ses représentants, bon ou mauvais, sauf les cas où la Législature intervient pour nous imposer son ignorante volonté, pour ne pas dire plus vrai.

Mais avec le faux referendum que l'on nous force d'adopter, le peuple n'est plus rien du tout, il n'y a qu'une classe de la société qui gouverne et cette classe est la moins apte à le faire parce qu'elle est mue par des intérêts égoïstes, personnels, qui l'empêche de songer au bien général.

En avons-nous encore pour bien longtemps à être gouverné par la puissance de l'argent à Québec.

Le peuple a des droits qui priment l'intérêt du capital et il serait sage que l'on commence à se le rappeler si l'on ne veut pas être désagréablement surpris quelque beau matin.

Le bill Lemieux, M. Verville et l'opposition.

Un nouveau débat a été soulevé, hier, à la Chambre des communes sur la proposition de loi Lemieux, relative aux différends du Travail.

Le point le plus longuement discuté à cette séance, a été celui de savoir si le fait pour un employeur de réduire les salaires ou de prolonger les heures de travail devait être considéré comme un lockout.

Pour nous, il ne peut y avoir le moindre doute là-dessus. Toute action agressive de la part de l'employeur de nature à justifier une cessation de travail constitue un lockout, comme tout acte du même genre de la part de l'employé, qui soit susceptible de provoquer le chômage, doit être qualifié de grève.

L'opposition a voulu faire inscrire cette définition du mot lockout dans le bill Lemieux. Le ministre du Travail s'y est opposé et il a eu l'appui de M. Verville.

Nous ne voyons pas quel mal la proposition de l'opposition aurait pu produire, non plus que le bien qu'elle aurait pu faire.

Il est claire que si l'employeur réduit les salaires, et que son action provoque une cessation de travail, que ce sera lui qui sera l'agresseur, que l'on qualifie ensuite le chômage des ouvriers de lockout ou de grève, ou que l'on se dispense de donner un nom à ce fait dans la loi proposée, cela est d'une importance insignifiante, et nous croyons que le député ouvrier n'a pas mal fait de refuser de se prêter au caprice de l'opposition en cette matière.

Un bon point pour le ministre du Travail, c'est d'avoir retiré l'article permettant au conseil des ministres de décréter que telle ou telle industrie était d'utilité publique et se trouvait par conséquent sujette à l'application de la loi.

Cet article a été désapprouvé par tout le Travail syndiqué et par nombre d'organisations patronales, croyons-nous.

Qui l'emportera ?

M. Gouin va-t-il pouvoir imposer ses vues au Conseil législatif relativement au referendum qu'il a proposé et que les conseillers sont en train de gâcher ? Quand ces lignes seront sous les yeux de nos lecteurs la réponse à cette question sera peut-être connue. Quoiqu'il en soit, si le premier ministre peut faire entendre raison à ces braves gens du Conseil il aura bien mérité des citoyens de Montréal et du pays pour son geste démocratique.

Un meeting de propagande

Rappelons aux ferblantiers-couvreurs et aux tôliers qu'ils sont invités à assister à un mass meeting corporatif qui aura lieu ce soir, à la salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elisabeth.

Plusieurs orateurs y adresseront la parole. Encore une fois, que l'on prenne note que l'entrée de la salle sera libre pour les non-unionistes aussi bien que pour les unionistes.

Avis aux bijoutiers.

Il y aura demain soir, mercredi, à la salle de l'union Saint-Joseph, un mass meeting professionnel des ouvriers bijoutiers, afin de constituer cette classe de travailleurs en union.

Plusieurs militants du mouvement unioniste seront présents pour expliquer les avantages de l'union et les obligations auxquelles elle engage.

Le mouvement ouvrier.

Si les ouvriers allemands ont perdu quelques sièges au Reichstag et les ouvriers anglais quelques uns de leurs partisans au conseil de Londres, les syndicats professionnels en revanche gagnent de nouveaux adhérents tous les jours chez les peuples civilisés. Depuis cinq ans, le nombre des syndiqués en Allemagne a doublé et l'accroissement en France est tout aussi rapide. Depuis un an le nombre des unionistes au Autriche s'est élevé de 190,000 à 323,000. En Angleterre on remarque la même progression et il en est de même en Belgique, en Italie, en Suisse, en Espagne et partout.

Aux Etats-Unis et au Canada l'unionisme fait aussi des progrès immenses et tous les nouveaux adhérents aux unions sont de chauds partisans de l'action politique. On peut donc croire, qu'en dépit des récents échecs des partis ouvriers, ceux-ci restent les partis de l'avenir.

La bêtise des socialistes.

L'Industrial Workers of the World se livrerait, en ce moment, si on en croit les dépêches, à un assaut contre les unions ouvrières de Toronto.

Les socialistes peuvent y aller, mais cette tactique loin d'avancer leur cause, la recule. Ils devraient se rappeler que les Chevaliers du Travail ont été balayés, anéantis plutôt, pour avoir tenté ce jeu.

Les unions ouvrières n'ont encore montré aucune hostilité contre le parti socialiste, pas plus d'ailleurs que contre tout autre parti, mais elles se défendront si on les attaque.

La nouvelle Douma.

La nouvelle Douma, si elle est plus modérée que la précédente, si brutalement étouffée par la main inconsciente du tzar, guidée par l'autocratie, n'est pas plus dans les bonnes grâces des conseillers de l'empereur que ne l'était l'ancienne.

Réunions demain soir :

Union des débardeurs, 288, rue St-Paul.

Locale No 1 (monteurs) de la Fédération canadienne des cordonniers.

Union locale No 317 des tailleurs-couturiers à façon, 25, St-Jacques.—Sec., Arthur Sauvage, 261, Rivard.

Union des valisiers et des faiseurs de sacs, salle Empire.

Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph.—Secrétaire, Jos. Gervais, 95, rue Bienville.

Union No 266 des travailleurs en chaussures, 784, Ste-Catherine est. — Sec., C. Thibault, 850, Sanguinet.

Union locale No 11 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle de l'Opéra, Magog.

Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, salle Saint-Joseph. —Sec., Joseph Ainey, 137a, rue Sainte-Elisabeth.

Club ouvrier Saint-Henri, salle Boucher, angle des rues Notre-Dame et Rose Delima.

Union locale No 6 de la Fedération des ouvriers textiles du Canada, salle de l'Opéra, Magog.

Mot de la fin :

Si on ne soumet qu'aux votes des propriétaires seulement la question du gaz et des emprunts, ils voteront si mal qu'ils tueront leurs privilèges du même coup.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow enraye l'inflammation pendant la dentition des enfants 299-jno

CETTE FRASQUE D'ETUDIANTS

Les victimes ne sont pas aussi blessées qu'on le croyait.

Les deux comités du "McGill Union" ont siégé conjointement, hier soir, pour s'occuper de l'acte de vandalisme dont se sont rendus coupables les " sophomores," vendredi soir, à l'endroit des étudiants de première année. Les membres des comités ont décidé de faire une enquête afin de découvrir les coupables.

Le président, A. O. Hayes, a déclaré qu'il était d'opinion que d'ici à deux jours, les responsabilités seront établies, et que la malheureuse affaire sera réglée. On ne s'occupera de la punition à imposer aux coupables qu'après qu'on aura découvert ces derniers.

Les comités ont siégé à huis-clos.

Les médecins de l'hôpital Victoria ont déclaré, hier soir, que

LES BLESSURES INFLIGEES

aux "freshmen" n'étaient pas aussi sérieuses qu'on l'avait d'abord cru. Ils pourront selon toute probabilité reprendre leurs travaux à la fin de la semaine prochaine. G. Arthur Bennett sera peut-être guéri avant ce temps. J. R. Rutherford et Edgar Pouzy sont plus sérieusement blessés que Bennett, mais aucun d'eux ne perdra la vue.

C'est la première fois que les étudiants du McGill se chargent de faire une enquête. Le président Hayes a déclaré que le précédent sera suivi à l'avenir.

Le Principal Peterson a dit qu'il n'avait pas encore été question d'expulser les coupables. Il a fait remarquer que l'Union était le corps qualifié pour tenir pareille enquête, et que rien ne sera fait par l'Université avant que l'organisation des étudiants n'en soit venue à une décision quelconque.

A LA PLACE DU CAFE

POSTUM

FAIT OUVRIR L'ŒIL.

"Il y a une Raison"

Lisez "The Road to Wellville", dans les paquets.

TAXES PROVINCIALES

Sur les corporations commerciales, les compagnies, les sociétés, etc.—Les successions. — Les licenses, etc., etc.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 11. — L'hon. M. Tessier a présenté ce soir à la chambre une série de résolutions concernant les taxes sur les corporations commerciales, les compagnies, les sociétés, raisons sociales et associations commerciales, ainsi que des résolutions concernant les successions et les licences.

CORPORATIONS COMMERCIALES

Résolu.—1. Qu'afin de pourvoir aux besoins du service public, il soit imposé sur, et payé par les corporations commerciales, compagnies, sociétés, raisons sociales et associations commerciales ci-après mentionnées et leurs agents, les taxes annuelles ci-dessous spécifiées :

a. Sur toute compagnie, raison sociale, société ou association louant ou affermant des chars dortoirs ou des chars palais, ou dont les chars dortoirs ou chars palais circulent sur la ligne ou sont à l'usage d'une compagnie ou de compagnies de chemin de fer, dans les limites de la province :

(1) Un tiers d'un pour cent sur le capital de la compagnie, placé dans les chars ou matériel roulant dont elle fait usage dans la province de Québec ;

(2) Une taxe additionnelle de cinquante piastres sur chaque bureau ou place d'affaires dans les cités de Montréal et de Québec, et de vingt piastres sur chaque bureau ou place d'affaires dans tout autre endroit.

b. Sur toute compagnie de chemin de fer, tenant un ou plusieurs hôtels dans la province, sur le montant de son capital payé, employé à l'exploitation de ces hôtels, la taxe imposée par le paragraphe a de la division 1 de l'article 1145 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 10, section 1, et aussi la taxe additionnelle imposée par le paragraphe b de la même division.

c Sur les compagnies d'assurance mutuelle qui doivent, en vertu de l'article 5283 des Statuts refondus, clore leurs comptes annuels le trente et unième jour d'août de chaque année, un pour cent, calculé sur le montant brut des primes reçues ou dues pour assurances effectuées ou renouvelées par ces compagnies, entre le premier jour de septembre et le trente et unième jour d'août de chaque année.

d Sur toute compagnie de téléphone exploitant une ligne de téléphone dans la province :

Douze cents piastres, sur le montant du capital versé, s'il excède trois cent mille piastres, mais n'excède pas cinq cent mille piastres; quinze cent piastres, s'il excède cinq cent mille piastres, mais n'excède pas un million de piastres ; deux mille piastres, s'il excède un million de piastres, mais n'excède pas deux millions de piastres ; et cinq dixièmes d'un pour cent sur les recettes brutes, mais ne devant pas être moins que trois mille piastres ni plus que cinq mille piastres, s'il excède deux millions de piastres.

e. Toute compagnie d'express, société ou association étrangère à la province de Québec, faisant des affaires de messagerie et de transport, cinq dixièmes d'un pour cent sur les recettes brutes, dans la province, durant l'année de calendrier précédente, pourvu que la taxe atteigne au moins huit cents piastres.

f. Sur toute compagnie d'express, société ou association étrangère à la puissance du Canada, faisant quelques affaires autres que celles de messagerie et de transport exclusivement une taxe additionnelle d'une demie d'un pour cent sur les recettes brutes de la compagnie, société ou association, dans la province, pourvu que la taxe ne soit pas inférieure à quatre cents piastres.

g. Sur toute compagnie de chemin de fer, possédant, exploitant ou employant, en propriétaires seulement ou en partie, dans cette province, un chemin de fer à vapeur ou électrique, trente piastres par mille par chaque ligne principale pour une voie simple, et quand la ligne se compose de deux voies ou plus, quinze piastres par mille pour chaque voie additionnelle possédée, exploitée ou employée comme susdit, et vingt piastres par mille par chaque embranchement pour une voie simple, et quand la ligne se compose de deux voies ou plus, dix piastres par mille pour chaque voie additionnelle.

Que la compagnie possédant le chemin de fer ou la partie du chemin de fer en question, et la compagnie ou les compagnies l'exploitant ou l'employant, soient toutes deux contointement et solidairement responsables du paiement du montant de cette taxe au trésorier de la province, mais le montant total payable pour tout chemin de fer n'excédera pas les montants ci-dessus mentionnés respectivement, bien que ce chemin de fer soit possédé, exploité ou employé par plus d'une compagnie ; et que le mesurage d'une voie pour les fins de la présente section ne comprendra pas les voies d'évitement, boouts de ligne ou voies de garage.

h. Sur les sociétés, associations, raisons sociales ou personnes dont le bureau principal ou la principale place d'affaires est en dehors de la puissance du Canada et qui ne sont pas taxées en vertu d'autres dispositions de la loi 6 Edouard VII, chapitre 10, section 1.

1. Une demie d'un pour cent sur les recettes brutes dans la province durant l'année de calendrier précédente, pourvu que la taxe ne soit jamais inférieure à cinquante piastres.

2. Une taxe additionnelle de cinquante piastres pour chaque bureau ou place d'affaires dans les cités de Montréal et Québec, et de vingt piastres pour chaque bureau ou place d'affaires dans tout autre endroit.

Résolu. — 2. Que toute association contrevenant au paragraphe "c" de la division III de l'article 1145 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 10, section 1, soit, pour chaque offense, passible d'une amende égale à deux fois le montant de la taxe ; mais que le lieutenant-gouverneur en conseil puisse faire remise de toute telle amende, pourvu que le tribunal, devant lequel la condamnation a été obtenue, recommande telle remise.

Résolu.—3. Que toute personne, société ou corporation, et tout officier ou agent, ou employé de toute telle personne, société ou corporation, ayant une connaissance véritable des faits, accordant une assurance sur toute propriété mobilière ou immobilière, située dans la province ou décrite dans toute police, reçu temporaire, ou document d'assurance, comme située dans quelque partie de la dite province, dans toute compagnie étrangère à la province qui n'a pas un bureau ou place d'affaires dans la province, doit de suite et pas plus tard qu'un mois après l'exécution de toute telle assurance ou du reçu de toute telle police, reçu temporaire ou document d'assurance émis par ou au nom de cette compagnie, à partir du document en premier lieu reçu, donner un avis par écrit et sous serment au trésorier de la province, énonçant: (a) le montant de cette assurance; (b) le montant de la prime qui aurait été exigé pour telle assurance, si celle-ci avait été prise dans une compagnie d'assurance, ayant un bureau ou une place d'affaires dans la province. Et telle personne, société ou corporation soit, sur production, au bureau du trésorier de la province, d'une déclaration assermentée à l'effet ci-dessus, dans le délai ci-dessus spécifié, payer en même temps au percepteur du revenu de la province qu'il appartient, le montant que la province recevrait d'une compagnie ayant un bureau ou place d'affaires dans la province, si cette assurance avait été prise dans telle compagnie. Quand cette assurance est affectuée directement par le détenteur de la propriété, la déclaration doit être faite et la taxe payée par lui; quand elle est effectuée par l'entremise d'un agent ou courtier, la déclaration doit être faite, et la taxe payée par cet agent ou courtier.

LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Résolu, 1—Que lorsqu'une succession, ou partie de succession, don, ou legs transmis en vertu de la loi de Québec, relative aux droits sur les successions est dévolu à une personne domiciliée ou à une association ayant son principal bureau d'affaires en dehors de l'empire britannique, un droit additionnel de cinq pour cent, sera payé sur la valeur de cette succession, ou partie d'icelle, don ou legs en sus du droit mentionné dans les paragraphes 1, 2 et 3, de l'article 1191b des Statuts refondus, tel qu'édicté par la section 1 de la loi 55-56 Victoria, chapitre 15, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 11, section 1.

LES LICENCES

Résolu, 1. — Que sur chaque transfert de licence de magasin pour la vente de liqueurs en détail, le droit payable au percepteur du revenu de la province, lors de l'octroi du transfert, sera comme suit :

a. Dans la cité de Montréal, soixante-quinze piastres ; b. Dans la cité de Québec, cinquante piastres ; c. Dans toute autre cité, quarante piastres ; d. Dans toute autre partie de la province, vingt piastres.

Que sur chaque transfert de licence de magasin pour la vente de liqueurs en gros, le droit payable au percepteur, lors de l'octroi du transfert, sera comme suit :

a. Dans la cité de Montréal, cent piastres ; b. Dans la cité de Québec, soixante-quinze piastres ; c. Dans toute autre cité, cinquante piastres ; d. Dans toute autre partie de la province, trente piastres.

Que sur chaque transfert d'une licence d'emboutelleur, le droit payable au percepteur, lors de l'octroi du transfert, sera comme suit :

1. Si l'emboutelleur est en même temps brasseur ; a. Dans la cité de Montréal, soixante piastres ; b. Dans la cité de Québec, cinquante piastres; c. Dans toute autre cité, quarante piastres ; d. Dans toute autre partie de la province, vingt piastres.

2. S'il n'est pas brasseur : a. Dans la cité de Montréal, quarante piastres ; b. Dans la cité de Québec, trente piastres ; c. Dans toute autre cité vingt piastres ; d. Dans toute autre partie de la province, dix piastres.

Que sur chaque transfert d'une licence pour la vente de vin canadien ou de cidre fabriqué par le vendeur, d'une licence de pharmacien, et d'une licence pour la vente des liqueurs enivrantes en vertu des dispositions des articles 60 ou 69 de la loi 63 Victoria, chapitre 12, ou d'une licence d'hôtel de tempérance, le droit payable au percepteur du revenu de la province, sur l'octroi du transfert, devra être d'un cinquième du prix de la licence.

Résolu 2. — Que pour chaque licence d'auberge ou de restaurant et pour y vendre des liqueurs enivrantes il sera payé :

a. Dans la cité de Québec, trois cents piastres, si le loyer ou la valeur annuelle est de deux cents piastres ou moins, trois cent cinquante piastres, si le loyer ou la valeur annuelle est de plus de deux cents piastres et moindre que quatre cents ; cinq cent cinquante piastres, si le loyer ou la valeur annuelle est de quatre cents piastres et moindre que huit cents piastres ; sept cents piastres si le loyer ou la valeur annuelle est de huit cents piastres et moindre que dix mille piastres ; quinze cent cinquante piastres, si le loyer ou la valeur annuelle est de dix mille piastres ou plus ;

b. Dans toute autre cité : S'il n'y a qu'une licence émise, mille piastres ; Si deux licences sont émises, six cent cinquante piastres ; Si trois licences sont émises quatre cent cinquante piastres ; Si trois licences ou plus sont émises, trois cent cinquante piastres.

c. Dans toute ville : S'il n'y a qu'une licence émise, cinq cents piastres ; Si deux licences sont émises, trois cent cinquante piastres ; Si trois licences sont émises, deux cent cinquante piastres ; Si quatre licences ou plus sont émises, deux cents piastres.

d. Dans tout village ou autre section de territoire organisé : S'il n'y a qu'une licence émise, trois cents piastres ; Si deux licences sont émises, deux cents piastres ; Si trois licences ou plus sont émises, cent cinquante piastres.

e. Dans tout territoire non organisé, cent vingt-cinq piastres.

Résolu, 3.—Que, sur chaque licence de magasin de liqueurs de détail, il sera payé dans chacune des cités de Montréal et de Québec, vingt-cinq piastres et cent vingt-cinq pour cent de la valeur annuelle ou du loyer du magasin pour lequel la licence est demandée ; pourvu que, dans aucun cas les droits sur la licence ne soient pas de moins de trois cents piastres ou n'excèdent pas quatre cent cinquante piastres dans la cité de Montréal, ni de moins de deux cent cinquante piastres ou n'excèdent pas quatre cent piastres dans la cité de Québec.

Résolu, 4.—Que, sur chaque licence de magasin de liqueurs de gros et de gros et de détail, lorsque cette licence pour la vente de liqueurs en gros sera accordée à un distillateur, le droit sera de mille piastres.

Résolu, 5.—Que sur chaque licence pour la vente de liqueurs enivrantes sur échantillon ou à commission le droit sera le même que pour les licences de gros, à moins que le porteur de licence n'ait aucun stock soit en douane ou autrement, auquel cas le droit sera de trois cent cinquante piastres.

Résolu, 6. — Que si l'emboutelleur est en même temps brasseur, soit que sa brasserie soit située dans cette province soit qu'elle soit située en dehors de la province, et que le brasseur ait une ou plusieurs agences dans la province, le droit sera :

a. Pour le principal établissement ou la principale agence dans la province, sept cent cinquante piastres;

b. Pour tout autre établissement ou agence dans tout comté en dehors de celui où est situé le principal établissement ou la principale agence dans la province, quatre-vingt-dix piastres.

Résolu, 7.—Que sur chaque licence pour tenir un hôtel de tempérance, le droit sera :

a. Dans la cité de Montréal, cinquante piastres ; b. Dans la cité de Québec, trente piastres ; c. Dans toute autre cité, vingt piastres ; d. dans toute autre ville, quinze piastres ; e. Dans tout autre territoire organisé, dix piastres ; f. Dans tout territoire non organisé, cinq piastres.

Résolu, 8.—Que, à l'exception des licences de colporteurs dont les transferts sont régis par les dispositions de l'article 292a, de la loi 63 Victoria, chapitre 12, le trésorier de la province pourra autoriser le transfert de toute licence mentionnée dans la deuxième partie de la loi des licences de Québec, de son titulaire à une autre personne, sur paiement par le cessionnaire d'un droit additionnel égal à un cinquième du prix de cette licence et d'un honoraire d'une piastre au percepteur.

Résolu, 9.—Que le trésorier de la province pourra autoriser le percepteur du revenu de la province à transporter une licence de colporteur, de son titulaire à une autre personne, sur paiement par le cessionnaire d'un droit additionnel de dix piastres, et d'un honoraire d'une piastre pour le percepteur, et de trois piastres et d'un honoraire d'une piastre au percepteur pour le transfert de chaque licence de véhicule.

M. L'ABBE CRAMILLON

M. l'abbé E. Cramillon, de Notre-Dame des Champs, à Paspébiac, est de passage à Montréal. Il a passé l'hiver dans la Gaspésie dans la colonie française dont il a été le fondateur.

La directrice de l'orphelinat agricole de Paspébiac, Mlle Prévolat, arrive de France, et M. l'abbé Cramillon est venu la rencontrer à Montréal. Elle revient avec la confiance de voir arriver nombre de jeunes immigrants au Canada.

Ces deux zélateurs de l'immigration française dans notre province sont satisfaits du résultat obtenu.

SŒUR ST-GILBERT

Décédée au Couvent de Hull

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

HULL, 12—Nous avons le regret d'annoncer le décès de la Révérende Sœur Saint-Gilbert, du couvent de Hull, qui était bien connue à Ottawa et à Buckingham, où elle avait enseigné.

Elle laisse cinq sœurs, toutes religieuses et deux frères, dont l'un est prêtre. Elle était entrée en religion, il y a quinze ans et son décès est est le premier qui ait lieu au couvent de Hull.

MACASIN CAMBRIOLE

Le magasin de M. Charles Lalumière situé au numéro 522 de la rue Sainte-Catherine-Est a été cambriolé dans la soirée d'hier.

Les rôdeurs se sont introduits dans la place en brisant une porte de l'arrière du magasin, et se sont emparés pour une trentaine de dollars de cigares, de cigarettes et de pipes, ainsi que de $8 qui se trouvaient dans le gazomètre.

TRAVAUX D'INVENTEURS

MM. Marion et Marion, solliciteurs de brevets Montréal, Canada, et Washington, E.U., fournissent la liste suivante de brevets récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

103,614—MM. Rochling et Rodenhauser, Volklingen, Allemagne. Moyen de fondre les scories dans les fournaises électriques.

103,655—Martin Lebeis, Kalk, Allemagne. Appareil pour imprimer les billets de tous genres.

103,712—John F. Walters, Twickenham, Ang. Engin de combustion interne.

103,800—Bjarne Cranner, Kongsberg, Norvège. Appareil compteur de monnaie.

103,815—Johannes Harden, Londres, Ang. Fournaise électrique.

103,817—MM. Dawson et Buckham, Londres, Ang. Fusils automatiques.

103,871—Sven P. A. Anderson, Stockholm, Suède. Baratte.

103,901—Charles Wicksteed, Kettering, Ang. Engrenage de vitesse particulièrement adapté aux moteurs de véhicules.

OUVERTS LE SOIR

Depuis le premier mars nos magasins sont ouverts tous les soirs, excepté les jeudis. Ceux qui ne peuvent faire leurs achats durant le jour, vu leur occupation, nous sauront gré, nous l'espérons, des efforts que nous faisons pour répondre à leurs désirs. Filiatrault et Lesage, 429 Boulevard St-Laurent. 9-11-12.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

RAYON DES SOIES

Le Nouveau Velours Cordé Radieux

Un charmant tissu nouveau à rayures ombrées et à effet de velours, absolument exclusif à notre magasin. C'est un tissu souple et ne se froissant pas, d'un riche et brillant effet soyeux ; chaque nuance a une intensité et un charme de coloris que l'on ne trouve que dans les tissus de tout premier ordre.

Dans les plus nouvelles teintes parisiennes de faïence, métallique, gros vert, mordoré, sultan, fresque, marine, crème et noir.

Prix la verge, **$2.00**

Chaussures de Garconnets

Assortiment complet de chaussures de garçonnets dans tous les cuirs et formes et provenant des meilleurs manufacturiers :

Bottines en veau Box, pointures 11 à 13	$2.25
Bottines en veau Box, à trépointe Goodyear, pointures 11 à 13	$3.00
Bottines en veau Box, pointures 1 à 5	$2.75
Bottines en veau Box, à trépointe Goodyear, pointures 1 à 5	$3.25
Bottines en veau velours, à trépointe Goodyear, pointures 1 à 5	$3.50
Bottines en veau Gunmetal, à trépointe Goodyear, pointures 1 à 5	$3.50
Bottines en poulin verni, à trépointe Goodyear, pointures 1 à 5	$3.50

5 pour cent d'Escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

Nous sommes maintenant prêts à fournir à nos clients des chèques de voyageurs ainsi que des mandats d'express. American Express Co.

HENRY MORGAN & CO. LTD., MONTREAL

Vous Pouvez Acheter ces Meubles à un Escompte de 33⅓ pour cent.

Vous aurez besoin de nouveaux meubles de quelque sorte que ce soit au mois de mai, n'est-ce pas ?

Peut-être que vous pourrez trouver, parmi les lignes désassorties que nous réduisons actuellement, ce qu'il vous faut.

Dans tous les cas, pourquoi ne pas venir les voir ?

En les voyant vous pourrez trouver quelque chose dont vous avez besoin et que vous oubliez complètement.

S'il y a quelque chose dont vous ayiez besoin maintenant, vous êtes aussi bien de l'acheter ici que d'aller ailleurs et de payer un tiers plus cher.

Cette vente spéciale est le résultat d'un changement que nous avons décidé de faire dans notre commerce.

Nous sommes à changer la compagnie actuelle en compagnie limitée.

Il nous faut augmenter notre assortiment afin de répondre à l'augmentation croissante de nos affaires.

Voici pourquoi nous avons installé ces lots désassortis de meubles, au troisième étage.

Il nous faut les vendre pour faire place aux nouveaux meubles qui nous arrivent maintenant.

Vous pouvez choisir n'importe quel article à moins d'un tiers que le prix actuel.

Renaud, King & Patterson,

Angle des rues Guy et Ste-Catherine.

PAS DE REPASSAGE NI AIGUISAGE

"CARBO MAGNETIC"

LE RASOIR DE LA PERFECTION.

Aimeriez-vous à avoir un meilleur rasoir que celui que vous avez ?

Si oui, votre marchand vous livrera un rasoir ***"CARBO MAGNETIC,"*** que vous pourrez essayer durant 30 jours sans obligation d'acheter.

Les rasoirs *"Carbo Magnetic"* ne tirent pas—les autres le font !

Procurez-vous-en un aujourd'hui et vous n'aurez plus de **TROUBLES AVEC VOTRE RASOIR.**

Maison A. L. SILBERSTEIN, 476, Broadway, New-York.

GARE AUX BECS DE GAZ

Un étranger qui avait loué une chambre au No 30, rue Cathédrale, a failli être asphyxié par le gaz, hier soir. Il avait laissé le bec de gaz ouvert dans sa chambre, et quand les habitants de la maison respirèrent l'odeur délétère, l'homme avait perdu connaissance. On manda la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame et un médecin du quartier. Comme l'inconnu avait repris ses sens à l'arrivée de la voiture d'ambulance, il ne fut pas transporté à l'institution.

LA FILATURE DE SHAWINIGAN

Le contrat pour les travaux en pierre de la nouvelle filature North American Cotton Co., à Shawinigan, a été accordé à un entrepreneur de la localité, tandis que le contrat pour toutes les machines a été obtenu, il y a deux mois, par la maison anglaise de Platt Brothers.

On croit que la filature sera terminée en septembre, et que les machines seront installées et mises en opération au mois de janvier 1908.

GALETTES EN CORNETS

Fabriquez de petites galettes à l'aide d'un poids égal de beurre, de sucre et de farine, ajoutez un peu d'essence de vanille. Dès qu'elles sortent du fer, arrondissez-les promptement en petits cornets que vous pourrez remplir à volonté d'une bonne crème épaisse.

— LES —

CAPSULES CRESOBENE

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours une boite dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire general : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

La Patrie

TERRENEUVE

Au moment où l'Ile de Terreneuve fait tant parler d'elle dans le monde, et où il menace de s'élever des différends entre l'Angleterre et les Etats-Unis, à cause de son attitude sur la question de la vente de l'appat aux pêcheurs américains, nos lecteurs aimeront, nous en sommes sûrs, à lire la partie suivante d'un rapport préparé par l'amiral Bayfield et les capitaines Bullock, Cook, Lane, Des Barres, Lockwood, Lambley et autres ; et par le capitaine Lavaud de la marine française.

Ce rapport a été traduit de l'anglais par M. Thomas T. Nesbitt. Nous ferons un usage encore plus ample de ce rapport.

L'on songeait, à cette époque déjà lointaine, aux distances qui séparent Terreneuve et les côtes du Labrador des marchés européens.

—o—

L'ILE DE TERRENEUVE.—L'Ile de Terreneuve est la partie la plus à l'est de l'Amérique, et la plus près de l'Europe. La distance entre l'Ile de Valentia sur la côte sud-ouest de l'Irlande, et St-Jean sur la côte est de Terreneuve, est 1658 milles nautiques. L'Ile est située entre 46 40' et 51 39' lat. N., et 52 44' et 59 31' long)., sur le côté nord-est de l'entrée du Golfe St-Laurent. Sa forme est très régulière, et ses rivages sont accidentés par un grand nombre de hâvres et de baies. Son extrémité nord-ouest est séparée de la côte du Labrador par le Détroit de Belle-Isle. La pointe sud-ouest est vis-à-vis le Cap Breton; elle est ouverte à l'est à l'Atlantique, et sa côte ouest forme la limite est du Golfe St-Laurent. Son extrême longueur, mesurée sur une ligne s'étendant depuis le Cap Race sur le sud-est, au Cap Norman, à son extrémité nord, est de 326 milles, et la distance du Cap Freels, l'entrée du nord de la Baie de Bonavista, au Cap Ray, vis-à-vis le Cap Breton, est d'environ 250 milles. L'Ile n'a jamais été parfaitement arpentée, mais elle est calculée contenir 35,000 milles carrées, quoique quelques estimations la fassent considérablement plus grande.

De la mer l'apparence de Terreneuve est extrêmement inégale, la ligne côtière étant interrompue par plusieurs hâvres et petits bras de mer. Tous les établissements ont été faits aux fins de poursuivre la pêche. Ils ont été uniformément placés sur la côte et presque aucun essai n'a été fait pour acquérir aucune connaissance de l'intérieur. Ces établissements s'élèvent aujourd'hui à 60 ou 70, dont le plus grand nombre sont sur les rives est et sud, et particulièrement sur la première. La seule grande ville sur cette Ile est St-Jean, située dans environ 40o 35' lat. N., 52o 58' long. O., sur la côté est de l'Ile, laquelle, outre qu'elle est le siège du gouvernement, est le principal hâvre pour les vaisseaux mercantiles.

Terreneuve fut probablement découverte en premier lieu par les habitants du Nord, vers l'an 1000. Jean et Sébastien Cabot, à leur second voyage, découvrirent le Cap Bonavista, sur cette Ile, le 24 juin 1497. En débarquant dans la baie voisine, ils trouvèrent plusieurs natifs habillés de peaux de bêtes et prirent formellement possession de l'Ile, qu'ils appelèrent Baccalaos, nom donné à la morue par les natifs ; un nom, remarquons-le, qui a été adopté dans le langage des Portugais (baccaleao). Subséquemment quelques avanturiers procédèrent de Portugal à l'Ile et formèrent un établissement d'où ils furent chassés par les Anglais sous Sir Francis Drake, pendant le règne d'Elisabeth. En 1610 une charte fut accordée à une compagnie d'aventiriers de Londres et de Bristol, pour la colonisation de Terreneuve, et une colonie fut établie à la Baie de la Conception. Quatre ans plus tard des cours de justice furent établies dans l'Ile par l'autorité Royale ; et le premier, Lord Baltimore, en 1623, établit une colonie florissante à Ferryland, sur la côte est, où il résida lui-même pendant plusieurs années. A partir de ce temps, grand nombre d'établissements furent continuellement faits le long de la côte, par les Anglais, tandis que les Français s'établissaient au sud, à Placentia, dans la Baie de ce nom, et en maintinrent la possession jusqu'au traité d'Utrecht, en avril 1713. Par ce traité, Terreneuve et ses dépendances furent déclarées appartenir entièrement à la Grande-Bretagne, mais il fut permis aux Français de pêcher et saler leur capture sur quelques parties du rivage, sans qu'il leur fut permis d'élever aucune fortification au sujet des pêcheries.

Il fut convenu en 1818 que les vaisseaux appartenant aux Etats-Unis auraient en commun avec les sujets britanniques, le privilège de pêcher le poisson sur la côte du sud, entre le Cap Ray et les Iles Ramea, et sur les côtes de l'ouest et du nord, depuis le Cap Ray jusqu'aux Iles Quirpon ; aussi sur les côtes des Iles de la Madeleine, sur les côtes, baies, hâvres et criques du Labrador, depuis le Mont Joli par le détroit de Belle-Isle et de là vers le nord, indéfiniment le long de la côte comme ci-devant, mais sans préjudice aux droits exclusifs de la compagnie de la Baie d'Hudson. Et ils ont aussi la liberté de sécher et saler le poisson dans aucun des hâvres, baies, et criques non établis des parties du sud de Terreneuve et Labrador, mais aussi longtemps seulement qu'ils demeureront non établis.

Lettre Provinciale

QUEBEC, le 11 mars 1907.

On s'attendait à ce que le rapport du comité d'enquête sur la lettre du baron de l'Epine fut soumis à la Chambre aujourd'hui, mais le président, M. Dupuis, étant absent, la suite est remise au prochain numéro.

Cependant, cette affaire L'Epine, qui menace d'accaparer toute la session, ne pouvait manquer de revenir sur le tapis aujourd'hui, et parmi les nombreux incidents qui se sont déjà greffés autour d'elle, celui de cet après-midi n'est pas des moins intéressants.

L'hon. M. Leblanc, la semaine dernière, avait demandé et obtenu un ordre de la Chambre pour la production d'un état détaillé des dépenses de l'hon. M. Prévost en Belgique, et de toute la correspondance officielle échangée entre le gouvernement d'une part et l'abbé Arts et le baron de l'Epine d'autre part.

Mercredi soir, l'hon. secrétaire provincial produisait sur la table de la Chambre l'énorme dossier.

Avant de passer à l'ordre du jour, aujourd'hui, l'hon. M. Leblanc s'est levé pour faire remarquer au gouvernement que le dossier qui lui a été fourni sur ordre de la Chambre, est incomplet. D'après ses renseignements, il a lieu de croire qu'il y manque un document important, une lettre qu'aurait adressée M. l'abbé Arts, au premier ministre par l'entremise de ses procureurs, MM. Drouin, Pelletier, Baillargeon et Saint-Laurent.

Dans cette lettre, l'abbé Arts se plaint, d'avoir été insulté sur le parquet de la Chambre par l'hon. M. Prévost. Il demande à l'hon. M. Gouin d'imposer une rétractation publique à son collègue, à moins que M. Prévost ne se cachant plus derrière l'immunité parlementaire, ose répéter en dehors de la Chambre les mêmes accusations.

Pour se justifier, pour se défendre, l'abbé Arts ou plutôt ses procureurs, ont annexé à sa lettre de protestation, une foule de lettres, de témoignages authentiques, et de pièces justificatives.

—o—

L'hon. M. Leblanc avait commencé de lire quelques passages de ces lettres, d'une entre autres de M. Ernest Villate, à propos d'un banquet donné par l'abbé Arts à M. Prévost, lorsque l'hon. M. Gouin soulève une question d'ordre, prétendant que M. Leblanc n'a pas le droit de lire des documents qui ne sont pas produits.

"Puisqu'on soulève la question d'ordre, reprend alors M. Leblanc, je soulève à mon tour une question de privilège. La Chambre a donné ordre de produire toute la correspondance officielle, et le gouvernement a désobéi à cet ordre, en ne produisant pas cette partie de la correspondance qui a un caractère officiel. Et pour démontrer ce caractère officiel, M. Leblanc s'apprête à lire de nouveau, lorsqu'il est encore une fois arrêté par M. Gouin. Le premier ministre est d'avis qu'il faudrait un nouvel ordre de la Chambre.

L'orateur intervient et fait remarquer que les documents dont veut se servir M. Leblanc, ne sont pas devant l'assemblée.

"C'est précisément parce qu'ils ne sont pas devant la Chambre, et qu'ils devraient y être, répond M. Leblanc, que je me plains. En ne produisant pas toute la correspondance officielle que j'avais demandée on a attaqué mon privilège de député; et pour le démontrer, comme c'est mon droit, il faut que je prouve que la correspondance omise est officielle, et je ne puis le faire qu'en en exposant le contenu.

L'hon. M. Leblanc rappelle d'ailleurs à M. Gouin qu'il avait promis de produire tout ce qui se rapportait à l'abbé Arts. M. Gouin corrige en disant qu'il a promis la correspondance de l'abbé Arts, non les lettres d'avocat de M. Pelletier.

M. Leblanc ne peut s'expliquer cette omission. Ou l'abbé Arts a raison de se plaindre ou il a tort. S'il a tort, il faut que le pays le sache enfin, et s'il a raison, il faut que justice lui soit rendue. Or, l'abbé Arts pour revendiquer son honneur attaqué en plein Parlement, n'a pas d'autre moyen que de s'adresser au gouvernement lui-même par le canal ordinaire, par ses procureurs fondés de pouvoir.

M. Gouin répond qu'il ne s'agit non pas de l'honneur de l'abbé Arts, mais seulement de savoir si le gouvernement s'est conformé à l'ordre de la chambre. Il ne croit pas que la lettre dont parle M. Leblanc puisse être comprise dans les termes de la motion, parce qu'elle n'est pas de l'abbé Arts.

Le premier ministre n'a eu connaissance de la lettre de M. Pelletier, qu'après l'adoption de la motion, mais quand même il l'eût alors connue, il ne l'aurait pas davantage produite. On n'a demandé qu'à donner un ordre régulier de la chambre pour la production de cette lettre particulière, et la question pourra être discutée au mérite.

—o—

M. Tellier prend ensuite la parole. Le gouvernement, dit-il, ou un de ses membres, a reçu de l'abbé Arts, représenté par son procureur, une certaine lettre, qui n'est pas un dossier... il s'agit de savoir si cette lettre devait être...produite.

Le député de Joliette trouve étrange que le procureur général prenne sous sa responsabilité de dire : Je produirai la correspondance signée par l'abbé Arts personnellement, mais non pas celle signée par ses procureurs.

"Je ne reconnais pas que MM. Drouin et Pelletier soient ses procureurs, interrompt M. Gouin.

—"L'hon. premier ministre, réplique M. Tellier, a trop de connaissances légales pour ne pas savoir qu'un mandat d'avocat n'a pas besoin d'être prouvé, jusqu'à ce qu'il soit contesté.

Ici l'Orateur intervient encore pour expliquer à M. Tellier qu'il s'agit ici d'un mandat émané de l'étranger. —C'était la quatrième fois que l'Orateur se mêlait ainsi à la discussion. M. Tellier lui dit alors: "Malgré tout le respect que j'ai pour votre opinion, M. l'orateur, permettez-moi de vous dire que pour le moment, je discute avec ceux de mes collègues qui ont le droit de parler".

Et M. l'orateur se rassit.

M. Tellier a en même temps protesté contre le mot "client" dont s'était servi l'Orateur, sans doute par un lapsus lingual. Le député de Joliette ne veut pas qu'on le suppose représenter autre chose que le peuple.

Depuis quinze ans, continue le député de Joliette, j'ai comme procureur, correspondu des centaines de fois avec le gouvernement, et jamais je n'ai entendu un procureur général soutenir qu'il était besoin de prouver mon mandat.

Il y a d'ailleurs un principe fondamental, c'est que ce qui est fait par le mandataire est censé fait le mandant. La correspondance de l'abbé Arts comprend la...sienne propre et celle de ses procureurs autorisés.

M. Tellier dit qu'il ne connait pas le document dont parle M. Leblanc, et M. Gouin dit que le député de Joliette n'aurait pas parlé comme il l'a fait, s'il le connaissait. Mais alors, reprend M. Tellier, si vous aviez d'autres raisons à donner à cause du contenu de la lettre, pourquoi ne l'avoir pas donnée?

La discussion finie, sur le formel refus de M. Gouin de produire la lettre à moins d'un ordre nouveau, l'Orateur insiste pour décider la question d'ordre, et il la résout dans le sens que l'on sait.

—o—

Ce débat a occupé presque toute la séance de l'après-midi. Les lois sur les droits de successions, sur la taxe des corporations commerciales, et les amendements à la loi des licences ont été lues une première fois.

—o—

Au conseil législatif, on a discuté toute la soirée, le bill de Québec, pendant qu'à la chambre, toute la séance était consacrée à l'examen du budget, M. Leblanc se livrant à une critique prolongée de l'administration des terres.

—o—

QUEBEC, le 10 mars 1907.

L'Assemblée Législative a siégé samedi. Vu l'absence d'un grand nombre de députés, on n'a pas transigé d'affaires importantes.

L'hon. M. Gouin a proposé certains amendements aux règles de procédure de la Chambre, en accord avec la décision rendue par l'Orateur l'autre jour, et qui donne une interprétation nouvelle des règles 43 et 67.

Le gouvernement a aussi fait connaître son intention de nommer un cinquième juge à la Cour Supérieure de Québec, l'honorable premier ministre a présenté une loi à cet effet.

Les résolutions de M. Prévost concernant les mines de Québec, et la loi pourvoyant à la construction d'une nouvelle prison dans le district de Montréal, ont été lues une deuxième fois, sans discussion.

Une réponse significative a été donnée par l'hon. M. Roy à une interpellation de M. Mousseau. Il n'y a pas de statistique officielle qui permettent au gouvernement d'établir le chiffre des enfants qui, à Montréal, ne fréquentent aucune école. Ce sont pourtant là des renseignements fort utiles que les gouvernements se font ordinairement un devoir d'obtenir.

—o—

—Au Conseil Législatif plusieurs projets de loi importants ont été adoptés. Plus encore que le bill de Montréal, le bill de Westmount a été mutilé, défiguré ; il n'en reste presque plus rien.

On sait que cette municipalité est depuis longtemps en difficulté avec le Montreal Water & Power. Elle demandait à la Législature l'autorisation de construire un système d'aqueduc et d'exproprier même la Montreal Water & Power, au cas où les tribunaux décideraient que cette compagnie n'aurait pas rempli son contrat.

L'assemblée avait commencé par rayer la clause du séquestre, et le Conseil a fini par biffer tout le reste qui se rapportait à l'affaire de l'aqueduc. Les délégués de Westmount s'en retournent les mains vides.

—o—

—Le comité des comptes publics a siégé hier pour la première fois depuis plus de trois ans. C'est l'hon. M. Leblanc qui en a requis la convocation. Le député de Laval entend faire une étude sérieuse des détails de l'administration. Le premier chef de département qui a été entendu est M. Machin, assistant trésorier, dont un sténographe a pris textuellement la déposition. M. Leblanc l'a interrogé au sujet du paiement des créances du gouvernement par billets. Ce système daterait, paraît-il, des premiers temps du gouvernement Mercier, en 1887.

—o—

—Certaines rumeurs qui circulent laissent prévoir que la semaine qui commence sera fertile en incidents. Il y a de la sensation dans l'air. L'opposition ne croit pas que la session puisse être terminée avant samedi prochain.

Les savants veulent tout savoir. Un d'entre eux a calculé la mémoire humaine. Un enfant retient environ 500 mots ; un adulte, 20,000 ; on a remarqué des cas exceptionnels, tels que le professeur Osa Gray, qui se rappelle les noms de 25,000 plantes. Certains hindous peuvent réciter sans arrêt les 10,000 vers du "Rig Veda". Les Chinois et quelques chefs des tribus polynésiennes ont une mémoire non moins extraordinaire. Quant aux musiciens, on sait qu'il en existe beaucoup qui peuvent jouer pendant une journée entière des morceaux différents sans musique.

De Necessité dans Toute Cuisine

Solide Extrait de Boeuf d'Armour

(EMPOTE AU CANADA)

est une merveille dans la cuisine. Il est presqu'indispensable pour donner du goût et de l'apparence à tous les mets qu'on prépare. Il fait des soupes allechantes et un riche thé de bœuf.

L'Extrait de bœuf d'Armour est solide, non pas liquide. C'est l'extrait condensé de bœuf de première qualité, mis dans des pots en jolie porcelaine. Il est plus économique que toutes les autres marques parce qu'il dure quatre fois plus longtemps.

Demandez le livret gratuit : Culinary Wrinkles.

ARMOUR LIMITED, - TORONTO.

FABRIQUE CANADIENNE — 77, FRONT STREET EAST

OU LA GRANDE-BRETAGNE EST LA PREMIERE

M. Money, M. P., apprend au monde commercial que la nation anglaise est la première du monde dans ses exportations.

Si l'Angleterre n'exportait pas, elle disparaîtrait bientôt de la carte des peuples qui comptent.

Elle est essentillement une nation d'exportation de matières manufacturées et d'importation de matières brutes.

Les Américains exportent moins que l'Angleterre. La raison est facile à découvrir. Les Etats-Unis constituent par eux-mêmes l'un des plus grands peuples de consommation intérieure qui soient en existence. Ils comptent déjà de 85 à 87 millions d'habitants. Ils sont pourvus d'un tarif protecteur, d'un système de chemins de fer dont les prolongements et les ramifications augmentent de jour en jour.

Le commerce intérieur de la République américaine représente le commerce intérieur de plusieurs nations de l'Europe.

TRAITEMENT DU MAIRE ET DES ECHEVINS

Nous espérons que personne ne suppose que "La PATRIE" entretient l'opinion que le mince traitement que reçoivent Son Honneur le Maire et les représentants de la ville influence leur opinion.

Le directeur politique de "La PATRIE" fait cette suggestion en rapport avec un ensemble de changements, qui seraient de nature à placer Montréal sur un pied à peu près semblable à Glasgow, — la cité la mieux administrée qui soit connue.

Quelqu'un nous a représenté que la suppression du traitement des échevins empêcherait les ouvriers de devenir candidat.

Sûrement, les unions ouvrières, les ouvriers groupés dans leur ensemble, sont en position, si cela est nécessaire, de trouver quelques cents piastres pour compenser la perte de temps de quelques-uns des leurs.

La question des traitements est, au reste, de peu d'importance.

Glasgow et d'autres cités étaient dans une situation désespérée, elles étaient criblées de dettes. Elles ne jouissaient d'aucun confort. Une agitation surgit de cet état de choses. Et après quelques années de travail, ceux qui étaient à la tête du mouvement de réforme, avaient réussi à créer une opinion assez active pour que le Conseil de la ville de Glasgow devint un Conseil modèle, non - seulement pour l'Angleterre, mais pour tous les partisans de la bonne administration municipale.

MANITOBA

Le cabinet Roblin a fait élire un autre partisan dans le comté de Gilbert Plains, hier. Les libéraux n'ont pas jugé à propos de présenter un candidat, mais ils se proposent de faire la lutte dans Gimli. Cependant leurs chances de succès paraissent bien légères.

Ainsi que nous le disions, le lendemain des élections générales, le cabinet Roblin aura une majorité de 17 sur une chambre de 41 députés: 29 conservateurs et 12 libéraux.

La majorité du premier ministre dans le comté de Dufferin, est de 171.

M. Préfontaine a été élu par 105 de majorité dans Carillon.

AMELIORATIONS NECESSAIRES

L'hôtel-de-ville

Tous ceux que leurs affaires appellent de temps à autre à l'hôtel-de-ville ne peuvent s'empêcher de constater que notre édifice municipal ne répond plus aux exigences du service public. Le personnel est à l'étroit, les bureaux se touchent, les employés se meuvent avec difficulté. Il n'y a plus de place pour les records, etc. Le conseil, les commissions, les échevins semblent y être de trop ! Et les affaires augmentent tous les ans, à mesure que la population grandit et que Montréal se développe.

Il n'est donc pas étonnant que nos édiles songent à mettre fin à la gêne actuelle en ajoutant une aile à l'édifice municipal ou en le haussant de deux autres étages.

Au point de vue esthétique, l'on peut se demander si cette transformation n'aura pas un effet désastreux ?

Y a-t-il assez de terrain autour de l'hôtel-de-ville pour permettre d'agrandir le bâtiment de façon à en respecter la beauté des lignes ?

Avant d'ordonner les travaux dont nous parlons, les autorités civiques ne manqueront pas de consulter les meilleures architectes.

Une amélioration est absolument urgente : construire un nouvel ascenseur. L'appareil actuel est démodé, insuffisant. Il en faudrait au moins deux, d'un mécanisme moderne.

La nouvelle commission de l'Hôtel-de-Ville, qui a pour président l'échevin A. A. Laibreeque, mettra sans doute incessamment ces diverses questions à l'étude, avec la ferme résolution de les régler à la satisfaction du public et pour le plus grand bien de la cité.

ACTUALITES

Des médecins du Massachusetts, les docteurs Duncan MacDougall, Syrnil, d'Haverhill, et Grant, de Lawrence, après six années de recherches obstinées, prétendent avoir réussi à démontrer l'existence physique de l'âme humaine. Ils affirment avoir établi la pesanteur de l'âme, qui est d'une once.

—o—

M. François Coppée vient de faire don à l'Académie française d'une somme rapportant un intérêt biennal de $200, devant servir à fonder un prix pour les jeunes poètes. Dans sa lettre, M. François Coppée exprime le regret que les poètes soient moins encouragés que les prosateurs.

—o—

Une dépêche de Berlin au "Lloyd's Weekly" de Londres, dit que le gouvernement a décidé de consacrer une somme de $50,000,000 à l'élargissement et à l'approfondissement du canal Empereur Guillaume, qui relie la Baltique à la mer du Nord.

Les travaux dureront dix ans.

—o—

Les libéraux de Durham, Ont., réunis à Bowmanville, ont résolu de convoquer une convention, le 6 avril, pour choisir un candidat pour la législature provinciale. Des résolutions furent adoptées à l'unanimité exprimant confiance en Sir Wilfrid Laurier et ratifiant le choix de l'hon. Geo. R. Graham comme chef du parti dans la province.

—o—

Le sénat de l'Etat de Californie a adopté à l'unanimité un projet de loi d'après lequel, lors des prochaines élections de Californie, les électeurs seront appelés à se prononcer pour ou contre l'admission des immigrants asiatiques, c'est-à-dire des Japonais, puisque les Chinois sont déjà exclus.

La commission des relations fédérale a présenté au sénat un projet de résolution qui sera certainement adopté et dans lequel la législature de Californie proteste contre l'adoption, par le congrès des Etats-Unis, d'une loi autorisant la naturalisation des Japonais.

—o—

La législature de la Colombie Anglaise a rappelé la taxe sur les commis-voyageurs, sauf pour les voyageurs des commerçants de tabac et de liqueurs enivrantes qui n'ont pas de succursale dans les limites de la province.

—o—

Deux candidats sont sur les rangs dans Carleton, Ont : M. McElroy, de Carp, conservateur, et Wm. Haston, conservateur indépendant. Votation lundi prochain.

—o—

Il est de nouveau rumeur que M. Power, député de Québec-Ouest sera nommé ministre sans portefeuille, à Ottawa, pour représenter l'élément irlandais.

CHEMINS DE FER

Après trois ans d'explorations en tous genres, par une équipe nombreuse d'ingénieurs, pour trouver la route la plus économique et praticable à travers les Montagnes Rocheuses, le Grand-Tronc-Pacifique a choisi la passe Yellowhead, d'Edmonton à Prince Rupert, C.A., qui a été approuvé par le gouvernement en novembre 1906. On se rendra compte de l'importance du choix de la route Yellowhead, quand nous dirons que l'élévation totale du terrain n'est que de vingt et un pieds au mille pour toute la distance qui sépare Edmonton de Prince Rupert. En traversant les montagnes, la voie ferrée ne rencontrera qu'un sommet, dont la hauteur est seulement de 3,712 pieds.

—o—

Le "Vancouver World" dit qu'il est probable que les malles de la Nouvelle-Zélande, qui sont actuellement expédiées par San Francisco seront expédiées à l'avenir par Vancouver ou un autre port des côtes du Pacifique. Le subside que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande payait à l'Oceanic Steamship Co., de San Francisco, a été cancellé, et on dit qu'il pourrait bien ne pas être renouvelé. La malle de la Nouvelle-Zélande se plaint beaucoup du service de San Francisco.

—o—

—Une autre semaine financière satisfaisante a été enregistrée par le Pacifique Canadien. Les recettes de la compagnie, pour la semaine finissant le 7 mars, se sont élevées à $1,841,000, contre $1,733,000 durant la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de $108,000.

—o—

Le tracé définitif du nouveau transcontinental, depuis Winnipeg jusqu'à Québec, ayant été complété et approuvé, il est intéressant de noter que la distance de Winnipeg à Québec est de 1,349 1-2 milles, tandis que la distance de Winnipeg à Montréal est de 1,461 1-2 milles. Comme on le voit, la distance entre la métropole de l'ouest et Québec est 72 milles plus courte que celle de Winnipeg à Montréal. La voie ferrée, qui passera au nord du C.P.R. et du Canadian Northern, sera 150 milles au nord de Montréal.

—o—

Avant longtemps, Prince Rupert, le terminus du Grand-Tronc-Pacifique, communiquera avec Vancouver et le monde extérieur par un système combiné de téléphone et de télégraphe. Le téléphone sera relié au télégraphe du Yukon à Aberdeen.

La Cie S. CARSLEY, Limitee.

12 Mars 1907

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M.

LE FAIT EST QUE NOS PRODUCTIONS de CHAPEAUX

Sont plus élégantes que jamais. L'étalage représente les plus beaux ouvrages des maitres de la Mode. Voici quelques descriptions :

CHAPEAU MODELE DE PARIS, en mohair vert, style tombant, large et souple, garni de Marquisette grise, drapée autour de la calotte, retenus ensemble par deux ornements, deux grandes plumes vertes et une grise retenues ensemble par une rose rose, très chic combinaison. Prix spécial. $21.90

CHAPEAU MODELE DE PARIS, en mohair bleu et paille de fantaisie, très jolis avec calotte haute en forme de cloche, garni de larges pendants de ruban, plusieurs roses et herbes autour de la calotte. Prix $15.00

CHAPEAU DE MODELE PARISIEN, bleu-pâle, en tresse de sateen, large calotte tan en tulle, garni de ruban pourpre et de roses de nuance pourpre. Prix $10.00

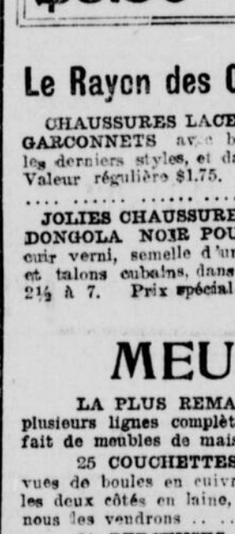

Costumes du Printemps

NOUVEAUX COSTUMES DE PRINTEMPS dans une grande variété.

TRES SPECIAL aujourd'hui, chic costume en Vécuna noir et bleu-marin, joliment garni de galon et soie, valant $16.00. Prix de demain $11.25

Blouses

CHICS BLOUSES EN SOIE japonaise et blanche, joliment garnies d'insertion de dentelle. Le dernier style de New-York. Prix spécial $3.75

RUBANS

NOUVEAUX RUBANS FAILLETURE, 5 POUCES DE LARGE, dans 24 nuances différentes. Bonne valeur spéciale pour pompons de chapeaux. Spécial 39c

RUBANS TAFFETAS PURE SOIE, 5 à 6 pouces, couleur de bleu - marin, rouge, rose, faon, brun, nil, émeraude, ciel, orange, vieux rose, jaune, réséda. Spécial 15c

RUBANS POUR CHEVEUX, EN TAFFETAS NOIR PURE SOIE, 3 POUCES le large. Spécial, 15c. Même qualité, 4 pouces 18c

$3.50 $3.50

BLOUSES EN SOIE

Faites par Tailleur

MERCREDI ET JEUDI

MILLER ET MILLER les TAILLEURS et AJUSTEURS experts de New-York, tailleront et ajusteront d'après vos mesures.

BLOUSES EN SOIE LOUISINE, FAITES PAR TAILLEUR, à choisir parmi dix styles différents, taillées et ajustées avec de la bonne Soie Louisine d'une valeur de 75c, dans les couleurs de gris argent, ciel, rose, cardinal, mais, brun, et turquoise.

$3.50 $3.50

VENTE DE SOIES

Notre étalage de soies surpasse tous les efforts faits jusqu'ici par le Grand Magasin, les modistes achètent en très grande quantité, les dames disent que notre étalage est unique.

TAFFETAS à effets de nouvelles rayures Parisiennes, 5 tons, dans les couleurs de vert, hélio, bleu - marin. Prix spécial.. .. .. $1.15

TAFFETAS, dans de nouveaux effets de Dresde, fonds blancs avec jolis effets de Dresde dans les couleurs de bleu, hélio, rose. Prix spécial $1.30

TAFFETAS à rayures de Dresde, 4 tons à effets de vert, rose, rouge, ciel, hélio. Prix spécial 98c

Le Rayon des Chaussures Chez Carsley

CHAUSSURES LACEES EN VEAU NOIR POUR GARCONNETS avec bonne semelle pesante, dans les derniers styles, et dans les grandeurs de 11 à 13. Valeur régulière $1.75. Prix spécial .. $1.35

JOLIES CHAUSSURES LACEES EN CHEVREAU DONGOLA NOIR POUR DAMES, avec bouts en cuir verni, semelle d'une bonne pesanteur moyenne et talons cubains, dans les grandeurs de 2½ à 7. Prix spécial.. .. .. .. $2.75

412 Derniers Articles en Ferblanc

Seulement 12 BOUILLOTTES A POISSONS EN FERBLANC EPAIS, 16 pouces, avec couloir, retourne le poissons sans le briser, valeur $1.35. Prix spécial.. .. .. .. $1.00

300 GRANDS COULOIRS POUR LA SAUCE, avec bord en beau fil métallique, valant 25c, pour 15c

100 LECHEFRITES EMAILLEES, extérieur bleu, intérieur blanc, contient 2 pintes, valant 30c. Prix spécial.. .. .. .. 23c

MEUBLES A PRIX COUTANT

LA PLUS REMARQUABLE VENTE DE MEUBLES AURA LIEU DEMAIN. Nous avons acheté plusieurs lignes complètes dont toutes sont des modèles de 1907 et comprennent presque tout article en fait de meubles de maison.

25 COUCHETTES EN FER, sommier et matelas, complètes avec lit émaillé, 3 pieds de large, pourvues de boules en cuivre, sommier avec ressort en fil métallique bien tissé, matelas mêlé, centre en fibre, les deux côtés en laine, bordé tout autour ; la couchette complète vaut $8.50. Pour les écouler nous les vendrons $7.35

30 BERCEUSES EN ROTIN, grande dimension, très joli dessin, bien faites et valant $4.50. Réduites à, chacune $3.70

60 TABLES DE SALON ET DE CHAMBRE A COUCHER, EN CHENE bien fini, valant $2.00. Réduites à, chacune $1.60

DANS LES BUFFETS, notre variété est très grande et nos prix commencent à $9.75 en montant.

TABLES ET CHAISES DE SALLE A MANGER, notre variété de patrons est considérable et les prix pour les Tables, depuis .. .. .. en montant. $4.60

NERVOSITÉ ET VIN PHOSPHATÉ AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES

On ne peut que rendre la santé organique au corps et, pour cela, LE VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES est le meilleur tonique des nerfs qui se puisse trouver. Le secret de sa manufacture est jalousement gardé par les Trappistes. Ses effets curatifs, pour ainsi dire miraculeux, sont dûs à la combinaison du quinquina et du phosphore—deux des plus puissants reconstituants naturels connus—si parfaitement combinés que leur effet est décuplé. Par la même cause, les résultat sont aussi décuplés.

Ces deux produits, rendus parfaitement assimilables, sont absorbés par le système tout entier, les nerfs retrouvent leur force perdue par le fait que le sang est régénéré, vitalisé et enrichi.

Les affections nerveuses disparaissent rapidement, la débilité, la prostration nerveuse et l'épuisement nerveux font place à la santé et au bien-être physique.

C'est un remède souverain pour tous ceux dont les nerfs sont affaiblis ou épuisés. Essayez-le.

En vente dans toutes les pharmacies.

Motard, Fils et Sénécal, seuls agents, Montréal, Can., Rouse's Point, N. Y.

OUVERTURE DE MODES

Exposition de Modes
DE PRINTEMPS

Nous invitons toutes les dames à venir visiter notre Exposition de Modes qui s'ouvrira le

Mardi, le 12 Mars,

pour se continuer les jours suivants.

JENNIE GROSS, 446 Rue St-Laurent
9 12

Revue Mondaine

Réception.

Madame Henri Béique, née Louise Fréchette, recevra, mercredi et jeudi, de cette semaine, au numéro 225 est, rue Sherbrooke.

—o—

Lafleur-Grier.

Le mariage de M. le docteur H. A. Lafleur, de la rue Université, avec Mlle Olive Grier, fille de M. G. A. Grier, de la rue Redpath, a eu lieu hier soir, à 6.30 heures, à la résidence des parents de la mariée. Elle portait un costume de drap bleu avec chapeau de même teinte. Le Rév. M. Wardrop de Guelph officiait assisté du Rév. M. Mowatt. Des marguerites et des violettes décoraient les salons. M. et Mme Lafleur sont partis pour un voyage.

Pour Lady Laurier.

Lady Laurier, en visite à Québec, est la raison d'être de plusieurs événements mondains.

Madame Wilson a donné un lunch samedi, en son honneur, et Mme Archambault, recevait à dîner, pour elle, le même jour.

Dimanche, Madame Turgeon, recevait avant une partie de "bridge" donnée par Mme Philippe Roy au Palais Législatif. A cinq heures, Mme Routhier servait le thé pour la distinguée visiteuse. Hier soir Mme Langelier invitait quelques amies à un "bridge" pour rencontrer Lady Laurier qui restera à Québec, jusqu'à samedi.

—o—

Pour l'Europe.

M. le Dr J. A. Mireault, est parti hier soir, pour New-York où il doit s'embarquer jeudi à bord de la "Savoie" en route pour l'Europe, pour un séjour de deux ans.

Plusieurs amis après avoir fêté le voyageur en une réunion intime sont allés lui souhaiter, à la gare, un heureux voyage.

On remarquait MM. les docteurs J. Bruneau, G. Dupont, Albert La Salle, J. N. Roy, Lafortune, Gaston Naullet, A. Beauchamp, MM. Emile Beauchamp, G. E. Fontaine, L. E. Ouimet, O. Dupuis, notaire Laroche, C. Melançon et plusieurs autres.

—o—

Pour l'Europe.

Lady et Mlles Shaughnessy partiront bientôt pour un voyage en Europe.

—o—

Canadiens à Paris.

Se sont enregistrés, ces jours derniers, au bureau du commissariat canadien, 10 rue de Rome, Paris :

M. G. Belleau, Montréal ; Melle T. Bachand, Montréal ; Melle A.-E. Fournier Montréal ; M. T. Langlois, Rivière du Loup ; M. et Mme Dusablon, Montréal ; Dr et Mme A. Potvin, Québec ; Dr et Mme A. Tessier, Montréal ; Mme Bourgeois, Montréal; Melles Côté, Québec ; M. T. Brosseau, Montréal ; M. P. J. St.Maurice, Montréal.

—o—

Retour d'Europe.

—Le docteur Eugène Dufresne, chirurgien, après un séjour de trois ans à Paris, s'embarquera samedi prochain au Havre à bord de la "Provence," pour Montréal viâ New-York.

—o—

De retour.

—Le Dr Geoffrion, de l'Assomption, après une absence de deux années dans le Sud, pour cause de santé, est revenu parmi nous. Nous constatons avec plaisir que la santé de Madame Geoffrion est complètement rétablie.

—o—

En voyage.

—M. Raoul Mathieu est enrégistré au Chateau Frontenac, à Québec.

—Melle M. Louisa Ducharme, de Millbury Mass., en promenade depuis deux mois chez sa tante, Mme J. Ducharme, de Longueuil, est retournée dans sa famille hier matin.

—o—

En ville.

—MM. G. A. Gauvreau, M. P., et J. E. Marcile M.-P., Ottawa, sont de passage en ville.

—M. E. B. Devlin, d'Ottawa, est à Montréal et loge au Corona.

—M. G. Rolland, d'Ottawa, est de passage en ville.

—M. J. B. D. Légaré, de Québec est en ville et loge au Viger.

—M. le Dr J.-A. Couture, de Québec, passa quelques jours à Montréal.

—Mme Rodolphe Lemieux et Melle Jetté sont en visite a Montréal.

—o—

En voyage.

M. L. E. Outmet, propriétaire - directeur du Ourimetoscope, est parti hier soir, à New-York. Il sera de retour jeudi.

—Mme E. Larue, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mme Lelièvre, d'Ottawa.

CAMILLE.

Les meilleurs gants qui soient, sont ceux qui se trouvent au PARIS GLOVE STORE, 441 Rue Ste-Catherine Ouest.

"MARIE-MADELEINE"

Que les amateurs de bonne musique ne manquent pas de se rendre au Monument National, jeudi soir, pour entendre "Marie-Madeleine", œuvre de Massenet, qui sera exécutée sous la direction de M. Alex. M. Clerk, par l'Association Chorale de St-Louis de France, aidée d'un chœur puissant de dames.

Il reste encore de bonnes places, qu'on se presse de les réserver au Monument National, où on peut aussi se procurer "le libretto" de Marie-Madeleine.

LA FERMETURE DES BUVETTES

Une vive discussion, au sujet de la formation d'une commission spéciale

A la séance du conseil de ville hier après midi une commission spéciale a été nommée pour étudier la question de la fermeture des buvettes de bonne heure et de faire rapport. Mais cette nomination ne s'est pas faite toute seule.

L'échevin Proulx, le président de la commission de police, dit que conformément au rapport de la commission, il propose qu'une commission spéciale soit composée des échevins Lavallée, Mercier, Lapointe (L. A.), Clearihue, Lévesque, M. Martin, Ward et Proulx. ...

Le premier, l'échevin Lévesque demanda que son nom fut rayé de cette commission Il dit qu'il n'y avait pas lieu de nommer cette commission, car

LA COMMISSION DE POLICE

était plus que toute autre commission en état de régler cette question L'échevin Clearihue et l'échevin Mercier en firent autant, refusant de faire partie de la commission.

L'échevin Proulx insista et prit à partie les échevins qui refusaient de prendre la responsabilité de régler une question aussi importante, mais qui prenaient une bien plus grave responsabilité devant le public. L'échevin Lévesque protesta et dit qu'il ne craignait pas de prendre telle responsabilité, mais qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de cette question. Comme l'échevin Payette a déclaré qu'il ne craindrait pas de prendre sa part de ce fardeau,

L'ECHEVIN LEVESQUE

proposa alors en amendement que la commission spéciale fut composée des échevins Payette, Proulx, Larivière, Séguin, Gadbois, Martin et Stearns.

M. Payette s'étonna de voir que M. Lévesque refusait de faire partie de la première commission et qu'il trouvait le temps de faire partie de la seconde.

—"Pardon, dit l'échevin Lévesque, je n'ai pas mis mon nom sur la liste".

—"Qu'importe, répondit M. Payette, votre nom y est tout de même puisque vous êtes le proposeur de la motion'."

Immense éclat de rire, et l'échevin Lévesque, un peu confus, retira son amendement.

L'échevin Mercier proposa alors

UN AUTRE AMENDEMENT

qu'il doubla d'un point d'ordre, demandant que toute la question fût référée à la Commission de police.

Il s'en suivit une vive passe-d'armes entre les échevins Proulx, Payette, DeSerres, Martin, et Gadbois et l'amendement fut perdu sur le vote suivant :

Pour.—les échevins Clearihue, Turner, Sadler, Gallery, Lévy, DeSerres, Mercier, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, M. Martin, Lévesque, David et Molson.—15.

Contre.—Les échevins Payette, Proulx, Duquette, Major, Robillard, Labrecque, Bumbray, Stearns, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, White, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Houlé, Guay et Roy.—19.

"On n'aurait pas mieux voté sur le Power" dit un échevin.

L'ECHEVIN PAYETTE

se leva d'un bond :

—"Je proteste, M. le maire, dit-il, contre une semblable insinuation. Le conseil a déjà voté une fois sur la question de gaz et cela ne veut pas dire qu'il est tenu de voter toujours de la même manière. Personnellement je n'ai pas peur d'exprimer mon opinion, ce que j'ai fait assez souvent dans ce conseil".

L'échevin DeSerres trouve étrange que la nouvelle commission proposée par M. Proulx et suggérée par M. Payette, ne fût composée que d'échevins de la minorité et il croit que les membres de la Commission de police ont peur de toucher à cette question.

D'autres échevins parlèrent dans le même sens, quelques-uns, entre-autres les échevins M. Martin et DeSerres, ayant déclaré qu'ils avaient donné leur opinion sur le sujet de la fermeture des buvettes et qu'ils ne craignaient pas de la donner.

L'échevin Proulx dit qu'il estime que la question est assez importante pour que l'on s'y arrête et que quant à lui il ne veut pas se prononcer en fou, sans étude préalable,ajoutant que si tout le monde refuse,il l'a règlera seul, s'il le faut, mais après mûre réflexion.

L'échevin Lévesque dit qu'il, est prêt à faire partie de la commission si le nom de M. Payette est ajouté à la liste et il fit un amendement en ce sens. L'échevin Payette répondit qu'il ne se rendrait pas à cette fantaisie, grotesque, et demanda le vote. L'amendement fut battu sur une division de 28 contre 9 et la motion principale, celle de l'échevin Proulx, fut adoptée par 24 contre 13.

Et la séance fut levée.

Dans la Province de Québec

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE, 12 — Les membres de la société de secours Odd Fellows,ont eu une assemblée très importante à l'hôtel de ville. Au cours de cette soirée on a procédé à l'élection d'une vingtaine de membres. Après l'élection, un banquet de cent cinquante convertes a été servi à l'hôtel du Canada, sous la direction de MM. Choquette et Berthiaume.

—Samedi prochain, le 16, le juge Martineau siégera en Cour Supérieure, pour une cause en particulier.

—Messieurs Lamarche et Beauregard, qui avaient été engagés par la Cour St-Hyacinthe No 588 de l'Ordre des Forestiers Indépendants, pour assister aux funérailles du Chef Suprême, le Dr Oronyatekha, sont revenus de Deseronto, samedi.

—L'on est actuellement à faire une enquête minutieuse sur la conduite de nos hommes de police. D'après la rumeur, il se pourrait bien que des changements assez importants soient effectués, d'ici à quelques jours.

—M. Joseph L'Heureux, d'Upton, qui avait été débouté de son action en dommages prise contre M. Alexandre Dorais, du même lieu, vient de porter la cause en révision.

ST-JEROME

SAINT-JEROME, 12. — M. Maxime Giroux de notre ville, vient d'avoir la douleur de perdre sa fille aînée.Elle a succombé à la consomption à l'âge de 15 ans.

—M. Joseph Tessette, ci-devant gardien du cercle St-Antoine, ouvrira une boutique de barbier au mois d'avril. Il sera remplacé au cercle par M. Elica Lapierre.

—Le projet de loi demandant que la Cour de Circuit pour le comté de Terrebonne ait juridiction concurrente pour les causes de la Cour Supérieure dans le comté de Terrebonne et la partie nord du comté Labelle, passera-t-il où ne passera-t-il pas ? Ce projet de loi qui intéresse au plus haut Point les avocats de Saint-Jérôme passionne aussi quelque peu les hommes d'affaires de notre ville.

—M. Guillaume Beaulieu, gérant de l'hôtel de ce nom, doit prendre à bail une grande salle dans l'édifice Parent qu'il se propose de faire servir de salle d'échantillons pour l'utilité des voyageurs de commerce.

ST-CELESTIN

ST-CELESTIN, 12 — M. Ernest Provencher a obtenu un bureau de poste à la station. Par conséquent, les personnes qui demeurent dans les 2e, 3e et 4e rang de St-Célestin devront faire adresser leurs lettres à St-Célestin Station.

—Vendredi est décédé à l'âge de 85 ans, M. François Noury. Il était de Ste-Monique et demeurait avec son gendre depuis 6 mois. Le service et la sépulture ont eu lieu à Ste-Monique. Nous prions la famille éprouvée d'accepter nos sympathies.

MESDAMES, Souvenez-vous du Byrrh Wine. Si vous êtes faibles. découragées, débilitées, le Byrrh vous guérira.

VERCHERES

VERCHERES, 12. — Les 6 et 7 courant, avait lieu dans les salles de notre couvent, une séance dramatique et musicale, donné par le club "Fleurs de Lys" au bénéfice des Révérendes Sœurs des Saints Noms Jésus-Marie. On joua "La Tour du Nord", drame en trois actes par le Rév. P. H. Faure, S.J., et une comédie en un acte par Jules Renard, "l'Homme à la Fourchette".

Nous pouvons dire en toute sincérité que la soirée a été un véritable succès. Nos félicitations s'adressent à tous ceux qui ont pris une part active à cette soirée. Mentionnons cependant quelques noms. Nous avons applaudi M. A. J. Geoffrion dans son rôle du Comte de Stella ; Don Alonzo que personnifiait M. Armand Larose, nous est apparu comme un digne descendant des Stella ; M. Ulysse Bussières, M. Fr..est Chicoine, M. Alexandre Bussières et M. S. Laporte ont été fort applaudis.

La comédie "l'Homme à la Fourchette" nous a tenu continuellement en hilarité. Là encore, nous avons admiré le talent de MM. S. Laporte, Ul. Bussières et Alex. Bussières.

Le programme musical n'a pas peu contribué au succès de la soirée.

POINTE GATINEAU

POINTE GATINEAU, 12 — Dans les actions prises par Pierre Charrette contre la corporation de Gatineau et contre les échevins Legault et Alfred Paulin, les jugements ont été en faveur des défendeurs.

—Un grave accident est arrivé à la Gatineau : la pompe qui fournit l'eau au village s'est brisée et il est tout probable que nous seront privés d'eau pendant une semaine.

—Mlle Corinne Legault, institutrice, est actuellement en promenade chez son frère Alphonse Legault, avec une de ses amies, aussi institutrice, Mlle Perrier.

LACHINE

LACHINE, 12. — M. Augustin Cadieux, est dangereusement malade, chez son fils, le Capt. Cadieux.

TRIBUNE LIBRE

Sous le titre de "grave accusation" vous avez publié dans LA PATRIE, il y a quelques jours, que j'avais été arrêté sous l'accusation d'avoir volé la somme de $300 à M. Dansereau, dont j'étais l'employé.

Ces faits sont erronés et je vous prie de les rectifier: Je n'ai jamais été employé par M. Dansereau, et il a retiré sa plainte, qui, d'ailleurs, était mal fondée. Je vous prie de corriger.

Votre etc.,
ISRAEL NANTEL.

L'ESPERANTO

Une grande assemblée des amateurs de l'Espéranto aura lieu demain soir, au No 81 de la rue Saint-Christophe, sous les auspices du Klubo Progresso.

Tous ceux que cette langue internationale intéresse sont priés d'être présents.

DUEL DE LEGISTES DELMAS-JEROME

LES COUPS DROITS DE L'ATTORNEY DE DISTRICT RENCONTRES A LA PARADE PAR L'AVOCAT DE THAW.

NEW-YORK, 12. — Hier, le premier jour de la contre-preuve de l'Etat dans le procès de Harry K. Thaw, l'avocat de district Jérome est venu se heurter contre le mur solide des règles de la preuve construite autour du récit d'Evelyn Nesbit Thaw. M. Jérome commença à attaquer ce récit dès l'ouverture de la cour hier matin. Il s'en est suivi une lutte incessante entre l'avocat de la poursuite et M. Delmas, à la suite de laquelle le juge Fitzgerald maintint la décision rendue au commencement du procès: que le récit de Mme Thaw n'est admissible que comme tendant à démontrer l'effet qu'il a pu avoir sur l'esprit du défendeur, et que sa vérité ou sa fausseté n'a aucune importance. M. Jérome a essayé d'éviter cette décision en déclarant qu'il cherchait seulement à établir par des preuves circonstancielles quant aux détails du récit, que Mme Thaw n'a pas pu le faire à son mari. Bien qu'il doive se trouver face à face avec la même décision, on dit qu'il va essayer de la même manière de prouver un alibi pour White, le soir où il est accusé d'avoir maltraité mademoiselle Nesbit.

Les neuf-dixièmes de la séance d'hier ont été consacrés à des argumentations dans presque chacune desquelles M. Delmas a gagné son point en droit. L'avocat de district a appelé dix témoins à la barre pendant la journée, mais il n'a pu obtenir grand'chose à part la déclaration, par les témoins oculaires du drame, que Thaw semblait rationnel quand il a tué White.

M. Jérome a montré à Frederick Longfellow la copie photographiée de l'affidavit que Mme Thaw, prétendon, a signé dans le bureau de Hummel. M. Jérome demanda au témoin si Mme Thaw ne lui avait pas remis certains papiers qu'elle avait signés. M. Longfellow répondit dans l'affirmative. Il y eut ensuite une longue discussion entre M. Jérome et M. Delmas, à la suite de laquelle M. Longfellow

REDUISIT A NEANT

tout son témoignage en déclarant que Mme Thaw ne lui avait remis aucun document ressemblant en quoi que ce soit à l'affidavit Hummel.

Dans l'après-midi, M. Jérome appela à la barre James Smith, beau-frère de Stanford White. M. Smith était sur le toit du Madison Square Garden le soir du drame. Il connaissait Thaw et a parlé avec lui ce soir-là. Il dit que Thaw, debout près de son siège, jeta un long regard dans la salle.

M. Delmas s'objecta à ce témoignage et fut appuyé par le juge. L'avocat de la défense s'est objecté aussi à la comparution de Smith, l'objection n'était pas réglée lorsque la cour s'est ajournée.

VOICI UN MOYEN D'EVITER LES FRAIS DE MEDECIN

Des médecins donnent un conseil gratuit dont les parents peuvent profiter.

C'est une association de gentilshommes médecins et chimistes, dont tous étaient nés dans le commerce des médecines, si l'on peut s'exprimer ainsi, et qui ont été en rapport avec ce commerce toute leur vie, qui, les premiers, ont donné au monde Castorin, lequel est reconnu par tout le monde comme un remède agréable et efficace pour les maladies des enfantes. Il a toujours été reconnu comme une préparation pleine de mérite et sa récompense a été la popularité la plus grande dont ait jamais joui n'importe quel remède sur le marché : cette popularité n'a pas été obtenue par des réclames flamboyantes ou par des appels à l'ignorance ou aux préjugés populaires, mais par ses mérites réels. Tous les médecins le recommandent, et un très grand nombre d'entre eux le prescrivent.

Beaucoup de parents font venir le médecin de la famille. Beaucoup d'autres parents profitent de ce que les médecin leur a dit lorsque la première fois il a été appelé en consultation. Tous les bons médecins de famille disent : "Donnez Castorin aux enfants." Des parents bien portants connaissent ce remède depuis longtemps, car ils en prirent eux-mêmes lorsqu'ils étaient enfants. Il y avait plus de trente ans que Castorin fut introduit au foyer. Il portait alors la signature de Charles H. Fletcher, comme aujourd'hui. La signature est sa garantie qui est acceptée dans des milliers de demeures où il y a des enfants. On parle beaucoup aujourd'hui des nombreuses familles. Le Dr William J. McCram, d'Omaha, Neb., père de l'une de ces nombreuses familles. Voici ce qu'il dit : "En ma qualité de père de treize enfants, je connais certainement quelque chose au sujet de votre grand remède, et en dehors de mon expérience dans ma propre famille, j'ai, dans mes années de pratique, constaté que Castoria était un remède populaire et efficace dans presque toutes les maisons.

Charles H. Fletcher a reçu des centaines de lettres de médecins éminents qui ont la même opinion que le Dr McCram sur Castoria. Non seulement ces médecins disent qu'ils emploient Castoria dans leurs familles, mais ils le prescrivent à leurs patients. D'abord, c'est une préparation végétale qui assimile la nourriture et règle l'estomac et les intestins. Après les repas vient le sommeil, et Castoria est aussi approprié à cette fonction. Il fait disparaître la fièvre et empêche le manque de sommeil et cela sans faire nullement usage d'opium, de morphine ou autre narcotique dangereux.

Les journaux médicaux discutent avec répugnance sur les remèdes brevetés. Tout de même le Hall's Journal of Health, dit : "Il est de notre devoir de faire connaître le danger et d'indiquer les moyens pour améliorer la santé. Le temps doit finir où l'on empoisonne les enfants innocents par ignorance ou avarice. Selon nous, Castoria est un remède qui produit la santé en régularisant l'organisme et non en la déconcertant, et nos lecteurs ont droit à ce renseignement. 164

COURRIER DE QUEBEC

Renvoyé aux assises — L'association des commis épiciers — Retour de M. F. Carrell — Accident — Un petit déserteur.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 12 — Le jeune Adjutor Demers, de St-Joseph de Lévis, accusé de détournement d'argent au préjudice d'une compagnie d'assurance, dont il était l'employé, a été condamné, hier, à subir son procès en cour criminelle, au terme du mois d'avril prochain. Demers a cependant plaidé non coupable. Il est retourné en prison en attendant qu'il puisse fournir des cautionnements pour être mis en liberté provisoire.

—LES COMMIS EPICIERS de Québec viennent de fonder une association qui compte déjà une centaine de membres. Le premier bureau de direction a été constitué comme suit : Président, Adj. Pouliot ; vice-président, J. Rochette ; secrétaire, W. Cantin ; ass.-secrétaire, A. Gagnon ; trésorier ; G. Gingras; ass.-trésorier; V. U. Fiset ; comité, W. Lachance, J. Drolet, L. Fiset, G. Paquet, E. L. Jean, A. Rousseau, J. Dubé et M. Talbot.

—M. FRANK CARRELL, propriétaire du "Daily Telegraph", dont l'établissement rue Buade, a été détruit par un incendie, il y a une quinzaine de jours, est arrivé à Québec. M. Carrell venait d'arriver à Alger lorsqu'il a appris la nouvelle de son malheur, et immédiatement il s'est embarqué sur un paquebot en destination de Marseille.

—M. Siméon Dugal, contremaître de l'"Evénement" s'est démis une épaule, dimanche après-midi, dans un accident de voiture. Il est condamné à deux ou trois semaines de repos. M. Dugal est le doyen des typographes de Québec.

—UN VIEUX CITOYEN bien connu vient de disparaître en la personne de M. Elzéar Bédard, ancien maître de poste, décédé dimanche, à l'âge de 67 ans. Il a succombé à la paralysie, dont il souffrait depuis une couple d'années. Il était le beau-frère de l'hon. A. Turgeon.

—UN JEUNE DESERTEUR a été mis entre les mains du chef de police Trudel. Le gamin a déclaré qu'il se nommait Alfred Mathieu, fils de Théophile Mathieu, maître-maçon de Drummondville, et qu'il s'était enfui de la maison paternelle. Le capitaine Trudel s'est mis en communication avec le curé de la localité, afin d'obtenir des renseignements sur le jeune prisonnier.

COURRIER DE SAINT-JEAN

Une course — Incendie à Iberville — Notes.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINT-JEAN, 12—Les amateurs de sports de la ville de Saint-Jean se sont amusés dimanche dernier. ...Un pari de $50 avait été fait entre M. Alfred Beauchamp, boucher, de la ville de Saint-Jean, et M. J. Jetté,forgeron, de la paroisse de Saint-Athanase, sur une course de cinq milles, entre leur deux chevaux.

Devant un grand nombre de personnes, le cheval de M. Beauchamp a remporté la victoire et a couvert cette distance en 15 3-4 minutes. M. C. Laberge devait faire courir son cheval dans la même course, mais, pour des raisons personnelles, il a jugé à propos de n'y point prendre part.

—Il y a eu hier après-midi, un commencement d'incendie chez M. Joseph Davignon, propriétaire de l'hôtel du Canada, à Iberville. Le feu s'est déclaré dans la cave, près d'une barrique de boisson. En voulant éteindre les flammes, M. Davignon s'est brûlé assez sérieusement une main, mais l'incendie a pu être contrôlé avant d'avoir causé de trop grands dommages.

—M. Joseph Lavoie, maire d'Iberville, doit partir demain pour New-York, où l'appellent des affaires importantes.

—Le club de hockey de Saint-Jean, par un score de 3 à 2, a remporté la victoire sur le club de Cowansville. La partie a été très intéressante.

—L'honorable M. D. Monet, était de passage à Saint-Jean, hier, pour affaires.

COURRIER TRIFLUVIEN

Collège fermé — M. Jos. Poliquin décédé — Le sucre d'érable.

(Correspondance spéciale à la "Patrie")

TROIS-RIVIERES, 12— Pour cause de maladie et par mesure de précaution, les autorités collégiales de cette ville ont décidé de fermer les portes de leur institution, du 13 mars au 2 avril.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Poliquin, employé du bureau de poste de cette ville, fils de Mme Veuve P. Poliquin arrivée dimanche.

Le service a lieu aujourd'hui, à l'église paroissiale et le corps a été transporté à Arthabaskaville où aura lieu l'inhumation.

—Nous avons sur la glace devant la ville, un magnifique champ de course pour l'entraînement des chevaux.

—Si l'on en croit l'opinion des anciens, nous aurons cette année une abondante récolte de sucre. La température étant si belle, nos sucriers sont à faire leurs préparatifs.

—M. T. V. A. Genest, greffier de la Paix, est retenu à sa chambre par une légère indisposition.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Nouvelle société — Une escapade — Les courses.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-HYACINTHE, 12—M. Raoul-Honorius Leduc et Mme Victoria Perrault, de Marieville,, épouse de M. Prudent Morin, viennent de former une société, pour faire le commerce de peinture, tapisseries, etc., à Marieville, sous le nom de "Leduc et Cie".

—Le jeune Edouard Gratton, âgé de 13 ans, désertait de chez ses parents à Sherbrooke, avant-hier, et venait à Saint-Hyacinthe. La police de cette ville, informée de cette escapade, mettait hier matin, le jeune Gratton à bord d'un convoi du Grand Tronc,en destination de Sherbrooke.

—Samedi prochain, le 16, à 1 heure p.m., doit avoir lieu, à l'hôtel du Canada, une assemblée de tous les propriétaires de ronds de courses.On croit que quarante-cinq au moins seront présents.

Le but de cette assemblée est de préparer un circuit pour la prochaine saison et d'adopter des règlements nouveaux. ...

—M. Alphonse Gervais, le gérant du Rond Laframboise, commence la construction d'une allonge de cinquante pieds, au grand "stand" qui existe déjà, et il commence aussi la construction de vingt nouveaux "boxes" pour les chevaux. ...

De plus, on va faire, aussitôt que la neige aura disparu, un large trottoir qui partira du collège du Sacré-Cœur et qui conduira jusqu'à la grande tribune.

Exclusivisme de Chapeaux sans Extravagance

Quelque joli, quelque chic ou quelque élégant que soit un chapeau, ses charmes sont grandement amoindris, si l'exclusivisme ne lui est assuré.

Ce point essentiel est celui vers lequel nous tendons toujours, et c'est aussi celui que nous obtenons toujours.

L'exclusivisme n'est pas toujours allié à l'extravagance. Il est vrai que nous avons des chapeaux de **$75.00** et **$85.00**, seuls représentants de leur genre au monde, mais pour **$25.00, $20.00, $15.00** et même pour **$10.00**, nous pouvons vous donner un chapeau modèle dont le semblable ne se trouve nulle part ailleurs.

Dans les genres plus dispendieux, il y en a quelques-uns qui sont absolument inimitables. Toute ressemblance en est exclue, l'imitation est impossible, mais même aux prix moins élevés mentionnés plus haut, nous vous garantissons que votre chapeau sera exclusif.

The John Murphy Company Limited

Le magasin ferme tous les jours à 5.30. Mardi, 12 mars 1907.

GANTS ERRIN

Sont d'une élégance exclusive et de la meilleure qualité.
Assurez-vous qu'ils portent notre marque de Fabrique.
En vente chez tous les marchands. 5-06

LE SECRET DU BONHEUR

Conférence de l'abbé Brosseau à la Providence.

M. l'abbé Brosseau, du Mont St-Louis, a donné, hier après-midi, à 4 heures, une intéressante conférence à la réunion de couture des dames patronesses de la Providence.

S'appuyant sur le texte : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul", le conférencier dit, en une phrase éloquente, ce qu'est le bonheur, la soif de tous les êtres intelligents, d'être heureux, les moyens employés par eux pour y parvenir.

"Nous faisons des rêves à rebour, dit l'abbé Brosseau, nous cherchons le bonheur là où il ne peut être, nous sommes en égoïstes et non comme Dieu le veut." Le secret du bonheur ne serait-il pas plutôt dans l'oubli de soi-même, dans le dévouement sublime et constant, sans espoir de retour, quelque soient les circonstances de la vie ? Développant cette thèse avec toute la chaleur de la conviction qui veut se communiquer à son auditoire, le conférencier termine par l'exemple de la Vierge comme femme sublime, qui trouva son bonheur dans le dévouement surhumain pour son fils et exhorte les dames présentes à pratiquer dans leur sphère, le dévouement qui est si facile et si naturel pour tout cœur de femme.

Assistaient : Lady Lacoste, Mme L. J. Surveyer, Mme Rottot, Mme Papineau, Mesdames Lamoureux, Garneau, de Chateauvieux, Montbriand, Derome, Labelle, Rochon, Chamberland, Orsali, Allard, etc.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

NE TOUSSEZ PLUS

La toux vous fatigue et vous conduit à la bronchite si dangereuse en cette saison.

Le Sirop Mathieu
(Au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue)

Fait disparaître instantanément la toux et en même temps, il fortifie tout le système.

La Compagnie J. L. MATHIEU, Propriétaire,
SHERBROOKE, P. Q.

L. CHAPUT, FILS & CIE., MONTREAL.
Dépositaires en Gros.

En vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux

PATRONS DE "LA PATRIE"

1101 — Blouse de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux, 3 1-2 verges en 38 pouces.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 1101

Nom . . . . . .
No. . . . . .
Rue . . . . . .
Ville . . . . . .
Province ou Etat. . . . . .
Mesure de buste . . . . . .
De Taille. . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LA VERSION DES AUTORITES

Le surintendant du département de l'aqueduc produit son rapport sur la récente disette d'eau

Importante proposition de l'échevin Roy

Conformément aux instructions du conseil de ville, M. Geo. Janin, le surintendant de l'aqueduc, a préparé un rapport élaboré, en réponse aux critiques contenues dans le rapport de l'ingénieur Howe, inspecteur en chef de l'association des assureurs, relativement à la condition de notre système d'aqueduc, rapport qui fut présenté au conseil le 26 février dernier.

Le rapport de M. Janin, n'ayant pu être accepté régulièrement à une assemblée de la commission de l'aqueduc, avant l'assemblée du conseil, l'échevin Clearihue, le président de la commission, demanda, hier après-midi, si c'était le bon plaisir du conseil de recevoir ce rapport quand même et de le joindre à un rapport de la commission, fait antérieurement et dans lequel la commission expose la situation créée par suite des retards apportés à la livraison de la pompe de douze millions de gallons, achetée de la compagnie McDougall. Le conseil ayant décidé à l'unanimité que le rapport devait être reçu, celui-ci fut lu et consigné aux archives. Une motion de l'échevin Clearihue à l'effet de donner instructions aux avocats de la cité, d'avoir à prendre immédiatement des procédures légales contre la compagnie McDougall Caledonian Iron Works, afin de protéger les intérêts de la ville, fut aussi adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DE M. JANIN

"Il est exact, dit M. Janin, dans ce rapport, que le 23 février dernier, à 8 hrs 1-2 du matin, la pompe à vapeur Worthington No 2 du bas niveau a dû être arrêtée en raison du bris de la tige du piston et que le démontage et le remontage de la machinerie, ainsi que la confection d'une nouvelle tige ont duré jusqu'au 26 du même mois, à 4 hrs 10 p. m., privant ainsi pendant 80 heures l'approvisionnement de la cité d'une quantité d'environ 8 millions de gallons d'eau par jour. Je dis

8 MILLIONS

au lieu de 9 dont parle le rapport de M. Howe, attendu que l'eau était excessivement basse dans l'aqueduc en raison de la saison rigoureuse, l'arrêt de la pompe à vapeur No 2, laissant disponible environ 9 millions de gallons d'eau pour la force motrice hydraulique, les turbines No 1 et No 2 devinrent plus actives et pompèrent au moins un million de gallons d'eau de plus par 24 heures durant le dit arrêt de la pompe à vapeur No 2.

Il est exact qu'en raison de l'accident ci-dessus mentionné, la pression dans le système du bas niveau baissa notablement, mais le record des pressions enregistré durant cette période établit que cette pression fut toujours suffisante pour tenir les conduites du district du bas niveau en état de fournir de l'eau

EN CAS D'INCENDIE

aux pompes à vapeur de la brigade du feu. Les précautions que nous avons prises pour maintenir l'eau du bas niveau en état d'alimenter la suction de la pompe du haut niveau, nous ont permis de tenir à peu près continuellement, en cas d'incendie, à la disposition du district du haut niveau, une pression d'environ 120 livres dans les conduites qui sillonnent ce district.

La réponse au second item est du ressort du département du feu.

Sur le 3e item : (Capacité de pompage).

Il est vrai qu'en mars 1904, un rapport de M. Howe recommandait l'addition d'une pompe à vapeur de 15 millions de gallons, mais nous avions déjà recommandé précédemment une addition au "plant" à vapeur, et le 8 novembre de la même année, j'étais autorisé à préparer des spécifications afin d'obtenir des soumissions pour une pompe de 12 millions de gallons.

CES SOUMISSIONS

furent reçues le 31 janvier 1905, et la construction et l'érection de la dite pompe furent adjugées à la Compagnie John McDougall Caledonian Iron Works le 29 mai de la même année.

Malgré un protêt servi le 29 mai 1906 à la dite compagnie, la pompe n'est pas encore actuellement érigée comme le constate M. Howe dans son rapport.

Conformément à nos prévisions, cette pompe de 12 millions de gallons était destinée à constituer avec les pompes Nos. 1 et 2 un "plant à vapeur d'une capacité d'environ 34 millions de gallons suffisant, en cas d'arrêt total du "plant" hydraulique (ce qui n'a lieu que rarement et pendant une courte période hivernale) à approvisionner la cité pour

LA CONSOMMATION MAXIMUM

actuelle que M. Howe cote lui-même à 31 millions par 24 heures. Dans ces prévisions raisonnables la pompe actuelle No. 3 constituait seulement une réserve en cas d'incendie à l'une ou l'autre des trois autres pompes à vapeur.

L'accroissement de la consommation d'eau et de la population desservie par votre aqueduc nous avait néanmoins montré, avant que M. Howe l'ait signalé, la nécessité de pourvoir à une installation d'une capacité supérieure.

C'est dans ce but que, dès l'année 1903, nous avons mis à l'étude un projet d'agrandissement de l'aqueduc et de la création d'un "plant" hydraulique suffisant pour le pompage d'au moins 50 millions de gallons d'eau par 24 heures.

Ce projet tire en partie de celui qui avait, dès les années 1873, puis 1894, été reconnu par des experts tels que M. Louis Lesage, surintendant d'alors, MM. Francis Howley, Keefer, Vanier, etc, comme

LE MOYEN LE PLUS PRATIQUE

et le plus économique de satisfaire aux besoins futurs de Montréal, vient, après une longue période de vicissitudes administratives, d'aboutir devant la législature provinciale à l'autorisation conditionnelle et au vote des électeurs propriétaires d'un emprunt de 2 millions de dollars.

Si les électeurs comprennent les intérêts généraux de la ville, diligence suffisante est faite pour la mise en œuvre et l'achèvement de ce projet, et si la nouvelle pompe non achevée peut fonctionner prochainement, la situation de notre aqueduc sera d'ici à trois ou quatre ans ou plus en état de faire face aux besoins du présent et d'un avenir raisonnablement évalué, tout au plus, en attendant, aura-t-on besoin de faire

QUELQUES PERFECTIONNEMENTS

au "plant" existant, d'augmenter la capacité de nos chaudières afin d'assurer, au besoin, l'usage simultanée des quatre pompes à vapeur et de poser de nouveaux tuyaux d'ascension qui seront, du reste, nécessaires dans tous les cas. Au bas mot, après l'exécution du projet dont il est fait mention plus haut, la capacité de notre plant hydraulique sera de 50 millions de gallons, nonobstant le plant à vapeur qui restera en réserve pour une capacité d'environ 43 millions de gallons.

Il est néanmoins évident que si l'exécution de ce projet devait être retardé, il faudrait dès maintenant pourvoir à la commande d'une nouvelle pompe et d'une nouvelle chaudière à vapeur en prenant les mesures nécessaires pour que le temps de cette transaction soit plus court que pour la dernière.

Sur le 4e item : (Conduite rue Notre-Dame)

Le raccordement de la conduite de 24 pouces coupée par la gare Viger, sera exécuté aux premiers jours du printemps ; ayant été avisés vers la fin de septembre 1906 que des fonds pour cette opération étaient disponibles, nous avons fait les préparatifs nécessaires pour commencer dès que la saison le permettra.

Sur le 5e item : (Mise à l'épreuve du feu du bâtiment des pompes).

Une demande pour ce travail sera faire incessamment par votre département.

Sur le 5e item : (Système de haute pression dans les bas quartiers congestionnés de la cité).

La législature provinciale vient d'accorder l'autorisation conditionnelle au vote des intéressés, d'emprunter 1 million de dollars pour ce travail.

Respectueusement soumis.

GEO. JANIN.

M. Janin fait suivre son rapport d'une

PRECIS CHRONOLOGIQUE

important de la question d'accroissement de la force motrice à vapeur ou d'agrandissement du canal-aqueduc de Montréal ; agrandissement qui a pour but de porter la force motrice hydraulique jusqu'à une capacité de pompage d'au moins 50 millions de gallons par jour.

PRECIS CHRONOLOGIQUE

1873—Mars—Rapport de M. Louis Lesage, surintendant, recommandant l'adoption d'un plan pour la construction d'un nouvel aqueduc latéral à celui qui dessert encore actuellement la ville et qui devait augmenter le développement de la force motrice hydraulique et éviter l'usage coûteux de la vapeur.

Les conclusions de ce rapport ont été endossées par les plus éminents experts tels que MM. J. B. Francis, Walter Shanley, T. C. Keefer, etc.

1894—Mars—Rapport de MM. Keefer et Vanier, experts, recommandant comme plus économique que l'addition de nouvelles pompes à vapeur, la construction d'un nouvel aqueduc comme ci-dessus.

1904—5 janvier—Rapport de M. Janin, surintendant, signalant au conseil la nécessité d'étudier un plan non de construction nouvelle, mais d'agrandissement de l'aqueduc.

Demande de fonds pour faire cette étude.

1904—10 février—Rapport du même au maire Laporte, insistant sur la nécessité de cette étude.

1904—14 mars—Nouveau rapport, pour demander les fonds nécessaires à l'étude du projet.

1904—8 novembre—La force hydraulique restant la même, il devient nécessaire d'ajouter au "plant" une nouvelle pompe à vapeur de 12 millions de gallons, le surintendant est autorisé à préparer des spécifications et à demander des soumissions à cet effet.

1904—22 novembre—Dans la demande des crédits annuels, le surintendant Janin signale de nouveau la nécessité d'étudier l'agrandissement de l'aqueduc.

1905—31 janvier—Ouverture des soumissions pour la pompe à vapeur de 12 millions de gallons.

1905—28 février—Présentation par le surintendant Janin d'un rapport contenant un devis estimatif des dépenses à faire pour agrandir l'aqueduc et produire une force hydraulique suffisante pour pomper au moins 50 millions de gallons.

Ce rapport établit que l'économie de combustible résultant de l'exécution de ce projet permettrait le paiement de l'intérêt du capital de 2 millions de dollars et l'amortissement du capital en moins de 40 années.

1905—29 mai—Le Conseil de ville, adjuge la construction et l'érection de la pompe à vapeur de 12 millions de gallons à la Cie J. McDougall Caledonia Iron Works, de Montréal.

1906—13 mars—La Commission de l'aqueduc demande au conseil, des fonds pour l'étude du projet et subséquemment $2,000 sont votés à cet effet.

1906—29 mai—Le surintendant Janin fait rapport que la pompe à vapeur ci-dessus mentionnée n'est pas encore érigée.

1906—4 juin—Un protêt à cet effet est signifié à la compagnie McDougall.

1906—12 décembre—Adoption par la commission municipale de législation du projet d'emprunt de deux millions de dollars, pour l'exécution du plan d'agrandissement de l'aqueduc, proposé par le surintendant Janin dans son rapport du 27 février 1905.

Le Conseil de ville endosse la résolution susmentionnée de la commission de législation.

1906—25 février—Le comité des bills "privés" à la législature provinciale sanctionne le projet d'emprunt ci-dessus mentionné, tel que proposé par le Conseil de ville, c'est-à-dire sans clause pour référer le dit emprunt au vote des électeurs propriétaires.

1906—23 février—Bris de la pompe à vapeur No 2 au bas niveau. Commencement de réduction dans l'approvisionnement d'eau.

1906—29 février—L'assemblée législative confirme le vote de son comité des "bills privés".

1906—7 mars.—Le conseil législatif amende le projet d'emprunt sus-mentionné en en subordonnant l'autorisation au vote des électeurs propriétaires de Montréal.

GEO. JANIN.

Un autre rapport de la commission sujet, fut aussi lu et accepté, et sur motion des échevins Clearihue et Yates,

LES DEUX RAPPORTS

seront envoyés à l'association des Assureurs.

Lue aussi une lettre du conseil du Board of Trade recommandant de confier le règlement de la question de l'aqueduc à une commission d'experts.

PAS DE DANGER

Avant l'adoption de la motion de l'échevin Clearihue, cependant, l'échevin Sadler a demandé s'il n'était pas opportun de faire spécifier dans le rapport de M. Janin à quelle date les ouvrages d'agrandissement de l'aqueduc seraient terminés, afin de rendre le rapport plus clair et plus précis.

L'échevin Clearihue répondit que c'était assez clair et que l'exécution des travaux proposés prendrait trois ans, à partir du moment que la ville serait autorisée à commencer. En attendant, nous aurons le "plant" à vapeur, qui donne actuellement 29,000,000 gallons d'eau par jour, et avec la nouvelle pompe, nous aurons un approvisionnement de quarante millions de gallons. De sorte qu'il n'y a réellement pas de danger.

Quant à la critique des journaux, dit l'échevin Clearihue, nous ne pouvons l'empêcher. Si les journaux veulent créer de l'alarme et se faire ainsi de la réclame, c'est leur affaire. La motion fut alors adoptée.

L'échevin Roy a proposé que la commission du Feu et de l'Eclairage soit chargée d'étudier la question de la possibilité de produire de l'électricité par la consommation des vidanges. Cette proposition a été adoptée.

REFLECHISSEZ

GUERISSEZ VOS HEMORROIDES PRIVEMENT CHEZ VOUS, SANS DOULEUR NI OPERATION

Paquet d'essai envoyé gratis par la poste.

Le résultat de l'irritation d'une membrane ne peut être guéri au moyen du bistouri, mais en enrayant la cause de l'irritation. Quel remède est plus naturel qu'un baume énergique mais guérisseur qui ramènera la vie aux tissus amortis ? Telle est l'action du Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Les petits suppositaires se fondent dans la membrane enfiévrée, guérissent les ulcères, enrayent l'inflammation et l'enflure et ramènent le rectum à son état normal.

Ce résultat s'opère sans douleur et sans vous faire perdre un moment dans vos occupations journalières. Le traitement s'applique chez soi, dans l'intimité de la maison. Le remède est de notre préparation et notre nom et la garantie de son authenticité.

Des milliers de cas semblables au suivant pourraient être cités à l'appui de nos prétentions.

"J'ai employé l'échantillon de votre remède que vous m'avez envoyé. Je l'ai employé, puis j'en ai acheté une boîte de 50c. Les résultats furent immédiats et surprenants pour moi, je vous assure ; j'avais eu recours à une douzaine des meilleurs médecins et je leur ai donné beaucoup d'argent sans obtenir de résultats. Je souffrais de ce mal depuis 20 ans. Je restai à l'hôpital longtemps et je le quittai physiquement abattu. Je vous dois une dette de gratitude. Je crois que les hémorroïdes seraient chassées du monde et deviendraient inconnues si toute personne qui en souffre dépensait de 50c à $1.00 pour se procurer le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes. Son action rapide le rend extrêmement précieux pour les personnes impatientes. Je suis votre reconnaissant, George H. Bartlett, Mattapan, Mass."

Quelque soit la gravité de votre cas d'hémorroïdes, nous voulons vous guérir. Si vous voulez essayer un paquet gratuit de notre Remède pour vous assurer de ses mérites, nous l'enverrons avec plaisir et sans retard à votre nom et à votre adresse. Nous vous laisserons le soin de décider si vous pourrez ou non discontinuer le traitement. Pyramid Drug Co., 84 Pyramid Bldg, Marshall, Mich.

Tous les pharmaciens vendent le Remède Pyramid contre les hémorroïdes, exactement tel que l'échantillon au prix de 50 cents la boîte.

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Février 28, 1906.

MM. BOIVIN, WILSON & CIE,
Montréal.

Messieurs,

"Depuis longtemps je souffrais de maux de tête, manque d'appétit, perte de sommeil et débilité générale. J'essayai votre fameux tonique, le Vin St-Michel, les résultats en furent si satisfaisants, qu'aujourd'hui, grâce à ce stimulant tous ces malaises sont disparus."

Bien à vous,

Madame J. A. LABERGE,
Nominingue,
Co. Labelle, P.Q.

51

Un Ami au Besoin

CETTE mince petite boîte de Cascarets à 10 cents. Si vous la portez constamment dans votre Poche de Gilet ou dans votre bourse de "madame", elle vous épargnera quatre-vingt-dix pour cent des maux ordinaires de la vie.

Mangez une des six tablettes de bonbon contenues dans cette "boîte à poche de gilet", chaque fois que vous soupçonnerez en avoir besoin.

Cela ne peut vous faire de mal, c'est une assurance certaine contre de graves maladies.

• • • •

Quand vous aurez des brûlements d'estomac, des coliques, la langue chargée, une haleine suspecte, des rapports acides dans la gorge, des borborygmes ou un commencement de rhume, prenez un Cascaret.

Notez bien que tous ces symptômes ne sont pas simplement des malaises, mais les indications d'une cause sérieuse.

Tuez-les dans le germe— mangez un Bonbon Cascaret. Les Cascarets ne purgent pas, ni ne punissent l'estomac, comme les Cathartiques "chasseurs de bile."

Ils agissent comme l'exercice sur les muscles intestinaux qui poussent la nourriture et qui secouent sur la nourriture les sucs digestifs naturels du corps.

• • • •

Les Cascarets détournent ou guérissent les affections suivantes :

CONSTIPATION	MAUVAISE HALEINE.
BILIOSITE	DIABETE
INDIGESTION	MAL DE TETE
DYSPEPSIE	DIARRHEE.
TORPEUR DU FOIE.	FLATULENCE
APPENDICITE	ERUPTIONS
RHUMATISME	JAUNISSE
CATARRHE	NAUSEES.
COLIQUE	VERTIGE.
SCROFULE	BOUTONS.
MALADIES FEMININES	PUSTULES VERS.
HEMORROIDES	ECZEMA
ULCERES	DYSENTERIE

Dans ces cas un petit Cascaret pris à temps vaut pour cinquante piastres de traitement plus tard, pour ne rien dire de la souffrance, du malaise, de la perte d'énergie aux affaires et de la perte des avantages sociaux qu'il épargne.

• • • •

L'approche du mal de tête peut être évitée en peu de temps par un seul Cascaret, et la cause est enrayée.

La cardialgie, les gaz, les rapports acides dans la gorge et les coliques sont des signes certains de maladie intestinales causée par les poisons de la nourriture, et l'on doit y remédier promptement.

Un Cascaret arrêtera le malaise, fera mouvoir les intestins et dégagera les sucs digestifs, si ce Cascaret est pris dès les premiers symptômes.

Ne manquez pas de porter sur vous constamment la boîte de Cascarets dans votre poche de gilet.

• • • •

Mille piastres par année dépensées en amusements ne pourraient vous procurer la moitié autant de bonheur véritable, de confort, de bonne humeur et de santé que cette petite boîte de Cascarets de DIX CENTS pour "poche de gilet" ne vous en procurera.

Tous les pharmaciens les vendent—au-delà d'un million de boîtes par année.

Assurez-vous d'avoir les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette porte les lettres "CCC".

En échantillon et le fameux petit livre "Curse of Constipation", gratuits sur demande. Adresse Sterling Remedy Company, Chicago, ou New-York.

Nouvelles de la Navigation

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Southwark, ligne Dominion, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax, hier matin, avec 1,200 passagers appartenant à l'Armée du Salut, et dont la plupart vont s'établir dans l'Ouest.

Le Monteagle, ligne du Pacifique, a quitté Yokohama pour Vancouver.

L'Ontarian, ligne Allan, a quitté Portland pour Glasgow, dimanche après-midi.

Le Victorian, ligne Allan, parti d'Halifax, est arrivé à Liverpool, dimanche matin.

Le Manchester Trader, ligne Furness, a quitté St-Jean pour Manchester, samedi soir.

La Republic, ligne White Star, a été signalé par marconigramme, hier matin, et il est attendu à New-York, cet après-midi.

Le Numidian, parti de Glasgow et Liverpool, est arrivé à Philadelphie, hier matin.

Le Sicilian, parti de Glasgow est arrivé à Boston, hier matin.

Le Virginian, ligne Allan, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax, dimanche matin, avec 41 passagers de première, 317 de seconde et 953 d'entrepont.

Le Tunisian, ligne Allan, a quitté Halifax, dimanche matin, en route pour Liverpool.

DERNIERS ARRIVAGES

New-York — Le New York, Southampton; le Carmania, Liverpool; le Prétoria, Hambourg; le Trave, Brême; le Liguria, Gênes; le Cilta di Milano, Naples; le Massilia, Marseille; le Smolensk, Liban.

Hong Kong —L'Empress of China, Vancouver.

Liverpol — Le Montfort, St-Jean, N. B.

Boston — Le Sicilian, Glasgow, la Republic, Naples.

LES RICHESSES DE L'OUEST

Conférence de M. Elihu Stewart, au "Canadian Club".

Le conférencier du jour au lunch du "Canadian Club," hier, fut M. Elihu Stewart, autrefois de la division forestière du Département de l'Intérieur. Il arrive d'un long voyage à travers les districts de la rivière Mazkenzie et Peace, dans l'Ouest, ayant traversé les Montagnes Rocheuses, en deçà du cercle arctique, pour revenir par l'océan Pacifique et le Yukon. C'est un récit de son voyage, en même temps qu'une description des richesses du district de la Mazkenzie, qu'il a donné à ses auditeurs.

La vallée de la Mazkenzie est de beaucoup plus vaste que celle du St-Laurent, dit-il. En descendant la rivière Athabasca, M. Stewart a pu admirer le fameux puits flamboyant des rapides du Pélican. Le gouvernement Canadien avait fait creuser à cet endroit, dans l'espoir d'y découvrir de l'huile. A dix-huit cents pieds de profondeur, un jet puissant de gaz s'échappa de l'ouverture et prit feu. Il brûle encore aujourd'hui avec un bruit de tempête qui s'entend à un demi-mille de distance. Rien n'a été fait pour arrêter cette perte incalculable de gaz naturel.

M. Stewart, parlant des ressources de la région, dit qu'il y existe des gisements d'asphalte et de goudron et qu'on y soupçonne des dépôts d'huile. Le sol contient quelques petites variétés d'arbres qui fourniraient du bois de chauffage et de construction en quantité suffisante pour l'usage des colons.

Plus au nord, la nature est stérile, mais le pays abonde en gibier et en poisson de toute sorte.

LES WANDERERS VOYAGENT PAR LE GRAND TRONC

Rien n'est trop beau pour les "Wanderers", les champions actuels de la ligue de hockey de l'Est. Leur prochain voyage le prouve bien. Les Wanderers se rendront à Winnipeg, pour disputer la célèbre coupe Stanley aux propriétaires de 1906-1907, les "Thistles", de Kenora. L'équipe se rendra dans la métropole manitobaine, par l' "International Limited" le plus beau train du Canada, comme le plus rapide. Le Grand Tronc mettra un pullman tout spécialement à la disposition des athlètes.

L'équipe est partie ce matin. Elle arrêtera à Toronto et ailleurs, pour jouer quelques parties d'exhibition. Jeudi matin, les Wanderers quitteront Berlin, Ont., pour Winnipeg par voie de Chicago. M. W. H. O'Donnell, de Montréal, agent des voyageurs du Grand Tronc, accompagnei les "challengers".

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux, 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Mai 2074. 35-m-j-s-jno

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et ... Washington, D.C

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

SECONDE CLASSE DE MONTREAL, 1er MARS AU 30 AVRIL 1907.

$48.60	Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Washington et Portland, Orégon.
$46.10	Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B. C.
$45.60	Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00	San Francisco, Los Angeles, Via Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur d'autres points.

Les Wagons Dortoirs pour Touristes

Laissent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p. m., et les dimanches, lundis et jeudis à 9.40 a. m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers de première ou de seconde classes. Prix des lits, $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste 5-jno

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY Co.—LACHINE— De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m. 30 minutes, de 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a. m. à 8.45 p. m. Service de 30 minutes, de 8.45 p. m. à 12.45 p. m. Sault au Récollet — De la gare St-Denis et celle d'Henderson service de 30 minutes, de 6 a.m. à 6 p.m., service de 40 minutes, de 9 a.m. à 4 p.m., service de 30 minutes de 4 p.m. à 8.20 p.m., service de 40 minutes de 8.20 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault, 12 p.m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours, de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p. m. La Montagne — De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.50 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes de 6.00 a.m. à 12.00 p.m.—De Cartierville service de 40 minutes de 5.40 a.m. à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir.
1 ma-v-s-jno

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er MARS AU 30 AVRIL 1907

Prix pour colons en seconde classe de Montréal à

Seattle, Tacoma, Victoria, Vancouver et Portland	$48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, MISSOULA, SALT LAKE	$45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-DORTOIRS DE TOURISTES quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE — un prix nominal est chargé pous les lits, qui peuvent être réservés d'avance.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Téléphones, Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 4-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Service des Trains

7.25 A.M. | EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI | EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagon-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. | EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, An... de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l. des Passagers. J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

*LA SAVOIE	14 Mars
*LA TOURAINE	21 Mars
LA GASCOGNE	23 Mars
*LA PROVENCE	28 Mars
*LA LORRAINE	4 avril
LA BRETAGNE (Supplémentaire)	6 Avril.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, et steamer TRINIDAD, 2,600 tonnes, les 18 et 23 février, 2, 4, 9, 16, 18, 23, 30 mars.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sta Lucia, les Barbades et Demerara. Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

à Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York le 28 février et à bord du steamer TRINIDAD le 30 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK. & Co., agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
9 janvier 1907.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

K. Wm. II.	12 Mars 5.30 A. M.	Kronprinz.	23 Avril midi
Kronprinz	26 Mars 1 P. M.	Kaiser.	7 Mai 10 A. M.
Kaiser.	2 Avril 10 A. M.	K. Wm. II.	14 Mai, 7.30 A. M.
K. Wm. II.	9 Avril, 1 P. M.	Kronprinz.	21 Mai, 10 A. M.

SERVICE DE SEMAINE A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME A 10 A.M

Brandenburg.	14 Mars	x Kuerfuerst	4 Avril
Chemnitz	19 Mars	Main	11 Avril
Cassel.	28 Mars	Gneisenau	18 Avril
Darmstadt	30 Mars	Oldenburg	27 Avril

x Arrête à Plymouth et Cherbourg

SERVICE DE LA MEDITERRANEE
GIBRALTAR — NAPLES — GENES A 11 A. M.

x Neckar	16 Mars	P. Irene.	20 Avril
K. Louise.	23 Mars	xNeckar.	27 Avril
K. Albert	6 avril	Barbarossa.	4 Mai
Friedrich.	13 Avril	K. Luise.	11 Mai

xNe va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, 3ième et 4ième Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par la North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y. W. H. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

AGENCES REFORD.—LIGNE DONALDSON, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

LIGNE THOMSON.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaique. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jno

C'EST MAINTENANT LE TEMPS D'ALLER DANS LE SUD

Nous offrons une EXCURSION SPECIALE A BON MARCHE sur notre beau vaisseau neuf de 14 noeuds, le steamer "BORNU," Départ de HALIFAX, N.E., LE 30 MARS —NASSAU CUBA ET MEXICO.

ACCOMMODATIONS DE PREMIERE CLASSE seulement NOUS FOURNISSONS TOUS LES BILLETS DE CHEMIN DE FER EN RAPPORT avec ce voyage. Procurez-vous notre petit livre illustré.

"A Tour to the Bahamas, Cuba et Mexico"

qui donne la description complète du voyage.

S'ADRESSER A

ELDER DEMPSTER & CO.
319 Edifice du Board of Trade.

L. J. RIVET, 5 rue St-Laurent.
W. H. HENRY, Edifice Temple,
MONTREAL.
m.j.s. jno

CROISIERES DE 23 JOURS IDEALES dans la MER des CARAIBES

par les Nouveaux Steamers "PRINZ" et autres, quittant New-York, chaque samedi.

Les Itinéraires Comprennent

Jamaique — Temps amplement suffisant accordé pour voir les scènes du récent tremblement de terre.

Savanilla, Cartagene — dans la Colombie, Amérique du Sud, climat délicieux des tropiques.

Port Limon, s'arrêtant plusieurs jours, ce qui donne le temps de visiter l'île

San Jose située à 4,000 pds au-dessus du niveau de la mer, la capitale de COSTA RICA, magnifiques paysages le long du chemin de fer. De PORT LIMON, le steamer retourne à New-York, via Kingston.

Tout le voyage avec privilèges d'arrêt et comprenant les accommodations de cabine et les repas.

Coûte $110. en montant

Colon — Le steamer Altai quitte New York le 16 mars pour COLON via Kingston ce qui donne une excellente occasion de voir le CANAL de PANAMA.

Voyage aller et retour, $110.

Y compris lit et repas.

HAMBURG-AMERICAN LINE
35-37 Broadway, N. Y.

JAMES THOM, agent général, 17 rue St Sacrement ; W. H. Henry, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques ; Norman L. Lusher, 171 rue St-Jacques. mar-sam-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 296 rue Saint-Hubert.

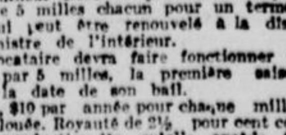

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environ de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minérai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner une drague par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
290-6 ms

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands
159-jno

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher.* **et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.**

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merite du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd.

m-j-e.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

L'IVROGNERIE EST UNE MALADIE.— La raison et la science s'accordent à dire que le soif irrésistible qui s'empare d'un homme qui a fait un abus des liqueurs et le porte à boire toujours davantage jusqu'à ce qu'il devienne un ivrogne invétéré est une maladie périodique.

La nature a voulu qu'à toute maladie il y eût un remède, LE REMEDE DU PERE MATHIEU, employé selon les directions, guérira positivement les cas les plus rebelles d'alcoolisme.

En vente partout, $1.00 la bouteille. Dépositaire, Laboratoires S. Lachance, 87 rue St-Christophe, Montréal. 305—5no

La Beauté de la Femme

Dépend de l'Harmonieux

Developpement de son Buste

Assuré par l'usage des

PILULES PERSANES

De Tewfick Haziz, Téhéran (Perse). Efficacité certaine. $1.00 la boîte, 6 boîtes pour $5.

Société des Produits Persans

DEPARTEMENT F

Agence en Gros : 442 rue St-Paul, Montréal.

PATRONS, DESSINS ET PRIX SUR APPLICATION

WEBSTER BROS & PARKES,

225 Rue Notre-Dame Ouest.

Fév. 14-16-19-21-23-26—Mars 2-5-7-9-12-14-16-20-23

SONT AU RIENDEAU.—Jos. Madore, Jules Roy, Ste-Anne de Bellevue ; W. Laframboise, Québec ; L. A. Roberge, Winooski ; John Timmons, Calgary ; C. B. Major, Papineauville ; John O'Shaughnessey, Nicolet, L. J. Labrosse, St-Eugène ; Eugène Beaudet, Lotbinière ; A. Gérard, Marieville ; Ferdinand Ponsinet, Labelle ; T. Bédard, L'Assomption ; J. P. Marchand, Grand-Mère, Jos. Godbout, Melocheville ; André Gagnon, Beaumont ; B. Dalaire, Ste Anne des Monts ; D. Racine, Chicoutimi ; C. Massicotte, Amherst, D. McDonald, Sydney ; M. Latour, Hull, S. Dugal, Portneuf ; B. Arcand, Woodland D. Couture, Dalhousie.

Nos Theatres

Mme SCHUMANN-HEINK — UN COLOSSAL SUCCES AU MONUMENT NATIONAL, HIER SOIR.

Un public nombreux et sélect assistait, hier soir, au concert de Madame Schumann-Heink, au Monument National.

Il convient de dire, dès le début, que la diva a remporté un colossal succès, sa voix, des les premiers accents, a charmé l'auditoire, et la fin de l'air de l'opéra "Mitrane", de Rossi, le premier morceau au programme, fut accueillie par des tonnerres d'applaudissements.

Madame Schumann-Heink a une voix pure, sonore et souple. C'est une virtuose géniale qui trouve les trésors de sentiment les plus extraordinaires ; on ne se lasse pas de l'entendre, et, bien qu'elle ait chanté la majeure partie des œuvres au programme dans une langue étrangère à l'auditoire, le charme de l'interprétation et la diction parfaite ont fait oublier ce léger inconvénient. Les six chansons bohémiennes de Brahms et la scène de la prison, dans le 5e acte du "Prophète" de Mayerbeer ont valu à la cantatrice d'enthousiastes ovations.

Melle Joséphine Hermann, qui tenait le piano d'accompagnement, a aussi reçu sa part de succès bien mérités. Cette jeune et talentueuse artiste a interprété, en solo, une "étude en mi majeur", de Chopin, et le "Chœur des Fileuses", de Wagner-Lâszt, avec un brio et une science musicale qui lui font le plus grand honneur. Elle a donné en rappel, la "Scène du feu" de la Walkyrie.

Le concert d'hier, au Monument, est un de ceux qu'on se rappellera longtemps à Montréal.

C'est encore à l'excellent impresario, M. Veitch, que nous devons ce régal.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

"Arizona", tel est le titre d'un beau drame qui a été joué, hier soir, à l'Académie de Musique. L'assistance était très nombreuse et a bien applaudi les étoiles de la troupe.

La pièce est l'une des plus populaires de la scène, américaine, car elle dit l'histoire d'un fameux régiment militaire de l'Arizona et d'un patriote, propriétaire du ranch Aravalpa. Comme tous les braves rancheurs, Henry Canby a deux ravissantes filles. On assiste alors à toutes les intrigues d'amour imaginables, mais l'honneur reste sain et sauf.

Joseph Green, qui tient le premier rôle, est le type accompli du "cowboy" hospitalier et au cœur généreux. Clarence Heritage, dans le rôle du colonel Bonham, a obtenu un grand succès. On ne saurait rêver militaire plus beau que lui.

Alma Powell et Alma Bradley sont deux actrices de haute envolée, et ce qui ne gâte rien, elles sont fort élégantes et jolies.

Edward J. Farrell, l'heureux courtisan de Bonita Canby, la fille du rancher, a été applaudi à maintes reprises pour l'aisance et le naturel du débit.

Les décors et les scènes sont magnifiques.

THEATRE DE SA MAJESTE

Sous le titre "The Law and the Man", on donne cette semaine au Majesty une adaption anglaise des "Misérables" de Victor Hugo. Wilton Lackaye, qui a lui-même fait cette version anglaise, y joue le rôle principal, celui de Jean Valjean. L'impression qu'il a produite hier soir ne paraît pas avoir rendu entièrement justice à ses talents, et cela était dû à la nature même de la pièce où Lackaye, artiste d'un mérite reconnu, ne semblait pas dans son élément.

La pièce est interprétée par une troupe de quarante comédiens : les décors, la mise en scène et les costumes ne laissent rien à désirer. Parmi les artistes de la distribution se trouvent Melbourne MadDowell dans le rôle de Javert ; M. Fred Eamelton, qui a rendu d'une façon admirable le rôle de l'évêque de Diton ; Melle Joséphine Sherwood, dans Cosette, etc.

THEATRE FRANCAIS

Au Français, cette semaine, "Our Friend Fritz" est une des meilleures pièces jouées depuis nombre de mois à ce théâtre. La pièce est toute nouvelle à Montréal, mais elle compterait depuis longtemps parmi les favorites, si l'on en juge par la réception que le public lui a faite hier soir. A la fin de chaque acte, vu les applaudissements prolongés, on a dû relever le rideau à plusieurs reprises. Les chansons seules de M. Hortiz suffiraient à assurer la popularité de la pièce. "The river of life", et "Nora, my darling", sont des chansons qu'il rend avec goût et âme, modulées sur de vieilles balades qui ont un charme tout personnel. Cependant la pièce n'a pas que le caractère musical, car une intrigue très captivante avec une idylle d'amour la rendent plus intéressante. Les effets de scène sont excellents, surtout au troisième acte, où l'on voit les abords d'une église illuminée avec profusion et qu'on entend les sons de l'orgue qui roulent majestueux comme sous les voûtes d'un temple.

L'héroïne de la pièce est faussement soupçonnée d'avoir dérobé l'argent du gouvernement. Chassée et reniée par son père qui devient aveugle peu de temps après, la jeune fille est en but aux persécutions d'un jeune ingénieur, Wayne Weston, jeune homme à l'âme sordide et basse qui, voyant que la belle Nora le dédaigne, songe à se venger et pour cela l'accuse du vol dont il est le seul coupable. Cependant, l'ami Fritz, un Allemand au caractère généreux, partage les malheurs de l'héroïne. Il parvient avec le concours de la mère de Nora, à faire reconnaître l'innocence de la jeune fille et fait payer au traître sa noirceur d'âme. Bref, le rire et les larmes qui se mêlent font de la pièce un excellent mélo et la troupe est de premier ordre.

AUX NOUVEAUTES

La "Comtesse Sarah", par Georges Ohnet.

Ninove a remporté hier soir dans la "Comtesse Sarah", l'un de ses grands succès. A la chûte du rideau sur le deuxième acte, quand à la suite d'une explication la comtesse et Pierre Sévérac, jusque là hostiles l'un à l'autre à force de s'aimer, s'embrassent dans une étreinte spontanée et irrésistible, la salle a applaudi par quatre fois cette scène dramatique finale. Il convient d'ajouter que l'excellent Perny participa largement au triomphe, ayant tenu admirablement sa partie de cet empoignant duo d'amour.

Puisque nous avons commencé par l'appréciation des artistes, disons tout de suite que Lassalle faisait un général Comte de Canalheilles, bien dans la note ; galant, chevaleresque et amoureux. Le rôle comporte beaucoup d'accents tragiques dans les derniers actes. Le directeur de notre Comédie les a rendus avec le puissant pectus dont il est doué. Darcy nous a encore donné une création personnelle. Il joue les vieux colonels grincheux avec autant de succès que les Don Juans décrépits. Cosset a été très amusant dans le jeune notaire Frossard. Madeleine Merlot n'avait pas tort de l'aimer, Lui-même avait encore plus raison d'aimer Madeleine Merlot à qui DeLuys a su donner une physionomie très agréable et très sympathique. Darcy a prêté au rôle d'arrière-plan qu'est Zoé, le relief de son élégance et de son sourire. Fleury attend quelque "Testament de César Girardot", pour se tailler un nouveau succès ; Nyms, Valhubert, Berton, Florion et Mme Audet-Marcil, engagée pour la circonstance, complétaient la distribution.

La pièce elle-même est un peu mélodramatique, sans l'être au point d'énerver. Elle contient des pensées admirables, des scènes superbes. D'ailleurs qu'est-il besoin de la discuter, puisqu'elle a paru plaire énormément au public ?

Lucie DeMatha s'est fait entendre aux intermèdes dans son répertoire lyrique. Elle a remporté un gros succès.

AU NATIONAL FRANÇAIS

"Les aventures du capitaine Corcoran" voilà le grand succès de la semaine au théâtre National et cette pièce à grand spectacle est bien faite pour conquérir d'emblée les auditoires les plus difficiles. C'est de la gaité et de la féérie dans de splendides décors.

Corcoran, une sorte de d'Artagnan accompagne aux Indes un vieux savant Tapon-Vermouillet, à la recherche d'un vieux manuscrit Hindou : le—Gourakarantah ! un bien joli nom, n'est-ce pas?

Corcoran et le savant tombent en pleine bataille entre les Mahrates et les Anglais. Les Mahrates ont pour chef la reine Oigar, dont la fille, la princesse Sita tourne complètement la tête à Corcoran qui accomplit, pour sauver le royaume des Mahrates des prouesses à faire frémir et... rever. Tapon fait, de son côté, des tours de force, à la recherche de son manuscrit. Pour corser le tableau, nous avons : un espion anglais doublé d'un fier soldat : Hatkins, une soubrette d'opéra comique très agréable et deux matelots, l'un blanc et l'autre noir, on ne peut plus cocasses.

M. Filion a le rôle du vieux savant, auquel il donne une bonne note comique. Scheler fait un vaillant capitaine. Le double rôle d'Hatkins est personnifié par Lombard, qui fait du rôle du docteur un gros succès et donne à Hatkins une belle allure. Meussot, dans le père de Rao est superbe et Hamel campe un beau type de chef indien. L'action court vive, alerte ; tantôt tragique avec ses batailles, tantôt égayée par les lazzis de Kerdorec et d'Acajou, les deux marins, si bien silhouettés par Mallet et Soulier. MM. Godeau, Palmieri, Leurs Petit-Jean, Loretti etc., méritent des éloges.

Charmante Mme Vhéry en princesse Sita, une splendide reine Oigar que Mme Dericourt et une exquise Georgette que Mme Magda-Simon. Mmes Marshell et Verteuil très bien en dames anglaises.

Il y a de l'esprit dans cette pièce, des décors superbes, de l'excellente musique, des coups de scène étonnants et une mise au point, par l'ami Carême, qui n'est pas ordinaire. Jolies toilettes joliment portées dans les loges.

AU ROYAL

La troupe qui est au Royal cette semaine, est sans contredit une des meilleures troupes qui soient venues au théâtre de la rue Côté depuis le commencement de la saison. Aussi ce petit théâtre était plein aux deux représentations d'hier et les spectateurs ne ménagèrent pas les applaudissements.

Cette troupe est composée de jolies voix, comédiens, acrobates, contorsionistes, etc., qui ont chacun leur part du succès remporté. Il n'y a pas de doute qu'avec les "Merry-Makers" il y aura foule à toutes les représentations de la semaine au Royal.

LE OUIMETOSCOPE

Voulez vous voir une belle salle bien remplie, nous disait hier après - midi, M. Edouard Auger, l'aimable gérant du Ouimetoscope, jetez un coup d'œil de ce côté."

Nous jetâmes un coup d'œil dans la salle et nous aperçumes tous les sièges remplis et un grand nombre de personnes debout. Il y avait des toilettes ravissantes.

"A quoi attribuez-vous cette affluence extraordinaire?

"A l'excellence de nos programmes, dit M. Auger, et c'est comme cela depuis des semaines.

"Et toutes ces fraiches toilettes?

"Dame, au printemps, qui s'annonce tout de même, malgré la neige.

Nous avons admiré un superbe programme que nous nous contenterons d'indiquer sans pouvoir le détailler. Ce fut d'abord : Les Rapides sur la rivière Ozu, au Japon ; les Maraudeurs de la Prairie ; les Querelles intimes entre les différentes nations ; le Compositeur illusionné, l'Alcool engendre la tuberculose, le Crime d'un désespéré, une querelle enfantine, l'Enchanteur de la nuit, l'Espion et la Salle de jeu truquée. Aussi avons-nous applaudi de nouvelles romances illustrées et la musique toute fraiche du trio Gosselin. Un bon conseil en terminant ; retenez vos places d'avance."

ROCHONOSCOPE

Une foule nombreuse a assisté aux deux représentations d'hier au Rochonoscope, et tous sont retournés enchantés. Aussi les vues sont-elles de premier ordre. Nous remarquons entre autres, un épisode militaire, M. Hurry-Up qui nous fait tordre. "Vol par truc," "L'odyssée d'un pompier," "Grève des servantes", "Faux monnayeur", toutes des preneurs.

MM. Rochon et Tremblay sont enchantés et ont déjà pris les mesures nécessaires pour agrandir et améliorer leur salle.

Nous sommes priés de faire remarquer qu'en matinée les dames ont à leur disposition 300 des meilleurs sièges à 10c. qu'on se rende en foule au Rochonoscope cette semaine, ça vaut la peine.

LE CINEMATOGRAPHE

Le Cinématographe nous offre cette semaine une belle reproduction des grandes scènes de la Passion. Depuis la Veillée des berges jusqu'à l'Ascension, toute la vie du Christ est montrée avec un réalisme extraordinaire. La fuite en Egypte, la Résurrection de Lazarre, Jésus au Temple, Jésus devant Pilate, sont quelques-uns des tableaux qui nous retracent toute la vie du Christ. Ce touchant spectacle est assurément un des plus beaux qui se soient vus à Montréal depuis longtemps. En outre de la Passion, nous avons vu une foule de vues nouvelles. "Le Duel" "Le Ballon de Bobby", "La Belle-Mère", "L'Espion", le "Carnaval", "La Course du Policeman", etc., etc. Il nous faudrait citer tout le programme pour expliquer tout ce qu'il y a de charme à passer une soirée là. Comme d'habitude, la salle était comble, hier soir.

LA SŒUR ST-GILBERT

HULL, 12. — La sœur St-Gilbert, du couvent de Hull, qui vient de mourir, était bien connue à Ottawa et à Buckingham, où elle enseigna durant longtemps.

La défunte laisse cinq sœurs, aussi religieuses, et deux frères, dont l'un est prêtre. La sœur St-Gilbert comptait 15 ans de profession religieuse, et c'est la première trouée faite par la mort parmi le personnel enseignant du couvent de Hull.

LA RETRAITE MENSUELLE

Les exercices communs de la retraite mensuelle des membres du clergé du diocèse de Montréal auront lieu le mercredi, 13 mars, de cette semaine. Ces exercices comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La retraite a lieu au grand séminaire.

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Préparées d'après une ancienne formule qui a guéri les rhumes et la toux pendant deux générations. Les docteurs les reconnaissent comme étant efficaces pour toutes les irritations de la gorge. Agréables au palais, aussi. Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. ELLES GUERIRONT. 22

Fréquemment les Dames

Encourent des pertes par suite de la malhonnêteté de leurs marchands

Les femmes du Canada encourent fréquemment des pertes d'argent et éprouvent de grands inconvénients par suite de l'extrême avidité de certains marchands qui vendent des substitutions et des préparations communes aux acheteuses qui veulent avoir des marchandises de premier ordre et recommandables

Ceci est particulièrement vrai des marchands qui tiennent en magasin et qui vendent de ces teintures en paquet, faibles et adultérées, fabriquées par des spéculateurs et vendues à dix cents, le même prix auquel sont vendues les véritables TEINTURES DIAMANT, si populaires dans le monde entier.

Les TEINTURES DIAMANT sont faites des anilines les meilleures et les plus dispendieuses qui existent, ce qui garantit, toujours l'uniformité de la force et la puissance du coloris. Les teintures communes en paquet, sont faites de matériaux qui ne coûtent qu'environ le quart du prix des anilines dont se composent les TEINTURES DIAMANT. Ces teintures communes et grossières n'ont pas la force suffisante pour donner une couleur décente à une cloture de ferme. Songez donc au fait d'employer de telles teintures pour teindre des robes et autres vêtements de valeur !

La sécurité de votre intérêt financier et de votre bonheur domestique dépend de l'emploi régulier des TEINTURES DIAMANT.

Envoyez votre adresse au long à la Wells & Richardson Co., Limited, Montréal, P. Q., et vous recevrez gratuitement des petits livres sur les Teintures Diamant et une carte de 50 échantillons teints. 7-12.

Maple Leaf Rubbers

"Achetez les Claques "Maple Leaf" si vous voulez être chaussé proprement et correctement." —Message par la télégraphie sans fil, de "la vieille qui demeurait dans une chaussure."

Légères et souples, parce qu'aucuns ingrédients falsifiés, destructeurs de la durée, ne sont mêlés à la gomme Para la plus pure.

Elles se font à la forme de la chaussure—vous vont comme un gant et vous donnent une apparence correcte et élégante. Elles conservent leur forme. Elles durent longtemps.

CROWN BRAND CORN SYRUP

La Faiblesse que cause le Poisson.

Vous ne vous sentirez pas faibles, les jours maigres, si vous consommez beaucoup de Sirop "Crown Brand" avec du pain, des biscuits, du riz ou des crêpes. C'est la meilleure et la plus saine des sucreries pour les petits comme pour les grands et elle possède toutes les qualités nutritives qui manquent au poisson.

En vente partout en Boites de 2 lbs., 5 lbs., 10 lbs. et 20 lbs.

THE EDWARDSBURG STARCH CO., LTD.

Etablie en 1858

Usines à CARDINAL, Ont. Bureaux : MONTREAL et TORONTO.

VOUS PASSEZ LE TIERS de votre vie dans le BUREAU—donnez-lui un aspect agréable et attrayant, en y installant des pupitres de TEES & CO., les premiers fabricants de pupitres du Canada. . . . . .

TEES & CO., 300 rue St-Jacques

Le Plus Grand Stock, les Plus Bas Prix.

9-12

Feuilleton de "La Patrie"

LA DAME BLANCHE

94 (Suite)

Mais les cris, les rires, les exhortations du public s'éteignirent et le mécontentement commença de se manifester. En effet, le plus beau de la scène, c'était d'entendre se lamenter et gémir celui qu'on rossait. Or, Turlupin, Gautier-Garguille et Gros-Guillaume avaient beau manœuvrer une triple trique à tour de bras, ils avaient beau hurler et jurer, on n'entendait aucune plainte sortir du sac! Et cela se comprend, puisque les trois acteurs frappaient toujours à côté, et que, par conséquent, Laffemas ne recevait rien.

—Ah ! ça, Cogolin, grondait tout bas Turlupin, veux-tu crier ou je tape pour de bon !

—Il n'y a personne dans le sac ! criait le public.

—Nous sommes volés !... Rendez-nous nos sols et deniers.

—Vous n'y entendez rien ! vociféra tout à coup Cogolin en bondissant sur la scène, armé d'une vraie matraque. Laissez-moi faire ! Ah! misérable Géronte ! Tiens, pendard ! Tiens, maraud !

La matraque se levait et s'abaissait en cadence sur le sac. Et, cette fois, ce furent de véritables hurlements de douleur qui en sortirent. Les spectateurs, croyant à un épisode de "inédit", battirent des mains, trépignèrent des pieds ; pour un peu, ils eussent escaladé les tréteaux pour aider Cogolin.

—Grâce ! Pardon ! A moi ! Au secours ! rugissait Laffemas qui jouait son rôle en toute conscience, comme on peut le croire, et si bien que jamais on n'avait entendu geindre avec tant de naturel.

—Ah ! coquin ! Ah ! bélitre ! glapissait Cogolin en continuant de frapper à tour de bras. Ah ! A mon tour ! Ah ! souviens-toi de la rossée que tu m'infligeas chez Lureau ! Ah ! miséricorde ! Encore ceci sur tes épaules ! Ah ! pendard ! Tireur de laine ! Ah ! c'est toi qui as voulu faire grêler mon maître ! Ah ! misérable !...

Les cris perçants de Laffemas, bientôt, ne firent plus qu'une suite de grognements indistincts ; puis on n'entendit plus rien. Et le public, la farce étant terminée, commença à s'écouler, tout secoué de rires épileptiques.

Cependant, les trois acteurs avaient traîné le sac hors des tréteaux ; ils ouvrirent alors et délivrèrent l'infortuné Laffemas, tout contus, les reins moulus, le visage couvert d'ecchymoses, livide, à demi-mort.

Cogolin se planta fièrement sur ses longues jambes, comme il avait vu faire au chevalier son maître. La première pensée de Laffemas fut de tirer son poignard et de se ruer sur lui ; mais, comme il allait s'élancer, une main s'abattit rudement sur son épaule.

—Doucement, que diable ! ricana la voix goguenarde de Rinaldo.

En un clin d'œil, l'espion ahuri, hébété de désespoir et de terreur, fou de rage, fut entraîné par les sbires de Rinaldo qui durent le soutenir, le porter presque, car il était moulu et se tenait à peine sur ses jambes.

Une heure plus tard, Laffemas était à la Bastille...

XLIX

NECESSITES D'ETAT

Ce matin-là, M. de Richelieu eut une longue conférence avec un mystérieux personnage. Lorsque ce dernier fut parti, silencieux et rigide, le regard de Richelieu se fixa sur un papier qu'il avait jeté devant lui et sur lequel une ligne était griffonnée d'une écriture tremblante.

—Voyons, fit-il en fronçant les sourcils, j'ai reçu cet avis de Laffemas hier, à quatre heures. Laffemas n'a pas reparu dans sa soirée. Ce matin, on ne l'a pas vu chez lui. C'est donc qu'il est arrêté réellement. Est-ce une déclaration de guerre ?... Et pourtant, ajouta-t-il d'un ton menaçant, j'ai besoin de Laffemas...

Quelques minutes, il se promena lentement dans le cabinet de travail qui avait l'allure d'un oratoire. Il était vêtu en cavalier comme presque toujours. Son épée battait à son côté. Sur la table était posé son feutre orné d'une plume de toute beauté. Sa collerette de dentelle la plus fine qu'on pût voir retombait sur un pourpoint de velours violet.

Il passa ses gants, assura son épée, prit son chapeau et sortit.

—Hier, dit Richelieu, je vous ai prévenue que vous étiez impliquée dans une accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Toutes les preuves sont rassemblées dans ma main. Je vous ai dit qu'il est nécessaire, au temps où nous vivons, de frapper l'esprit public par des exemples d'impitoyable justice, et que ni votre sexe, ni votre jeunesse, ni votre beauté ne pourraient vous sauver du châtiment...

Marion l'interrompit par un sonore éclat de rire.

Ecoute : Cinq-Mars est en mon pouvoir. Tu vas décider de son sort.

Marion Delorme frissonna jusqu'à l'âme. Elle couvrit son visage de ses deux mains et murmura :

—Pauvre garçon ! L'amour que je commençais à éprouver pour lui ne lui aura pas porté bonheur !

Richelieu la vit faiblir et gronda:

Je vais de ce pas au Louvre, j'entre chez le roi, je lui dénonce la conspiration du duc d'Angoulême, je lui prouve que le marquis de Cinq-Mars était l'un des plus acharnés partisans du fils de Charles IX, et ce soir, il couchera à la Bastille, en attendant que s'instruise son procès.

Au Louvre, Richelieu trouva le jeune roi auprès de son maître de la volerie, dans cette petite cour qui était sûrement l'endroit le plus animé du palais.

Luynes jeta à Richelieu un regard de travers :

—Bonjour, Mgr, dit le roi de ce ton d'exquise et noble politesse qui allait si bien à sa jeunesse.

—Sire, fit Richelieu qui s'inclina profondément, je suis confus de déranger Votre Majesté dans ses occupations. L'art de la vénerie est un des plus nobles qui soient. Et M. le duc de Luynes devrait en être le connétable...

—C'est donc un entretien particulier que vous venez nous demander ? dit Louis XIII inquiet.

—Une audience, oui, sire... Pour le bien de l'Etat.

—C'est bien, monsieur. Dans cinq minutes, je serai dans mon cabinet et y ferai rassembler le conseil...

—Non, sire ! fit vivement Richelieu à voix basse. Ce que j'ai à dire à Sa Majesté est particulier.

Là-dessus, M. de Richelieu se retira et alla se poster dans l'antichambre qui précédait le cabinet royal. Au bout, non pas de cinq minutes, mais d'une heure, car Luynes avait pris un malin plaisir à retenir Louis XIII, un valet le fit entrer dans le cabinet.

Le jeune roi était seul, installé dans un de ces immenses fauteuils où Charles IX s'était assis peut-être pour signer l'ordre de courir sus aux huguenots, où Henri III avait dû, d'une main languissante, caresser ses lévriers favoris, où Catherine de Médicis avait dû avoir de ces longues méditations, dont chacune écrivait quelque épouvante page du drame de la monarchie des Valois, et où, lui, enfin, Louis XIII, disparaissait à demi, son jeune front mélancolique voilé par l'ombre du haut dossier noir où les fleurs de lys se détachaient en anguleux relief.

—Je vous écoute, dit Louis à Richelieu, qui attendait respectueusement une parole du roi.

—Sire, Paris est tranquille. Toute cette tempête s'est dissipée. Si nous avions essayé de tenir tête à la rébellion naissante, qui sait où nous serions aujourd'hui ? Vous voyez, sire, qu'en vous inspirant la bonne pensée de résister aux conseils de la violence, Dieu vous a témoigné une protection visible... aussi visible que le furent à Moïse les éclairs qui couronnaient le Sinaï.

—J'ai vu les éclairs, en effet, dit Louis XIII. Aussi vous pouvez croire que je suis fort reconnaissant à mon Seigneur Dieu de vous avoir envoyé à moi pour mettre un arc de paix dans ce ciel tout ébloui sant de sa foudre...

—Sire !... balbutia Richelieu interdit et se demandant si cet enfant se moquait de lui.

Mais le petit roi était sincère. Et lorsque Richelieu, après un de ces regards qui fouillaient l'esprit et l'âme, eût constaté cette sincérité naïve, il put mesurer quelle était sa puissance.

—Mais ce n'est pas tout, reprit-il. Le ciel qui veut bien aider ses créatures, veut aussi qu'on s'aide soi-même. Ce n'est pas en vain qu'il a donné aux rois une étincelle de son pouvoir. Le moment, sire, me paraît donc venu d'agir, non pas comme le voulait M. d'Orano, qui a parlé en brave soldat, non pas comme le voulait M. de Luynes qui a parlé en fauconnier, mais comme eût agi votre illustre et magnanime père : c'est-à-dire avec ruse et force à la fois.

—Bon ! Allez-vous maintenant me conseiller de faire arrêter M. de Guise ? demanda avidement le roi qui, des deux termes employés par Richelieu, n'avait retenu que le dernier.

—Dieu m'en garde, sire !... Plus tard, peut-être ! Oui, plus tard, vous pourrez employer la force toute seule. Aujourd'hui, le le répète à Votre Majesté, il faut de la force et de la ruse.

Louis XIII leva sur lui un regard à la fois candide et soupçonneux, comme ces ciels d'aurore dont la pureté se ternit sous les brumes qui montent à l'horizon.

—Sire, permettez-moi de m'expliquer au moyen d'un apologue. Il était une fois...

A ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit, et un huissier annonça :

—Sa Majesté la reine !...

Richelieu se courba dans une profonde salutation. Louis XIII se leva, s'avança au-devant de Marie de Médicis et lui baisa la main, bien que le cérémonial ne comportât pas ce geste. La reine-mère entra, majestueuse et froide. Elle demeura debout.

—Ah ! madame, fit l'adolescent, quelle heureuse surprise pour moi de voir ma mère !

—Sire, dit Marie de Médicis — et d'un geste glacial elle arrêta l'élan de son fils — je suis venue en effet vous faire part d'une aimable surprise que vous fait M. le maréchal d'Ancre, une fête qu'il a trouvé moyen d'organiser dans les jardins du nouveau palais. Ma première dame d'atours m'assure que ce sera merveilleux. Sire, je venais vous prier d'assister à cette fête.

—Une fête chez M. Concini ! fit le roi dont le front se rembrunit.

—Non pas, sire : chez moi ! dit la reine d'un ton sec.

—Et pour quand cette fête ?...

—Aujourd'hui même, sire.

—Impossible, madame—et avec une sorte de naïf orgueil ; je travaille aux affaires de l'Etat.

—Oh ! "neccato" ! (quel dommage !) dit Marie de Médicis ! Adieu donc, sire, j'emmène la jeune reine.

Et Marie de Médicis sortit. Richelieu n'avait perdu de toute cette scène intime ni une intonation, ni un geste. Ainsi, le matelot consulte les ombres rapides qui coulent au ciel et les tressaillements qui agitent la face de la mer... Louis XIII avait poussé un soupir, puis se jetant dans son grand fauteuil :

—Il était donc une fois, monsieur l'évêque ?...

(A suivre)

LA CONFERENCE DE M. L'ABBE McSHANE

Sa Grandeur Mgr Bruchési présidera, ce soir, la conférence illustrée que donnera M. l'abbé McShane, à l'asile de Nazareth, sous les auspices de la société des Chevaliers de Colomb. La conférence commencera à 8.15 hrs précises

UNE AUBAINE

Nous croyons pouvoir féliciter sans réserve le conseil de la ville Saint-Paul, d'avoir si à propos entamé et conduit à bonne fin les négociations avec les promoteurs de la nouvelle fabrique de coton.

Lachine et Maisonneuve ont été devancées dans la course pour s'approprier cette industrie importante, appelée assurément à contribuer énormément à l'accroissement de la municipalité.

Il en sera à la ville Saint-Paul comme il en a été autrefois à Hochelaga, où s'établirent dans des conditions à peu près identiques la manufacture de coton Hudon et la manufacture de Ste-Anne. Pour attirer chez elle ces industries, la ville d'Hochelaga, alors indépendante, leur avait donné la jouissance d'une exemption de taxes pour 20 et 25 ans respectivement. Elle n'eut pas à s'en repentir, car ces ateliers immenses ont attiré de nombreux groupes de population, et grâce au travail permanent, qu'ils offrent à des milliers d'ouvriers, ce sont les plus forts contributeurs à la subsistance d'Hochelaga, devenu un quartier de Montréal.

En outre, les employés des filatures sont aujourd'hui dans de biens meilleures conditions qu'autrefois. Constitués en union ouvrière bien organisée, ils ont amélioré dans une large mesure leur situation, au point de vue des heures de travail et des salaires. Ils ne sont aujourd'hui dans une condition inférieure à aucune autre classe de travailleurs.

L'industrie du coton nous paraît une des plus précieuses pour la ville où elle s'implante, et nous nous attendons à voir la ville Saint-Paul, qui possède une administration soucieuse de son progrès, retirer d'immenses avantages de l'établissement chez elle des nouvelles filatures.

A WESTMOUNT

Le conseil de Westmount a tenu une assemblée spéciale, hier soir, pour recevoir le rapport de l'échevin McGown, sur le sort du bill qui a été présenté à la Législature à sa session actuelle. M. McGown n'a pas eu de bonnes nouvelles à annoncer. Il a déclaré que le bill avait été rejeté par le conseil législatif après avoir été réduit à sa plus simple expression par la Législature. Tout ce que la ville a pu obtenir, c'est l'augmentation de son pouvoir d'emprunt de 15 à 20 p. c. de l'évaluation immobilière. Il suggère que le montant représenté par cette augmentation soit employé à la création d'un parc public.

Le conseil a décidé que pas un sou de cette augmentation ne sera dépensé en améliorations publiques tant que la question de l'eau ne sera pas réglée.

Un vote de félicitation est adopté à l'adresse de l'hon. juge Cross, ancien maire de la ville, à l'occasion de sa nomination.

ST-JEAN DE LA CROIX

L'EGLISE SE VEND $45,000 A LA CANADIAN FIRE ENGINE CO.

Comme la PATRIE l'annonçait, hier soir, les francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Jean de la Croix se sont réunis en assemblée à l'école pour discuter l'opportunité de vendre l'église actuelle, le site sur lequel elle est bâtie, ainsi que celui où est construite l'école et celle-ci de même. La réunion a été présidée par M. le curé Préfontaine. Environ cent cinquante personnes étaient présentes.

Une offre avait été faite à M. S. Hurteau, qui s'était chargé de la vente, par la Canadian Fire Engine Company, la même qui a vendu une pompe à incendie à la ville Saint-Louis. Le montant offert est de $45,000 pour le tout. L'évaluation dernière porte la valeur du terrain et des immeubles construits dessus à $37,000.

L'assistance s'est prononcée en faveur de l'acceptation de cette offre.

La compagnie doit donner une réponse définitive aujourd'hui ou demain. On considère la vente faite. La compagnie transporterait ses ateliers de London à Saint-Louis dans les trois mois qui suivront la passation du contrat. Les négociations du conseil avec cette compagnie à propos de l'achat d'une pompe, qui a fait parler d'elle quelque peu, auront eu pour effet indirect de décider cette compagnie à venir se fixer dans les limites de la ville.

BOITES D'ALARME DANS LES ECOLES

Une demande a été faite à l'échevin Yates, hier, de la part de la commission des écoles catholiques d'Hochelaga, à l'effet de pourvoir toutes les écoles d'avertisseurs à incendie. Un rapport sera fait à la commission du Feu par M. Ferns.

AURORE BOREALE

Nous avons eu la nuit dernière une aurore boréale d'une exceptionnelle beauté, et de dix heures à minuit, le spectacle qu'offrait le ciel lumineux était grandiose.

LES NOUVELLES FILATURES

Comme la "PATRIE" l'annonçait hier, la "Mount-Royal Spinning Company" se fixe à la ville St-Paul

Plus que quelques formalités de détail à remplir et la ville Saint-Paul sera assurée de voir d'ici à un an, un établissement industriel des plus importants installé dans ses limites, et donnant de l'emploi à pas moins de 500 ouvriers. Les négociations entamées par la Mount Royal Spinning Company ont pris un caractère décisif à la séance régulière du conseil, hier soir. Les représentants de la compagnie qui étaient présents ont donné leur adhésion aux clauses de la résolution exemptant la compagnie de toutes taxes municipales générales pour une période de vingt ans. Cette exemption de taxes s'étend sur toute la propriété de la compagnie telle

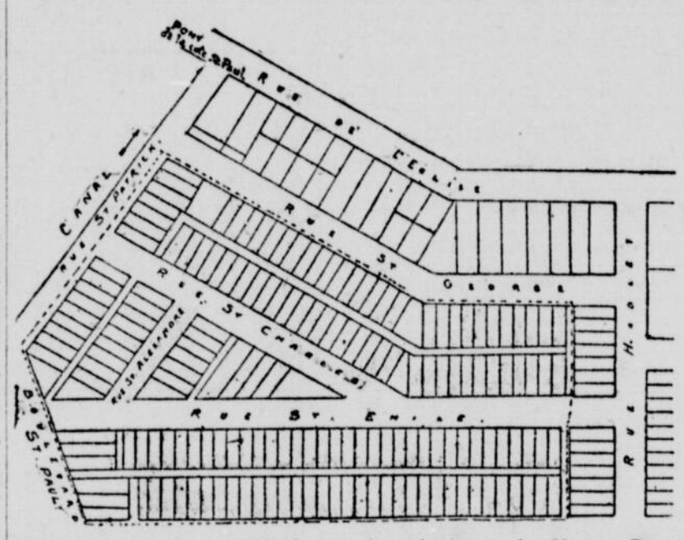

Plan démontrant la superficie du terrain acheté par la Mount Royal Spinning Company, à la ville Saint-Paul, pour y établir ses usines.

qu'elle apparaît au plan attachée à la copie de la résolution et dont un double devra être conservé par chacune des parties contractantes et signées par icelles. Nous publions une copie de ce plan.

Comme il a déjà été publié, la compagnie s'engage, en retour des privilèges obtenus, à construire dans le cours de l'été une usine de la valeur d'un million et à employer de 500 à 700 ouvriers qui devront recevoir un salaire minimum de $200,000 annuellement.

Plusieurs municipalités rivalisaient de zèle pour engager la Mount Royal Spinning Company dans leurs limites. Lachine fut la première à faire des concessions ; seulement dans cette ville on hésita au dernier moment, car la compagnie demandait un bonus, et, comme une faveur similaire n'avait pas eu un résultat satisfaisant, on craignait une répétition du fiasco. Le maire de la ville Saint-Paul, M. Michel Judge, ayant eu vent que la compagnie cherchait un nouveau site, se multiplia pour trouver les promoteurs du projet et les engagea à faire des propositions à la ville. En même temps, il confiait à M. Alvarez Doré, ancien chef de police, devenu agent de la Compagnie des Terrains Suburbains, le soin de décider ces gens à acheter dans la municipalité. Ce dernier a été heureux dans ses efforts et la Mount Royal Spinning Company a acheté un lopin de terre comprenant 560-869 pieds carrés à l'extrémité nord-ouest de la municipalité, ayant front sur le canal Lachine.

Un règlement sera passé à l'effet d'autoriser le conseil à demander à un juge de la cour Supérieure d'effacer la ligne homologuée de certaines rues qui traversent la propriété achetée par la compagnie. Ce sera là la dernière formalité et un contrat sera passé suivant les termes de la résolution adoptée hier soir à la presqu'unanimité des voix, l'échevin Barbeau seul se déclarant dissident.

Une délégation du conseil du Boulevard Saint-Paul s'est présentée devant le conseil de la ville pour discuter avec ce dernier les conditions du raccordement des canaux d'égoûts du Boulevard avec le système de la ville Saint-Paul. La question sera étudiée en comité général, lundi soir, et avis sera donné au Boulevard que les conditions pourront être discutées par un comité conjoint des deux conseils.

Les certificats de licences suivants sont confirmés : Odile Martin, veuve de Narcisse Daignault, licence d'hôtel ; Edmond Latour, licence d'hôtel; Macléa Dame, licence d'hôtel ; Michael McDonald, licence d'hôtel; Evariste Desparois, licence d'épicerie.

Après quelques questions de routine, le conseil s'ajourne au 25 du courant.

—M. Macléa Dame, hôtelier bien connu de la ville Saint-Paul, a été frappé d'apoplexie au cours d'une promenade à Laprairie, dimanche matin. Son état est considéré comme très grave.

LEGISLATURE PROVINCIALE

AVOCATS ET COMPAGNIES DE COLLECTION. — LES PROJETS DE LOI. — LES RENTES SEIGNEURIALES. — LA VILLE DE QUEBEC ET LE GAZ, Etc., Etc.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 12. — M. Taschereau a présenté hier, une loi amendant la loi du barreau, afin de mettre fin à certains contrats entre des avocats et des compagnies de collection, lesquels contrats sont dérogatoires à l'honneur du Barreau.

—L'hon. M. Gouin a présenté une loi qui permettra au lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi qui n'auront été imprimés qu'en langue française, à cause de l'incendie du "Daily Telegraph" et vu l'urgence de la prorogation.

—La Chambre a renvoyé pour étude à la session prochaine, la loi de M. Benoit relative au rachat des rentes constituées par les municipalités.

Il en a été de même du bill de M. Gosselin qui voudrait étendre aux fils de propriétaires le droit de vote dans les élections municipales.

—Le comité du conseil législatif a accordé la reconsidération du bill de l'Académie de billard Marcotte, ainsi que du bill de la succession Villeneuve.

—Le bill de Québec a été adopté hier soir, par le Conseil Législatif, avec quelques amendements dont les principaux sont celui qui accorde au maire de Québec un salaire de $3,000 au lieu de $1,200, et celui qui permet à la compagnie de gaz Frontenac d'entrer dans Québec sans la permission du conseil de ville.

CLEMENCEAU ET L'ORDRE SOCIAL

EN REPONSE A UNE INTERPELLATION DE JAURES, LE MINISTRE DE L'INTERIEUR DECLARE QU'IL USERA DE LA FORCE, S'IL LE FAUT.

PARIS, 12—M. Jaurès, le leader socialiste, a interpellé hier, le gouvernement, à la chambre des députés au sujet de la grève des électriciens.

Le porte-voix des socialistes demanda sans ambages, au gouvernement s'il aurait mis à exécution sa menace d'employer des électriciens attachés à l'armée, pour remettre en activité, les ateliers délaissés par les grévistes, si la grève avait continué?

Cette interpellation donna l'occasion à M. Clémenceau d'affirmer de nouveau, qu'il était prêt à user de la force, s'il y était contraint, pour protéger l'ordre, sans faire apologie devant qui que ce soit.

M. Jaurès continuant, demanda si le gouvernement veut dénier aux ouvriers, le droit à la grève et dit "la grève c'est la guerre".

Clémenceau relève cette expression, et déclare qu'il appuiera par la force, s'il le faut, les droits de l'ordre social et ne permettra pas aux ouvriers d'être des tyrans.

La chambre a donné un vote de confiance au gouvernement, avec une majorité de 315 voix.

UN ETRANGER

Meurt subitement dans une pension de la rue Colborne.

Un étranger à la ville, Jean Hébert, arrivé depuis quelques jours des chantiers, et qui avait pris pension dans une maison de la rue Colborne, au No 44, est décédé subitement, à une heure, hier après-midi. Hier matin, l'homme ne se sentait pas bien et on envoya chercher un médecin des environs, mais cela fut du temps perdu, vu que c'était l'heure des visites professionnelles.

Le défunt paraît âgé d'environ 50 ans. Son cadavre a été transporté à la morgue où personne n'est encore venu le réclamer. C'est une dame Prévost qui tient la maison de pension où Hébert est décédé.

Bon Soin Beaux Cheveux

C'est le bon soin qui fait des belles chevelures ! Employez la Vigueur des Cheveux d'Ayer, nouvelle formule améliorée, systématiquement, consciencieusement et vous obtiendrez des résultats.
Nous savons qu'elle arrête la chûte des cheveux, qu'elle guérit les pellicule et qu'elle est un article de toilette des plus élégants. C'est une préparation complètement nouvelle. Une nouvelle bouteille, un nouveau contenu.
N'altère ni ne salit la couleur des cheveux.
J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LES RENTES SEIGNEURIALES

DEBAT SOULEVE PAR M. BENOIT, DEPUTE D'IBERVILLE— LES FAIRE DISPARAITRE AVEC LE CONCOURS DES MUNICIPALITES.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

QUEBEC, 12. — Le projet de M. Benoit pour accélérer le rachat des rentes seigneuriales a provoqué un débat intéressant, hier soir à la chambre.

Le projet du député d'Iberville aurait pour objet d'autoriser les conseils municipaux, sur la demande des censitaires qui sont contribuables, à emprunter les sommes nécessaires pour libérer toutes les terres de la municipalité, qui paient des rentes seigneuriales.

Comme les municipalités peuvent emprunter à un taux inférieur à celui des rentes seigneuriales les censitaires n'auraient qu'à continuer à payer les mêmes annuités durant un certain temps pour rembourser intérêt et capital.

M. Tellier fait observer que, sous ce système, dans maints endroits, le crédit de la municipalité sera affecté au bénéfice d'un certain nombre seulement des contribuables, par exemple dans les municipalités formées d'un morceau de seigneurie et d'un morceau de canton ou dans les municipalités de seigneurie qui renferment un certain nombre de terres libérées.

M. Benoit fait valoir de nouveau les avantages de son projet. Il avait songé à demander le rachat des rentes seigneuriales par le gouvernement, mais comme cela coûterait plus de cinq millions de piastres il ne demandera pas une telle avance à notre trésor provincial. M. Benoit croit que les municipalités peuvent seulement se diviser ce rachat qui serait un grand bienfait pour toute la région des seigneuries.

M. Gouin estime que la question est très importante. De même qu'on a dû étudier longtemps l'abolition de la tenure seigneuriale, ainsi convient-il de considérer avec soin le projet qui tend à en faire disparaître les derniers vestiges.

Le projet de M. Benoit est remis à la prochaine session.

MM. Kelly et Caron se sont déclarés favorables au principe du projet.

EMPRISONNES DANS LES GLACES

LE "MINTO" DANS UNE SITUATION CRITIQUE DANS LE DETROIT DE CARIBOU — LE "STANLEY".

CHARLOTTETOWN, 12 — Le steamer "Minto" est encore emprisonné dans les glaces, dans le détroit de Caribou, où il a été arrêté, la semaine dernière. Tant que le vent soufflera de l'Est, on a peu d'espoir, ici, d'apprendre sa délivrance. Il faudrait un fort vent du sud, pour désagréger les blocs de glace qui sont très épais. On dit que le steamer est à court de provisions. Il y a une centaine de passagers à bord, en outre de l'équipage.

Le "Stanley" est arrêté, également, auprès de Georgetown, qu'il a quitté hier matin, pour Pictou.

Il n'y a rien de nouveau dans la situation sanitaire ici, au sujet de la variole. Il y a seulement un cas bénin dans Charlottetown.

SOUS LES BALLES D'UN ASSASSIN

M. PETKOFF PREMIER MINISTRE DE BULGARIE EST ABATTU A COUPS DE REVOLVER — UN AUTRE BLESSE.

Voici les détails supplémentaires à la nouvelle que la PATRIE publiait hier :

SOFIA, Bulgarie, 12 — M. Petkoff, président du conseil et ministre de l'intérieur, a été assassiné, hier.

M. Petkoff qui, avec d'autres ministres, se promenait dans le Jardin Boris fut attaqué, à coups de revolver, par un inconnu. Le ministre atteint de trois balles fut tué instantanement. M. Guenscieff, ministre du commerce et de l'agriculture, eut le bras cassé par une balle. Le meurtrier de M. Petkoff a été arrêté. Il semble que les motifs du crime seraient dûs à une vengeance personnelle, à la suite d'un retrait d'emploi. Le défunt était aux côtés de Stamboloff, l'ancien premier ministre, lorsque ce dernier fut massacré, dans les rues par une bande de Macédoniens. M. Petkoff avait été blessé dans cette bagarre. Le prince Ferdinand de Bulgarie, le chef d'Etat, est actuellement à Paris.

LES MEDECINS SONT D'ACCORD

Deux médecins sont tous deux d'accord sur le nouveau traitement scientifique contre les Pellicules

Le Dr J. M. Powell, de Spokane, Wash., dit: "L'Herpicide a donné bonne satisfaction dans ma famille, contre les pellicules."

Le Dr. W. G. G. Allan, de Walla Walla, Wash. dit: "Je trouve qu'Herpicide est justement tel qu'on le dit être pour guérir les pellicules. Je le recommande." Les pellicules sont un germe de maladie et vous ne pouvez les guérir, à moins de tuer le germe qui les cause, chose que vous ne pouvez faire, à moins d'employer l'Herpicide de Newbro, la seule préparation au monde qui détruit les parasites. C'est un article de toilette délicieux pour la chevelure; il fait disparaître la démangeaison immédiatement, rend les cheveux aussi luisants et aussi souples que la soie. C'est un destructeur infaillible des pellicules.

Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10c. en timbres, pour échantillons, à The Herpicide Co., Detroit, Mich. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

John Lewis, 2208 rue Ste-Catherine, Queenseville et Gervin, 6 magasins, Montréal; J. O. Quenneville, Hull, P.Q., pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents généraux.

Un Officier de Santé Met en Garde contre Les Rhumes Négligés

Ne négligez pas un rhume ou une toux, voilà le conseil que donnait le Dr S. A. Allen, officier de Santé de la ville de Cincinnati, dans une récente circulaire, expliquant d'une manière claire et concise, la tuberculose, et "comment prévenir la consomption chez vous-même et chez les autres."

Un moyen très effectif d'arrêter un rhume rapidement est la formule suivante prescrite par une autorité bien connue. Elle est facilement préparée à la maison, les ingrédients sont peu coûteux et en vente chez n'importe quel pharmacien. Prenez une demi-once d'Huile Vierge de Pin (Pure) deux onces de glycérine et une demi-chopine de bon whiskey. Mélangez bien et prenez par dose d'une cuillérée à thé toutes les quatre heures. On prétend que ce remède cassera un rhume en vingt-quatre heures et guérira toute toux guérissable.

L'Huile Vierge de Pin (Pure) est vendue en fioles d'une demi-once à l'usage des pharmaciens seulement, chaque fiole est soigneusement cachetée dans une boîte ronde en bois avec enveloppe imprimée, laissant voir le nom — Huile Vierge de Pin (Pure) préparée seulement par Leach Chemical Company, Cincinnati, Ohio — lisiblement imprimé. Les huiles vendues à la mesure et les pauvres imitations d'Huile Vierge de Pin (Pure) non seulement ne donnent pas le but attendu, mais sont souvent dangereuses.

PARLEMENT FEDERAL

LA LOI DE M. LEMIEUX —PLUSIEURS ARTICLES AMENDES— EMPLOYES DE CHEMIN DE FER, ETC.

(Correspondance spéciale)

OTTAWA, 1..—La députation a étudié aujourd'hui le bill de l'hon. M. Lemieux relatif aux différends ouvriers. Un amendement important a été adopté au sujet des employés de chemin de fer. Ces ouvriers, dans les différends qu'ils auraient avec leurs compagnies, auront le choix entre la loi votée spécialement pour eux en 1903 et la loi de 1907. Mais l'ancienne loi sera amendée de façon à rendre obligatoire dans tous les cas l'institution d'une enquête avant toute déclaration de grève.

On a effacé les deux articles ayant pour objet de permettre au Conseil des ministres de déclarer si telle ou telle industrie doit entrer, soit dans la catégorie des utilités publiques en général, soit dans les classes d'industrie nommément désignées par le bill. Tout un long débat a eu lieu sur la définition du mot "lock-out." Certains députés, entr'autres le chef de l'opposition, voulaient assimiler au "lock-out" la réduction des salaires ou l'augmentation des heures de travail. M. Lemieux, s'y opposa. M. Verville aussi. Un article de la nouvelle loi obligera les patrons à donner un avis de trente jours pour réduire les salaires ou augmenter les heures d'ouvrage de leurs employés.

La plus forte partie de la soirée s'est passée à débattre des points de détail.

—Après une longue discussion on a décidé de réserver pour étude subséquente l'article relatif aux employés de chemin de fer. Tout le reste du projet est adopté.

LE TARIF

Demain reprise du débat sur le tarif. On passera en revue les articles réservés pour discussion supplémentaire.

LES ASSURANCES

M. Fielding a déclaré qu'il ne proposera probablement pas à cette session le projet de loi sur les assurances annoncé dans le discours du Trône. La présentation d'un projet de ce genre aurait pour résultat de retarder considérablement la date de la prorogation. Toutefois il n'a encore rien arrêté de définitif à ce sujet.

LES PILOTES

L'hon. M. Brodeur a informé M. Monk que 48 pilotes sont en service sur les steamers entre Montréal et Québec et qu'il n'est pas question d'en réduire le nombre.

OUVERTS LE SOIR

Depuis le premier mars nos magasins sont ouverts tous les soirs, excepté les jeudis. Ceux qui ne peuvent faire leurs achats durant le jour, vu leur occupation, nous sauront gré, nous l'espérons, des efforts que nous faisons pour répondre à leurs désirs. Filiatrault et Lesage, 429 Boulevard St-Laurent. 9-11-12.

CANTONS DE L'EST

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 12 — Le département de l'Agriculture d'Ottawa, a chargé MM. Simoneau et Dion de la construction d'une étable quarantaine sur les terrains de l'exposition, pour les animaux malades.

—Nos concitoyens irlandais célébreront leur fête patronale le 18 courant. Ils auront une messe solennelle à l'église St-Patrice et une séance dramatique et musicale dans la soirée au théâtre Clément.

Mme Patrick Dunn, fille de Mme Pierre Jalbert, est décédée à Montréal, dimanche, pendant qu'elle subissait une opération.

Mme Dunn était âgée de 28 ans et laisse son époux et trois enfants. Ses restes seront transportés à Sherbrooke-Est. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église St-Jean-Baptiste.

—Mme W. A. Parent, de la rue London, est en visite chez son fils, M. l'abbé Parent, curé du Lac Weedon.

—A la clôture de la retraite des dames, dimanche après-midi, à la cathédrale, le prédicateur le Rév. Père Knapp, a fait un récit émouvant de sa conversion au catholicisme et de celle de sa mère et de ses deux sœurs maintenant religieuses.

A l'ouverture de la retraite des hommes dans la soirée le Père Knapp a donné un excellent sermon sur le "retard de la conversion."

—D'après le nouveau rôle d'évaluation la valeur des propriétés a augmenté de $247,198 en 1906.

L'augmentation par quartier est la suivante :

Quartier Est	$ 37,670
Quartier Sud	105,850
Quartier Centre	55,778
Quartier Nord	47,900
Total	$247,198

L'évaluation totale par quartier est la suivante :

Quartier Est	$ 622,830
Quartier Sud	1,414,775
Quartier Centre	1,704,315
Quartier Nord	1,608,525
Total	$5,350,525

EN VOYAGE

M. Giovani Savalino, tailleur italien, est parti, samedi soir, avec sa famille pour un voyage de quelques mois à Détroit, Mich.

M. Savalino a entrepris ce voyage dans l'intérêt de la santé de son épouse.

A son départ il a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part de ses nombreux amis.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

W. H. Scroggie (LIMITÉE)
Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

La Dernière de nos Réductions d'hiver

Sur les paletots et complets d'hommes et de jeunes gens se fera demain.

Le lot est très petit et le choix n'étant pas aussi bon, les prix ont été réduits à un prix nominal. Ces vêtements resteront difficilement plus qu'une journée en magasin aux prix qui ont été finalement marqués.

Les différents groupes sont comme suit :

Paletots d'Hiver pour Hommes à $9.75

Environ 60 en Beaver noir, mélanges Oxfords et mélanges de fantaisie, antérieurement vendus de $15 à $25. Demain à **$9.75** chaque. Venez de bonne heure, car 60 hommes seulement pourront profiter de ces merveilleuses valeurs.

Complets d'Hiver pour Hommes, $9.50

135 complets d'hommes, en worsted fantaisie et en cheviotes, autrefois vendus à $15, $18, $20, $22.50 et $25. Maintenant à **$9.50** le complet, dans toutes les grandeurs, dès que la vente commence.

212 Paletots et Complets d'Hommes pour $5.90

Les complets sont en tweeds fantaisie, un grand nombre sont en élégantes cheviotes, grises, taillés à parements simples et doubles; les anciens prix variaient jusqu'à $12. Les paletots sont en tweeds, mélanges pâles et foncés, et sont considérés comme de grandes valeurs à $12.00, toutes les grandeurs, demain réduction finale **$5.90**

AMPLE VARIETE.

¶ Nous ne nous attendons pas à ce que tout le monde soit du même gout en ce qui concerne les

Papiers a Tapisser

¶ Tous les genres se trouvent ici, depuis les moins dispendieux jusqu'aux nouveautés les plus somptueuses. Nous avons une variété infinie de tous les genres que vous désirez et sur lesquels votre choix est fixé dès que vous les avez vus. Il est difficile de dire toute l'excellence de ce stock sans paraitre exagérer, mais une visite vous convaincra de l'exactitude de nos avancés.

The W. G. Browne Co. Ltd
530 RUE STE-CATHERINE OUEST
Téléphone Up 3593.

LE MONT-ROYAL
MAGASIN DEPARTEMENTAL
ANGLE ST-LAURENT ET MONT-ROYAL

Mercredi, Vente Spéciale d'Etoffes à Robes

Etoffes à robes gris pâle, large de 42 pcs., haute nouveauté de la saison. Prix spécial **49c**
Home Spun gris pâle, large de 54 pcs. en grande demande pour costumes de printemps. Prix spécial **$1.00**
Vénitien pure laine, toutes les couleurs, largeur, 54 pcs. Prix spécial **$1.00**

L'Exposition de produits Alimentaires attire une foule enthousiaste au Mont-Royal, un des plus grands magasins de la ville.

Les concerts donnés par le célèbre graphophone Columbia, font les délices de ceux qui ont la bonne fortune de les entendre.

Le programme suivant sera exécuté mercredi :

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

Two-Step ... Whistling Rufus
Columbia Orchestra
Solo de Flute ... Falling Stars
Russian Band
Chant ... Beyond the Gates of (Paradise
Geo. Alexander
Duo ... ... Possum Pie
Collins & Harlan
Solo de Cornet ... Last Rose of (Summer
Columbia Band
Chant ... ... I Like You're Way
Frank Stanley
Valse ... ... Boston Waltz
Columbia Orchestra
Quatuor ... ... Old Uncle Ned
Columbia Quartette
Fanfare—The Birds and the Brook
Gilmours Band
Chant ... Because You're You (The Red Mill)
Geo. Alexander
Marche ... ... Panama Rag
Princes Band
Solo de Banjo—The Darkey's (Jubilee
Columbia Orchestra
Duo ... ... My Kickapoo Queen
Collins & Harlan
Marche ... ... King Cotton
Fanfare de Sousa
God Save the King.

PROGRAMME DU MATIN

Marche ... ... The Golden West
Princes Band
Trio Vocal ... ... Whistle It
(Extrait de "The Red Mill")
Medley ... ... My Mariuccia
Princes Band
Solo de Piccolo, Dance California
Marchall Lufsky
San Antoni, chanté par Bill Murray
Duo ... ... Bake Dat Chicken Pie,
Collins & Harlan
Chant ... ... Sailors Song
Charles Gordon
Orchestre ... The Bride's Trousseau
Spanish Orchestra
Marche ... ... Fraternity
Banda Espanola
Chant ... ... La Marseillaise
Victor Orchestra
Duo de chant sacré ... Just for the (Night
Anthony & Harrison
Banjo, Mandoline et Harpegultare
Chicken Chowder
Marche ... ... Stars and Stripes
Fanfare de Sousa
God Save the King

VANIER & LESAGE LTD.

EAU MINERALE LAXATIVE
Hunyadi János
CONTRE LA CONSTIPATION
En Vente chez tous les Pharmaciens
Guerit d'une façon douce, naturelle et certaine la constipation, labile, l'engorgement du foie, l'indigestion et tous les malaises de l'estomac. Effective et peu dispendieuse. Essayez une petite bouteille et prenez un demi verre à votre lever.
Plusieurs Doses dans une Bouteille

UN BEAU MORCEAU D'ELOQUENCE SACREE

L'oraison funèbre de M. le curé N. A. Dugas, par Mgr Archambeault, évêque de Joliette

ST-JACQUES DE L'ACHIGAN, 12 —Il y a quelques jours, comme la PATRIE l'a rapporté, on faisait à M. l'abbé N. A. Dugas, curé de Maisonneuve, d'imposantes funérailles à St-Jacques l'Achigan. A cette occasion, Mgr Archambeault, évêque de Joliette, a prononcé une oraison funèbre qui a profondément ému tous ses auditeurs,

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, ce morceau d'éloquence de l'un de nos meilleurs orateurs sacrés:

"Mes bien chers frères,

"Il y a à peine un an, vous étiez, comme aujourd'hui, tous réunis dans cette église, autour du même catafalque. Cette fois, c'était pour rendre vos derniers hommages au père, au guide, au pasteur de vos âmes, à celui qui, pendant plusieurs années, s'était consacré à votre salut et à votre sanctification avec un dévouement admirable et sans bornes, avec une sagesse et une prudence dignes de tout éloge.

Aujourd'hui, c'est un frère, c'est un fils qui revient au milieu de vous. Il vous a quittés depuis longtemps, mais il ne vous avait pas oubliés, et sa dernière pensée a été pour vous ; son dernier vouloir, celui de reposer au milieu des siens, de ceux qu'il avait aimés, de ceux qu'il aimait encore.

L'an dernier, celui dont nous portions en terre les restes vénérés était un prêtre vénérable par l'âge, arrivé presque au terme d'une carrière féconde en bonnes œuvres. Dieu l'avait appelé à lui, après que ce bon et fidèle serviteur lui eût donné, non seulement les ardeurs, les enthousiasmes de sa jeunesse, les délibérations plus solides de son âge mûr, mais encore les derniers dévouements et les dernières forces d'une vie qui s'éteignait, dépensée tout entière à son service.

"Cet homme avait fait des œuvres grandes, des œuvres que seuls inspiraient la charité pour les âmes et le pur amour de Dieu. Le Seigneur s'occupe peu du succès de nos œuvres : qu'elles soient fécondes ou stériles, peu lui importe. Ce qu'il veut, c'est qu'elles soient accomplies pour procurer sa gloire et lui gagner des âmes. Telles ont été les œuvres opérées par votre digne pasteur, le regretté monsieur l'abbé Marchal.

"Aujourd'hui, celui que le bon Dieu vient de frapper pour lui demander ses comptes est un prêtre dans toute la maturité et la force de l'âge, un prêtre qui a déjà fourni une carrière agréable à Dieu, utile à l'Eglise et aux différentes œuvres confiées à son zèle. On pouvait prévoir que ce beau dévouement de M. Dugas s'exercerait longtemps encore sur ce champ de fatigues et de labeurs... Les desseins de Dieu ne sont pas les desseins des hommes ; les vues humaines ne sont pas les vues divines. Dieu l'appelle à lui précisément à l'heure où il aurait pu jouir d'un repos bien mérité, alors qu'il lui demandait simplement quelques années de plus pour faire le bien et travailler à sa gloire...

C'ETAIT L'HEURE DE DIEU ;

rien n'a pu l'arrêter !...

"Comme l'an dernier, celui que vous entourez aujourd'hui de votre respect a mérité votre légitime admiration ; il a droit à votre souvenir et à vos prières.

"Monsieur l'abbé Nicolas-Azarie Dugas s'est toujours fait remarquer par une correspondance fidèle, généreuse aux appels de Dieu, à l'accomplissement de ses volontés, quand ces volontés, à ses yeux, étaient claires et bien formulées.

"Tout jeune homme, il sentit l'appel de la vocation au sacerdoce. Rien d'étonnant en cela : il y a des paroisses favorisées de Dieu, des paroisses que je me permettrai d'appeler sacerdotales, qui donnent à l'église, à Dieu, beaucoup plus de prêtres, de religieux et de religieuses que d'autres. Vous avez le bonheur d'être au nombre de ces paroisses privilégiées sur lesquelles Dieu jette les regards lorsqu'il veut séparer de son peuple ceux qu'il destine à devenir les instruments de sa gloire, de sa bonté et de sa miséricorde sur les âmes. Mais de même qu'il y a des paroisses sacerdotales, il y a aussi des familles sacerdotales dont il choisit la plupart des membres pour en faire des prêtres, des religieux et des religieuses. Telle a été, telle est la famille Dugas, si justement honorée et respectée, dans cette paroisse.

Comptez, mes frères, si vous le pouvez, comptez dans cette famille, quelles qu'en soient d'ailleurs les souches et les lignées collatérales, le nombre de prêtres, de missionnaires, de religieux et de religieuses qui l'ont sanctifiée et qui ont jeté sur elle un lustre et un éclat que rien ne peut égaler.

"Aussi le bon Dieu l'a bénie d'une manière toute spéciale : il a voulu appeler l'un de ses membres à la prélature romaine, plusieurs au sacerdoce, d'autres dans les missions, se livrant à l'enseignement ou aux œuvres de charité. Rien d'étonnant donc que le jeune Azarie ait entendu, lui aussi, l'appel divin. Ce qu'il faut admirer, c'est la générosité avec laquelle il a correspondu à cet appel. N'allez pas croire, mes frères, qu'il n'y a pas de sacrifices à accomplir pour un jeune homme, lorsqu'il s'agit de dire adieu au monde. Il y en a, et de grands !... Il faut renoncer à sa famille et aux siens, il faut renoncer aux joies les plus légitimes, renoncer aux richesses, aux honneurs, aux ambitions, aux dignités ; il faut renoncer, même en principe, au bien-être et aux aises de la vie. Eh bien ! ce jeune homme a tout quitté, parce que Dieu l'a appelé. Il s'est préparé au sacerdoce, comme le font tous les prêtres vertueux, de manière à être un bon et digne serviteur de Dieu.

"Plus tard, lorsque déjà il avait commencé son ministère, il entendit un second appel ou du moins, il crut l'entendre. C'était

L'APPEL DE LA VIE RELIGIEUSE

"Cette âme bonne, ardente, n'en avait pas assez d'avoir sacrifié à Dieu sa famille, sa jeunesse et son avenir. Il lui semblait devoir faire plus encore : elle voulut immoler davantage par le sacrifice de tout ce qu'elle possédait, abandonner au Seigneur tout son être, toutes ses facultés dans un holocauste complet.

Je reviens sur cette parole : il entendit l'appel à la vie religieuse. Plusieurs entendent cet appel, mais n'y répondent pas ou du moins, dans le cas de doute, choisissent l'état qui leur semble le plus avantageux. Tel n'a pas été le raisonnement de Monsieur l'abbé Dugas. Je le répète : il avait cru entendre cet appel ; il y avait doute : il aurait pu trancher ce doute en faveur de sa liberté, de sa demeure dans le clergé séculier. Non ; il ne voulait

Mgr ARCHAMBEAULT, évêque de Joliette.

pas marchander avec le bon Dieu ; il n'hésita pas et alla demander aux Jésuites son entrée au noviciat. Elle lui fut accordée ; mais le bon Dieu se contenta de cet acte de bonne volonté. Au moment où il allait consommer son sacrifice, comme autrefois Abraham prêt à immoler son fils unique, le Seigneur lui arrêta le bras. "Non, dit-il, retourne vers tes frères, retourne dans la plaine ; ce n'est pas sur le Thabor que je te veux ; ce n'est pas sur la montagne, c'est-à-dire ce n'est pas dans une vie de contemplation et de prière que je te veux, mais dans une vie de luttes, de labeurs, de sacrifices de tous les jours à mon service et au service du prochain." Et le jeune abbé Dugas revint vers les siens.

"Deux paroisses lui furent successivement confiées : la paroisse de Saint-Luc et celle de Maisonneuve. C'est surtout dans cette dernière paroisse qu'il eut l'occasion de déployer son zèle, son dévouement et toutes les ressources de son activité et de son talent d'administration.

"Le bon Dieu connait l'heure de notre mort : il voulait que là, avant de mourir, Monsieur Dugas accomplît une œuvre qui fut la gloire de la cité de Montréal, la joie et la gloire surtout de Maisonneuve. Vous le savez, mes frères, Monsieur le curé Dugas éleva à Dieu un temple magnifique, l'un des plus beaux et des plus riches de Montréal. Et il n'eut pas même la consolation,—il l'avait pressenti, il l'avait annoncé,—de célébrer une seule fois la grand'messe dans ce temple qu'il avait construit au milieu des plus pénibles difficultés, des contradictions de ceux qui ne le comprenaient pas, au prix de tant et de si dures fatigues qui durent abréger ses jours et avancer l'heure de sa mort. Non, il n'eut pas cette consolation ; mais il est un temple, un palais plus riche, plus immense et dont la durée n'est pas comparable à celle des palais les plus somptueux. Ce temple, c'est le temple de la Jérusalem céleste qu'habite le Roi immortel des siècles. C'est dans ce palais que Dieu voulut qu'il allât célébrer la construction du temple matériel élevé à sa gloire par ce bon serviteur. C'est en plein âge mûr que Dieu l'appela afin de déposer sur sa tête une couronne dont déjà il était digne.

"Cette fois, l'appel de Dieu fut-il entendu avec la même docilité ?... Il faut compter avec la nature humaine. La mort n'est pas naturelle à l'homme, parce que Dieu l'avait créé immortel ; elle est une conséquence et un châtiment du péché. C'est pourquoi, lorsque la mort arrive, lorsque sonne l'heure de la séparation de ces deux êtres si intimement unis qui s'appellent l'âme et le corps, il y a des révoltes, des angoisses, des soubresauts en nous. N'en soyons jamais étonnés, n'en soyons jamais surpris, jamais scandalisés! C'est l'œuvre de la nature... Laissons faire Dieu et sa grâce...

"Malgré la maladie qui le dévorait, M. Dugas paraissait extérieurement plein de vie, d'activité et de zèle. Il aimait la vie, non pas pour elle, sans doute, mais parce qu'elle lui procurait l'occasion de se dépenser au salut des âmes, de se sanctifier, d'agrandir la couronne qui l'attendait aux cieux. Donc, lorsque ce appel lui fut connu, il s'arrêta... Cette nature généreuse ne se révolta pas, mais elle se demanda si l'heure du sacrifice avait sonné, si c'était vraiment la mort qui le frappait... Est-ce que le bon Dieu n'écouterait pas les saints qu'il invoquait, entre autres Monseigneur Bourget auquel il avait une si grande confiance ? Ne prolongerait-il pas de quelques années une vie qu'il lui promettait d'employer plus que jamais à son service ? Il y eut bien quelques soubresauts dans cette nature encore forte et vigoureuse. Ce fut l'affaire d'un jour à peine... Lorsque la volonté de Dieu se fut manifestée à lui clairement, après avoir offert des souffrances atroces que lui seul connaissait, — des personnes intéressées me l'ont dit, — parce que lui seul les endurait,après avoir fait le sacrifice d'une opération dont il ne connaissait pas les suites, il comprit que Dieu lui en demandait un plus grand, plus douloureux... Ce fut Monseigneur Bruchési, son archevêque bien-aimé, son père en Dieu, le guide de son sacerdoce, qui lui annonça avec cette bonté, mais aussi avec cette fermeté dont il ne faut jamais se départir en face d'une âme qui va quitter la terre, que

SON HEURE ETAIT VENUE,

qu'il fallait paraître devant Dieu, renoncer au bonheur de le servir ici-bas pour n'aspirer plus qu'à celui de le contempler dans la gloire infinie. Ce fut la fin des doutes, mais aussi la fin des hésitations. Il recouvra dès lors un calme, une sérénité d'âme et de conscience, une paix qu'il n'avait peut-être pas connue depuis longtemps. Il le disait lui-même : c'était le résultat des sacrements qu'il avait reçus, particulièrement de l'Extrême-Onction dont l'effet est non seulement d'effacer le péché, mais de rendre à l'âme une paix que rien, pas même le démon, ne peut troubler jusqu'à l'heure de la comparution devant le tribunal du Souverain Juge. Dès ce moment, il se prépara avec une résignation parfaite, joyeuse, à la venue du Maître ; il ne pensa plus qu'à faire des actes d'amour, de soumission à la volonté divine. Il eut un souvenir tout particulier pour son frère malade qui ne pouvait se rendre auprès de lui, adressa un suprême adieu à ses frères bien-aimés et à ses sœurs chéries, leur disant : "Au revoir au Ciel, aux pieds du Père commun !" Puis il s'endormit comme un petit enfant s'endort sur le sein de sa mère... Sa tête se pencha, et c'est à peine si on s'aperçut de sa fin à un léger frémissement de ses lèvres... Il n'était plus !

IL ETAIT AVEC SON DIEU...

"Voilà, en quelques mots, l'histoire de celui qui a voulu reposer à Saint-Jacques. Et savez-vous pourquoi ?... Je le tiens des lèvres mêmes de son frère bien-aimé, Monseigneur Dugas... Sans doute, parce que sa paroisse natale était l'objet de ses affections, qu'il y avait grandi, qu'il y avait éprouvé les premières joies, les premières peines, accompli les premiers sacrifices, parce qu'il y avait fait sa première communion... Ici, c'était passée sa jeunesse ; ici, il avait entendu l'appel de Dieu, il avait dit adieu à ses frères, à ses parents, à ses amis. Mais une raison supérieure le dominait. "Je veux aller dans ce cimetière, dit-il, parce que c'est un cimetière de prédestinés, un cimetière de saints : là reposent les restes de pasteurs qui ont été des saints, de mes vieux parents, de paroissiens morts dans les bras de Dieu. Eh bien! je veux dormir à côté d'eux ; la terre me sera plus légère ; plus nombreuses et plus ferventes seront les prières pour le repos de mon âme !"

"C'est là le suprême devoir à rendre à la mémoire de celui qui revient vers vous. Vous ne vous contenterez pas d'admirer ses œuvres, d'entourer de respect sa dépouille mortelle, de prier aujourd'hui pour ce cœur qui a brûlé d'affection pour vous, qui vous a donné son dernier souvenir. Vous irez sur son tombeau, dans ce cimetière où déjà reposent tant d'êtres chéris, verser les pleurs de l'âme, sinon des yeux, c'est-à-dire de ferventes prières, des supplications incessantes, jusqu'à ce que vous ayez introduit votre frère et votre ami dans les demeures éternelles. Voilà votre devoir..."

RECONNAISSANCE D'UNE MERE ENVERS ZAM-BUK

Il a guéri son garçonnet de plaies douloureuses.

Rien n'est plus désagréable à la vue ni plus douloureux pour celui qui en souffre que les clous et les ulcères. A cette période de l'année, beaucoup d'adultes souffrent névèrement de ces maladies douloureuses. Quand les clous, les ulcères, etc., apparaissent chez les enfants,c'est pitié de les voir souffrir.

Mme E. Holmes, 30 rue Guise, Hamilton, est reconnaissante pour ce que Zam-Buk a fait pour son petit garçon alors qu'il était dans cet état pitoyable. Elle dit : "Je désire exprimer ma gratitude pour le bien que mon enfant a reçu de votre fameux baume Zam-Buk. Il souffrit d'éruptions du Printemps et avait le cou couvert de clous. J'essayai des remèdes pour purifier le sang, des pommades et des onguents de toutes sortes, mais rien ne semblait lui faire de bien. Les clous devinrent pire et si dégoûtant et repoussants que je ne pouvais l'envoyer à l'école car quelques-uns des clous et des ulcères ne pouvaient être facilement recouverts. Vers ce temps on lui donna une boîte échantillon de Zam-Buk et nous l'essayâmes. Le petit échantillon lui fit un peu de bien, alors j'en achetai une boîte de 50 cents. Le résultat fut vraiment étonnant. En moins d'une semaine les clous avaient commencé à sécher et en très peu de temps naturellement tous étaient guéris".

Zam-Buk est un sûr remède aussi contre l'eczéma, les plais du cuir chevelu, les dartres, les blessures empoisonnées, les ulcères chroniques, les gerçures, les coupures, les angelures, les plaies suppurantes, les éruptions et les pustules dues au sang empoisonné, etc. Il arrête le saignement et guérit les hémorroïdes, la fistule, etc. Il est antiseptique, un excellent "premier secours". Toute résidence ou ferme devrait avoir sa boîte de Zam-Buk. Dans toutes les pharmacies ou magasins à 50 cents la boîte ou de Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix, 6 boîtes pour $2.50. Envoyez un timbre de le pour en avoir une boîte d'essai.

Dépot de gros, local, 144 rue Craig Ouest, Montréal.

AU CLUB LIBERAL SAINT-LOUIS

Une intéressante assemblée politique a lieu hier soir.

Une intéressante assemblée politique convoquée par le Club Libéral Saint-Louis, a été tenue, hier soir, en la salle de l'Association des Marchands Détailleurs.

Il y avait foule, et les principaux orateurs furent l'hon. M. Robert Bickerdike, M. Geo. W. Stephens, M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe ; M. l'échevin Gadbois, MM. R. Latulippe, président du Club Letellier, P. DuTremblay, président du Club Papineau, J. A. Beaudry et Jean Lamoureux.

L'assemblée fut présidée par M. A. P. Pigeon, qui donna lecture des lettres d'excuses envoyées par l'hon. M. Brodeur, l'hon. M. Lemieux, et M. G. Langlois, député de Saint-Louis.

Le premier orateur fut M. Bickerdike, qui parla d'abord en français, puis en anglais. Il déclara qu'il avait toujours voté pour les mesures proposées par le gouvernement Laurier, parce que ces mesures étaient marquées au coin de la plus grande équité, et qu'elles étaient partout dans l'intérêt du peuple. Il ajoute que sous l'administration actuelle, le pays a fait des progrès étonnants.

M. Beauparlant fait un bel éloge du nouveau sénateur, M. Dessaulles, qui a fait des luttes superbes pour la cause libérale.

L'orateur dit que la province de Québec doit prendre une large part dans l'œuvre du développement national. Il faut, en premier lieu développer notre système d'enseignement et substituer à la tyrannie de l'esprit de parti, l'allégeance due au patriotisme. L'orateur a été très applaudi.

M. Geo. W. Stephens, député de la division de Saint-Laurent, pour la législature, dit que sous peu il renoncera à son mandat pour se consacrer aux travaux que lui impose sa nomination à la charge de président de la commission du port. Il n'a pas voulu donner sa démission avant de proposer d'importants projets de loi à la législature ; l'un concernant le régime de la prison et l'autre ayant pour but de protéger l'ouvrier contre les accidents de travail.

M. Stephens a terminé en esquissant les plans de la nouvelle commission du port.

Les autres orateurs ont parlé brièvement, mais avec éloquence.

TRAVAUX DE VOIRIE

A une séance de la commission de la voirie, samedi, on a ouvert les soumissions pour la fourniture des matériaux en général et des pavages. Les prix offerts seront mis en tableaux pour une séance ultérieure.

DES RICHESSES INCONCEVABLES

CE QUE DIT DU LABRADOR LE GUIDE QUI ACCOMPAGNAIT L'INFORTUNE JOURNALISTE AMERICAIN HUBBARD.

On n'est pas sans se rappeler le sort du malheureux Léonidas Hubbard, ce journaliste américain, qui périt, victime du froid dans les plaines glacées du Labrador, au cours d'une expédition, en compagnie d'un guide et d'un compagnon. Comme ils avaient perdu leur chemin, le guide partit pour chercher des indications qui le missent sur la bonne voie. A son retour, il trouva Hubbard gelé à Montréal, dans une vieille hutte de trappeur.

Cette mort que l'on peut considérer comme

UN MARTYRE

de la civilisation et de l'industrie, aura pour résultat de faire exploiter les innombrables richesses minières qui dorment depuis des siècles dans cette région. Le guide qui accompagnait Hubbard dans son voyage funeste, est revenu, après avoir enduré lui-même des souffrances indicibles. M. George Elsen — c'est son nom, — a ensuite conduit Mme Hubbard à l'endroit où est mort son mari. Il sera à New-York ces jours-ci et il y fera

UNE CONFERENCE SUR CE QU'IL A VU AU LABRADOR,

à l'exposition du Pacifique Canadien.

A un journaliste, M. Elsen a fait le récit suivant : "Si je vous disais seulement la vingtième partie de ce que j'ai vu en fait de richesses, de ce que j'ai touché de mes mains, vous me diriez que je rêve et que mon rêve se prolonge indéfiniment. A environ cinquante milles de la rivière Missinibi on trouve des gisements

D'OR, D'ARGENT ET DE CUIVRE.

L'endroit où se trouvent ces richesses n'est connu que de moi et de deux autres. Ces gisements n'ont rien de comparable dans l'histoire des découvertes minières du monde entier. Si vous tirez une ligne droite depuis la rive nord du Lac St-Jean, dans la direction des lacs Gullet et Mattagami, vous trouverez au-delà des rivières Abitibi et Mattagami le plus riche district minier qui se soit jamais rencontré. J'ai aperçu les reflets des roches aurifères à des milles de distance ; j'ai haché des minerais d'argent pris dans les rochers en maints endroits, et pendant des heures, je suis resté assis à contempler les divers tons du cuivre. Si seulement on pouvait transporter ici ces minerais, on en retirerait des fortunes Jusqu'à présent le manque de moyens de transport tenait ces merveilleux gisements pratiquement sans valeur, mais j'ai compris que deux compagnies de chemin de fer avaient obtenu une charte d'incorporation pour pénétrer dans ce district merveilleux".

VENTE SANS PROFIT DE MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe durant ce mois tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit. Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus.

F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 hrs p. m., excepté les lundis et samedis à 10 heures le soir. j-n-o

A L'UNION CATHOLIQUE

Une intéressante conférence de M. Elzéar Beauregard.

A l'Union Catholique, le conférencier de dimanche a été M. Elzéar Beauregard, qui a traité des séparations de corps en rapport avec l'esprit chrétien et la doctrine légale. L'orateur rappelle l'origine ancienne du mariage, son caractère religieux, chez tous les peuples, dans tous les temps, et fait ensuite admirer sa transformation par la venue du Christ.

C'est le Christianisme qui a donné au mariage le caractère de dignité, de noblesse et de grandeur que nous lui connaissons. Cependant, le Christianisme, malgré l'influence exercée sur la civilisation, le sort et la destinée de la femme n'a pu contrôler et par là prévenir les conflits entre époux. Souvent, pour éviter un plus grand mal, il fut obligé de reconnaître nécessaire la séparation de deux époux.

Le conférencier, après avoir passé en revue les causes diverses de la séparation, les effets qu'elle entraîne, analyse la grande variété des cas où la justice est appelée à venir au secours des époux.

M. J. L. Archambault, C. R., a félicité son jeune confrère de sa conférence et de l'exemple qu'il donne du travail. Le R. P. Loiseau imite le jeune conférencier qu'il remercie en termes chaleureux, à venir continuer prochainement son étude.

C'est M. l'abbé Dupuis qui sera le prochain conférencier. A la conférence de M. le juge Routhier, il y aura musique et les dames seront invités.

M. O. E. CHAMPAGNE EN DEUIL

M. O. E. Champagne, inspecteur des bouilloires, a eu la douleur de perdre sa fille bien-aimée Charlotte, âgée de 10 ans et 10 mois, morte à l'Hôtel-Dieu, vendredi, à la suite d'une douloureuse opération.

Les funérailles ont eu lieu samedi après-midi, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis, au nombre desquels on comptait plusieurs échevins et un grand nombre d'hommes d'affaires bien connus de cette ville.

Nous prions M. Champagne et la famille de vouloir bien agréer l'expression de notre sincère sympathie, dans le terrible malheur qui le frappe.

POUR JAMESTOWN

LONDRES, 12. — Six navires appartenant à la première division de croiseurs britanniques, sont en réparations à Portsmouth. Ils se joindront à la flotte internationale qui doit se réunir à Hampton Roads à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de Jamestown.

Le quartier des officiers du vaisseau - amiral du contre-amiral Neville, le croiseur cuirassé "Good Hope", est transformé en une vaste salle de danse, et d'autres préparatifs indiquent qu'on se propose de faire grand accueil aux visiteurs à bord des navires qui forment l'escadref

OUVERTS LE SOIR

Depuis le premier mars nos magasins sont ouverts tous les soirs, excepté les jeudis. Ceux qui ne peuvent faire leurs achats durant le jour, vu leur occupation, nous sauront gré, nous l'espérons, des efforts que nous faisons pour répondre à leurs désirs. Filiatrault et Lesage, 429 Boulevard St-Laurent. 9-11-12.

FEU MLLE TH. ALLARD

CHENEVILLE, 11. — Le 7 courant est décédée Mlle Théona Allard, fille aînée de Nap. Allard, marchand. La défunte était âgée de 25 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, y compris les Enfants de Marie, dont la défunte était l'une des conseillères.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

MAISONS D'EDUCATION A L'EPREUVE DU FEU

La Province de Québec en avant des autres sous ce rapport

On sera peut-être surpris d'apprendre que c'est dans la Province de Québec que l'on trouve le plus de maisons d'éducation à l'épreuve du feu. De fait, il est douteux si les autres provinces du Dominion en possèdent une seule.

Parmi les plus notables et les plus modernes, et celles qui ont été construites d'après les plus strictes règles de l'art, nous pouvons mentionner :—

Le Collège St-Charles Borromée, à Sherbrooke, construit sous la haute direction de Sa Grandeur Monseigneur Larocque.

Le nouveau Couvent des RR. SS. Ste-Croix, à St-Laurent.

L'Hospice Auclair, dont une partie est maintenant occupée comme Jardin de l'Enfance, avec des centaines d'élèves.

Le Juvénat des Clercs St-Viateur, à Bordeaux.

Une aile du Mont St-Louis, construite l'an dernier.

Le Royal Victoria College, don de Lord Strathcona.

Le Technical & Commercial Training School, rue Sherbrooke.

Au Mont Lasalle, l'infirmerie et la chapelle, sont à l'épreuve du feu.

Il y en a encore quelques-uns dont les noms nous échappent.

Tous ces édifices ont été construits d'après les derniers systèmes, et sont ce que l'on peut trouver de mieux sous tous les rapports. Etant construits en terre cuite poreuse, ils possèdent le double avantage d'être en même temps qu'à l'épreuve du feu, beaucoup plus salubres que les édifices où l'on a adopté des systèmes soi-disant économiques.

TOURNOI MILITAIRE

Les officiers de Montréal préparent un programme attrayant.

On est à former des projets pour le tournoi militaire qui sera donné à l'Aréna, le 17 et le 18 de mai prochain, par le club de la garnison de Montréal et par d'autres associations militaires.

On se propose d'organiser la plus imposante et la plus intéressante parade militaire qu'il nous ait jamais été donné de voir à Montréal ; et des régiments de choix, pris parmi les réguliers, viendront ici prêter main forte aux organisations locales.

Le projet est l'œuvre du colonel Buchan, et tous les commandants des corps militaires des différentes villes, l'ont approuvé. ...

Parmi les troupes qui viendront nous visiter, on remarquera un détachement des R.M.C. Cadets, de Kingston, ainsi qu'une division du régiment des Dragons royaux Canadiens de Saint-Jean, N.B.

Les cadets donneront un spectacle gratis de gymnastique et autres manœuvres; et comme c'est la première fois qu'une escouade de ce célèbre collège militaire vient en cette ville, ceux qui s'occupent de militarisme, ne manqueront pas d'examiner attentivement les fameux cadets.

La division R. C. D., accomplira un double programme de musique et d'exercice de lance, de lutte à cheval, et d'une infinité d'autres spectacles dans lesquels entre l'équitation. ...

Les cadets du Mont Saint-Louis, qui sont réputés les meilleurs du Dominion, nous donneront également, une exibition d'exercices physiques.

Deux régiments montréalais, ainsi que des gardes d'honneur, choisies dans cinq régiments différents,donneront chacun leur tournoi, et auront avec eux, chacun leur corps musical.

Mais comme toutes les parades militaires, le spectacle sera des plus dispendieux, et l'on s'attend à ce que les dépenses s'élèvent à $2,500 par jour.

Mais en revanche le spectacle sera fort intéressant et l'on s'attend à voir la foule y accourir, car il y a peu ne choses que le public préfère à ces parades.

Les officiers se sont réunis, samedi afin de mettre la dernière main au projets qu'on avait formulés et on a nommé les comités suivants: ...

Finance—Lieuts-cols. E. R. Starke; E. W. Wilson; major Grant et lt. Scarth. Stephenson.

Programme — Lieutenants colonels Ibbotson, Labelle, et Meighen, et les majors Nelles; Howard; Dodds; Brock et Laurie.

Invitations — Lieutenants colonels Mackay; Coutlé et les majors Ostell et Lardly.

Transport — Lieutenant colonel Aj. Stewart; major Johnston et le lieutenant Dérosiers.

On a choisi le lieutenant colonel Dunbar comme secrétaire général.

"Le Chirurgien de la Famille"

L'Huile Curative et Antiseptique du Dr Porter.

Une préparation chirurgicale domestique pour toutes les blessures, plaies et maladies de la peau, légères ou sérieuses.

Soulage la douleur—nettoie de façon antiseptique—guérit rapidement. Elle est recherchée et continuellement employée par tous ceux qui en font un premier essai. Presque tous les pharmaciens maintenant la vendent 25c.

ma-jno

TUYAUX EN GRES | CIMENT PORTLAND

SPECIALITÉ
Outillages et Outils pour Constructeurs.
Fournitures diverses et Ferrements pour Batiments, Edifices Publics, etc.
Téléphones : Bell Main 4161.
" " " 2320.

MARCHANDISES EN FER DE TOUTES ESPECES

CHOIX VARIE
de peintures préparées des meilleures marques, huiles, vernis, aussi ferronnerie artistique, coutellerie, articles de sport, etc., etc.
Téléphone Marchands 543.

I. L. LAFLEUR, 362-366 Notre-Dame Ouest MONTREAL.

ma-s-jno

JOHN BEGG'S SCOTCH

D. MASSON & CIE., Seuls Agents, Montréal et Toronto.

Soyez Soigneux
Au sujet de votre Nourriture.
La Nourriture parfaite est
GRAPE-NUTS
" Il y a une Raison "

Les Enfants Prennent de l'Embonpoint

BEBE ROMEO LABERGE

Un des effets du Sirop d'Anis Gauvin, effet bien remarquable, est de favoriser l'embonpoint chez les enfants à qui on l'administre intelligemment, au lieu de laisser ces pauvres petits souffrir pendant des journées entières de malaises qu'une dose ou deux de ce Sirop merveilleux feraient disparaitre comme par enchantement. L'enfant qui ne souffre pas grandit et se développe normalement.

MADAME ARTHUR LABERGE, 2 RUE RIVER, LEWISTON, MAINE, ECRIT :

M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal,
Cher Monsieur,
C'est avec un grand plaisir que je vous envoie l'épreuve du portrait de mon petit bébé, Roméo Laberge, à l'âge de 5 mois. Il a aujourd'hui dépassé l'âge d'un an et il est bien développé pour son âge. Grâce à ce bon Sirop d'Anis Gauvin, il se porte bien, dort bien, a bon appétit et ne demande qu'à vivre. Je recommande à toutes les mères le Sirop d'Anis Gauvin qui, en plus d'une circonstance, m'a rendu de grands services.
Madame ARTHUR LABERGE.

P. 12 H 16

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance.

Pour Annonces Classifiees —DE— "LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cents par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

FEMME—Vous trouverez une bonne femme de journée au No 202 Cadieux, de 4 à 5 heures. 9-6

Agents Demandés

AGENTS DEMANDES. — La Foncière, Assurance contre l'Incendie, bureau chef, 10 St-Laurent, Montréal. Capital autorisé $1,000,000. Agents demandés, contrat avantageux pour des hommes actifs. 2-24

ON DEMANDE des agents sérieux pour vendre une police d'assurance en maladie. Salaire et commission. S'adresser après 10 heures a.m., 146 Dorchester Est. 11-6

Hommes Garcons demandes

APPRENTI-COUTURIER — On demande un apprenti-couturier, avec ou sans expérience. Références exigées. S'adresser J. Hudon, 59 Saint-Charles-Borromée. 14-1

APPRENTI — On demande un apprenti de deux ans d'expérience et une bonne couturière dans les habits de pratique. S'adresser à M. Louis Grignon, No 242 Saint-Jacques, chambre No 8. 14-1

APPRENTI PEINTRE — On demande un apprenti peintre chez Colas et Chaurest, 598 Saint-Laurent. 14-1

APPRENTI PEINTRE — On demande un apprenti peintre. S'adresser à Théo. Péladeau, 17 rue Gosford, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. 14-1

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de 2 ou 3 ans d'expérience. S'adresser 167A rue Sainte-Elisabeth. 14-1

BARBIER — On demande un barbier, place permanente. J. T. Vézina, 290 Sainte-Catherine Est. 14-1

BARBIER — On demande un ban barbier immédiatement. Place permanents. S'adresser 65 Saint-Sulpice. 14-1

BLOQUEURS de fourrures demandés. I. Brownstein, 9 rue Notre-Dame Est. 14-1

BOUCHER demandé avec bonnes références. Garçon préféré. 34 Emery, près Sanguinet. 14-1

BOUCHER — On demande un bon boucher d'expérience, meilleur salaire payé à un homme capable. Inutile de se présenter sans avir les meilleures capacités comme vendeur. S'adresser 1046 Saint-Laurent, ou le soir, 1317 Cadieux. 14-1

BOULANGER — On demande un boulanger de première classe. Inutile de se présenter si on n'est pas compétent. Bons gages. S'ad. à Denis Rainville, St-Barnabé, Qué. 14-3

BOULANGER — On demande un bon boulanger immédiatement. S'adresser D. Rainville, Saint-Barnabé, comté Saint-Hyacinthe. 14-1

BOULANGER — On demande un compagnon boulanger. S'ad. immédiatement, le soir, après 7 heures, 340 rue Papineau. 14-3

BOURREUR ET TOURNEUR—On demande un bourreur dans les meubles, aussi un tourneur en bois, ouvrage à l'année. Nous paierons le déménagement. La Cie Industrielle de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué. 13-8

COUTURIER — On demande un couturier de première classe. S'adresser 3651 Notre-Dame, Saint-Henri. 14-1

COUTURIER — On demande un bon couturier, pour prendre charge de boutique à la semaine ou à la pièce. S'adresser C. L'Heureux, 544 Sainte-Catherine, Maisonneuve. 14-1

COUTURIERS — On demande un bon couturier et une bonne couturière dans les habits de pratique; aussi un apprenti tailleur. A. St-Cyr, 568 Ste-Catherine 14-1

COUTURIER — On demande un jeune homme parlant français et anglais pour faire les réparations dans un magasin de confection pour hommes; capable de servir comme vendeur. S'adresser à S. Sauvé, 465 Notre-Dame Ouest. 14-1

COUPEURS compétents demandés pour l'astracan et le chat sauvage. B. Silver and Co., 420 rue Saint-Paul. 14-1

COCHER — On demande un bon cocher. Références exigées. S'adresser 207 Sherbrooke Ouest. 14-1

CORDONNIERS — On demande deux bons cordonniers pour le petit banc, bons gages, ouvrage permanent. S'adresser Aug. Michaud, Sudbury, Ont. 14-1

COUTURIER — On demande un bon couturier, ouvrage permanent pour un homme compétent. S'ad. immédiatement, 671 rue Ontario Est. 14-3

COUVREURS — On demande des couvreurs en tôle et en ardoise. S'adresser 1327a Des Erables, Delorimier. 14-3

ETUDIANT — On demande immédiatement un étudiant en pharmacie, un commençant préféré. S'ad. à la Pharmacie Maillet, coin Craig et Montcalm. 13-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler dans une épicerie. S'adresser à 543 Rachel-Ouest. 14-3

Hommes Garcons demandés

GARÇON — On demande un garçon actif parlant anglais et français, pour ouvrage général de magasin de nouveautés. S'adresser à E. Côté, 143 rue St-Antoine. 13-3

FABRICANT de beurre et apprenti demandés. — On demande un fabricant de beurre et un apprenti, pour le 1er mai. S'adresser par lettre à G. Bonin, Boninville, Ont. 12-7

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 18-jno

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme caissier et connaissant la calligraphie. S'adresser à la PATRIE, boite 1132. 13-3

JEUNES gens désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 12-14-16

MECANICIENS-MEUBLIERS. —Deux meubliers mécaniciens demandés immédiatement, pour conduire les machines, ouvrage permanent à des hommes compétents et bien recommandés. Geo. H. Labbé et Co., fabricants de meubles, 348 Avenue DeLorimier. 14-2

MENUISIERS — On demande des menuisiers pour travailler à Beaconsfield. Gages, $2.00 à $2.50 par jour, suivant capacité. S'adresser Roy, 681 St-André. 13-3

ON DEMANDE un jeune mécanicien-dentiste pour la campagne, travaillant surtout le caoutchouc, ayant certaine expérience. Payé toutes les semaines. S'adresser à M. Dentiste, Ste-Marie, Beauce. 14-2

ON DEMANDE un gardien de nuit. S'adresser à l'ingénieur. Bureau du "Herald". 14-1

ON DEMANDE jeune homme parlant les deux langues et connaissant machine à écrire, pour ouvrage de bureau. S'adresser 276 St-Paul 12-3

PEINTRES.—On demande des peintres tapissiers. S'adresser à L. Z. Mathieu, 278 Richelieu. 12-3

Femmes-Filles demandees

APPRENTIS COUTURIERES—On demande des apprenties couturières, deux jeunes filles et un garçon, pour un tailleur dans les habits, 112 rue St-Pierre, 3ème étage. F. Lapointe. 11-7

APPRENTIES - MODISTES — On demande des apprenties - modistes de robes. S'adresser 9 Ste-Catherine-Ouest. 12-3

FEMME — On demande une jeune femme pour ouvrage générale, deux jours par semaine. S'adresser à l'église Knox ou coin des rues Mansfield et Dorchester. 14-2

FILLE DE CHAMBRE — On demande une bonne fille de chambre au No 408 rue St-Hubert; références exigées. 12-3

FILLE — On demande une jeune fille pour un magasin d'articles de fantaisie; aussi un garçon pour les messages, 225 Boulevard St-Laurent. 13-3

FILLES—On demande pour notre département de chemises, six bonnes filles pour faire des collets et des bandes, aussi des boutonnières et gagner les plus gros gages payés à Montréal au No 10 St-Pierre. 10-9

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux d'expérience qui serait prête à aller s'établir à la campagne. Bon salaire. S'adresser à 708 rue Ontario-Est. 14-3

MODISTE — On demande une modiste avec expérience dans les corsages et les manteaux. S'adresser au No 278 Marie-Anne. 12-3

OPERATRICES et finisseuses demandées immédiatement, pour manteaux et jupes; ouvrage permanent aux personnes d'expérience. S'adresser 892 Saint-Laurent, bloc Baxter. 10-6

OPERATRICES — On demande deux opératrires pour travailler dans nos blouses de lawn et soie, et faire de gros gages. S'adresser No 10 St-Pierre. 10-9

Servantes Demandees

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 694 Sherbrooke-Est, coin Visitation. 14-3

ON DEMANDE une bonne servante au No 344, rue St-Hubert. Peu d'ouvrage. Petite famille. Position avantageuse. 14-1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personne au No 1219 rue Saint-Denis. 14-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour la campagne à St-Lambert, pas de lavage. Références exigées. S'adresser 19 carré St-Louis. 14-3

SERVANTE—On demande servante générale au No 157 Désiré, avec références. Pas de gros lavages. 13-6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bien recommandée pour famille de deux personnes, très bons gages. S'ad. à 25 Ave. Viger, autrefois Dubord. 13-3

SERVANTE — On demande une servante, pour une petite famille. S'adresser à 55 Christophe Colomb. 12-3

Chambres et Pension

A LOUER — Grande chambre en avant et bureaux pour médecin. 30 Ste-Catherine-Ouest. 14-5

Maisons à Louer

A LOUER — Magnifique bas de maison possédant 5 chambres, améliorations modernes, chambre de bain, w. c., gaz, etc., et grande cour seule, No 1385 rue St-André, près Bienville. $12.00 par mois. S'adresser à H. Cardinal, 828 Berri. Cette propriété est aussi à vendre à conditions faciles et rapporte $300 par année. Prix $3,000. 12-3

A LOUER — Deux plain-pieds modernes, haut et bas, maison façade en pierre, 7 pièces, bain, hangars attenants, gaz et électricité, rue ornée de magnifiques érables, quelques pas de l'église, de l'école et des tramways, $16. S'adresser 1296 ave. des Erables. 7-jno

A LOUER, 609 à 621 Craig Est, maison chauffée l'hiver, 4 à 7 pièces. S'adresser à J. Wilson, 271 Boulevard St-Laurent. 12-6

A LOUER, plusieurs logements de 4 appartements rues Dufresne et Richmond et propriété de 13 appartements No 105 rue Saint-Hubert. E. Laliberté, 502 Ste-Catherine. Tél Bell 3307. 12-3

A LOUER plain-pieds modernes, 8 appartements, chambre de bain, 51-57-57a Marie-Anne, $12. S'adresser au No 292 rue Sainte-Catherine - Est. 14-3

Si vous êtes sans position, avez-vous songé à la bonne fortune qui peut vous échoir si vous faites une demande dans les Colonnes de Petites Annonces de "La Patrie."

A Louer

A LOUER—Rues St-Hubert, St-Denis, Boyer, Gilford, Garnier, Brewster, plusieurs logements de 4 à 8 appartements; quelques-uns avec gaz, bain et fournaise. Loyer de $9.00 à $37.00. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri. Bell Est 2926. 12-24

A LOUER, pour manufactures ou autre chose, un ou 2 étages de 25 pieds par 105 pieds profond. Pour renseignement voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 14-6

A LOUER deux étages très vastes pouvant servir d'entrepôt pour différent commerce, en arrière du No 187 rue St-Paul. S'adresser sur les lieux. 14-6

A LOUER — Un magasin avec logement, établi depuis 30 ans, bonne place pour restaurant. Prix, $18.00 par mois. Au No 11 Duluth, près Parc Lafontaine. 9-6

A LOUER, magasin rue Mont-Royal, bon centre pour épicerie, cave cimentée, aussi logements de 7 à 8 appartements, fini avec tout les améliorations modernes. S'adresser 22 Duluth. 12-6

A LOUER—Deux appartements privés dans un bon centre de la ville, pour tous genres de commerce. S'adresser 270 St-Denis. 9-6

A LOUER — Magasin d'épicerie, avec logement, fixtures, écurie, cour seule, une des meilleures places de la ville, aussi plusieurs logements. S'adresser A. L. Tessier, propriétaire, 561 rue St-André. 11-6

A LOUER — Magasin de différentes grandeurs, situé rue Ste-Catherine, de 300 à 1400 pieds plancher. S'adresser 1062 Ste-Catherine-Est. 9-6

A LOUER

pour manufacture 1900 pieds de plancher, avec pouvoir, et chauffé, bâtisse nouvelle.

H. OUELLET & CIE
31 Vitre Ouest
304-mja

Salle de reunion a Louer

Pour avoir une bonne accommodation pour votre soir d'assemblée, voyez

THOMAS LIGGET
602 RUE STE-CATHERINE-OUEST
13-1

A LOUER
Spacieux BUREAUX
— DANS LE NOUVEL —
EDIFICE "LA PATRIE"
(RUE STE-CATHERINE)
SERVICE D'ASCENCEURS.
Possession le premier Mai.
ADRESSEZ-VOUS AU
Gérant, "La Patrie".

On demande à Louer

ON DEMANDE A LOUER une boutique convenable pour voiturier, aux alentours du marché Bonsecours. S'adresser à N. A. Hébert, 542 Laval Ave. 14-3

A Vendre

A VENDRE, plusieurs côtés de maisons de quatre appartements et plus, payant mieux que 10 p. c., dans différents endroits de la ville, depuis $2,000 chaque. Conditions très faciles. Aussi terrains vacants à sacrifice. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Bell Est 2926. 298-24

VIN PUR JUS

Blanc, Rouge, Claret fabriqué sans acide ni Liqueur. S'adresser 166 Christophe Colomb. Gord. Courville. 4-24

A VENDRE—Deux terrains, mesurant 24 x 110 pieds, situés sur la rue Ontario, quartier Hochelaga, à sacrifice. S'adresser S. Chaput, 1285 rue Ste-Catherine-Est. 9-6

PORTRAIT A L'EPREUVE DE L'EAU

On demande à tout le monde de rapporter cette annonce avec une photographie et 50 cts à Galerie des Beaux Arts Canadiens, nous vous reproduirons un magnifique portrait "Enameline" français à l'épreuve de l'eau, garanti. En dehors de Montréal, 40c extra pour emballage et expédition. S'adresser à Galerie des Beaux-Arts Canadiens, 563 St-Laurent, Montréal. 7-18

A VENDRE — EPICERIE ET BOUCHERIE à vendre au No 2016 St-Hubert, coin de la rue Bélanger. S'adresser le soir à V. Carmel. 8-6

A VENDRE—Magasin de plomberie aussi gazeliers fixtures. Cause départ pour la navigation. J. Jean, 414 Ontario est. Bell Tel 1789. 13-6

A VENDRE — Deux petits hôtels, un recettes $175 par semaine, conditions $2,000 comptant, balance facile. Autre, prix, $9,500. $1,800 comptant, on échangera pour propriété.

Trois bons hôtels de campagne. Prix, $3,800, $6,000, $10,000. Conditions, $2,000 comptant, balance facile.

J'ai plusieurs magasins de cigares, tabacs, bonbons. Prix, $250, $300, $400, $1,700, $2,000.

Aussi trois salles à manger, une spéciale, 7 pièces meublées, salle, cuisine, donnant par jour cent repas l'hiver, l'été 200 repas. Prix $800, $400 comptant, balance à termes.

Quatre maisons de pension meublées, pour louer des chambres de neuf pièces à 14, prix $225, $275, $350, $400. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. Aucune commission à payer. 12-6

CHEMINEES

De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 226. 12-24

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No 17
P. D. RACINE,
Epicier, 1101 Est Ste-Catherine,
Coin de Lorimier,

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

MAGASIN A VENDRE—Magasin général à vendre y compris logement privé; commerce établi depuis 12 ans, très bonne place d'affaire et vendra à bonne condition. Pour plus de détails, écrire à A. J. Thibodeau, St-Paulin. 14-5

A VENDRE— Un emplacement à St-Clet, comté Soulanges, 35 milles de Montréal, comprenant un arpent de terre en superficie. Maison en bois sur solage, 2 étages. Boutique de forge; écurie et remise à voitures! Prix $1,200 Conditions faciles! L. A. CADIEUX, 62 rue St-Jacques. Main 4086. 12-7

A VENDRE, — Fixtures pour étal de boucher, balance comprise. S'adresser à 39 Frontenac. 14-3

A VENDRE — Fontaine à soda à vendre, coûtant $150, vendra à bon marché. S'adresser 113 rue Ste-Catherine-Est. 14-5

A VENDRE — Harnais de tous genres et de seconde-main, colliers, couvertes, capots huilés, valises, etc. Prix modérés. J. B. Nadeau, 877 Ontario-Est. Tél. Marchand 1615. 12 14 16 19 21 23 26 28 30 2 4 6

A VENDRE à Delorimier rue Parthenais, 3 côtés, deux étages, bois et brique, bains, closet, gaz, revenu $60 par mois. S'adresser 1258 Avenue des Erables, Delorimier. 14-6

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu No 81 Duluth. 14-jno

A VENDRE. — Pour raison de santé, un superbe établissement de commerce, comprenant un magasin de tabac, cigares, pipes, cannes, salle de billards, salon de coiffure, situé dans le plus beau centre de la ville, avec une clientèle nombreuse. S'adresser à M. Geo. Stremenszi, Palais des Fumeurs 287 rue Ste-Catherine-Est, près Saint-Denis. 14-6

A SACRIFICE, rue St-Hubert, près Roy, magnifiques lots à bâtir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 rue Berri. Phone Est 2926. 12-24

A VENDRE — Magasin général à L'Ascension, avec avantage, contrat malle et bureau poste, à vendre pour cause de maladie. S'adresser D. Beauchamp, L'Ascension, comté Montcalm, ou Edw. Beauchamp, 110 Ste-Catherine Est, Montréal. 11-6

A VENDRE—Magasin tabac, bonbons, cigares, vendra à bon marché, ou échangera pour propriété campagne. S'adresser 318a Visitation. 11-6

A VENDRE une bonne maison de pension située rue St-Denis, près de la rue Mont-Royal, 13 appartements tout meublé à neuf. Loyer $23.00. Prix $700 comptant. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.? 11-6

COUVERTES ET COUVERTURES de chevaux, imperméables, à vendre à $2.50 pour $2.00; chapeaux en caoutchouc, $1.50 pour 90c; harnais et toute chose réduite après l'inventaire. D. Dowell, angle Saint-Henri et Saint-Maurice. 21,23,26,28,2,5,7,9,12,14,16,19,21

GLACIERE à vendre, glacière à vendre, boites à thé, mesures et vitrines d'étalage, aussi une teinture à l'huile. S'adresser à 488 Champlain. 13-6

MAGASIN—A vendre un magasin de marchandises sèches, merceries, bien situé, coin de rue, fait de bonnes affaires, cause de vente, veut laisser la place. S'adresser No 252 Duluth, coin Drolet. Peut aussi louer le magasin. 10-6

RESTAURANT A VENDRE, établi depuis 5 ans, bonne place de recette. A vendre pour cause de départ, pour argent comptant. 67 Mentana. 10-6

Précieuse Collection
A VENDRE

La collection complète et toute reliée, des "Annales Politiques et Littéraires" de Paris, y compris les suppléments illustrés, depuis sa fondation, peut être achetée immédiatement.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Raphael Ouimet, au journal la PATRIE, Montréal, Can.

Meubles — Meubles.

A VENDRE — Meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord & Cie., 916, 922 Ste-Catherine Est, près Papineau. 12-6

MEUBLES, poêles, tapis, prélarts, carrosses d'enfant, rideaux, portières, tapis de table, pendules, etc. comptant ou conditions faciles. E. Germain, 963 Ste-Catherine-Est. Tél. Est 2244. 12-24

Meubles et Tapis

Poêles, prélarts et toutes sortes d'articles de maisons, au comptant et à conditions faciles. Commandes prises pour le mois de mai. LANDE BROS, 234 St-Laurent. 10-20

Briques à Vendre

Une quantité illimitée de bonnes briques dures à bâtir pour être livrées immédiatement. Aussi briques pressées.

Stinson-Reeb Builders Supply Co.,
Phone 2874 et 1188 Main.
9-12-14-16-19.

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Voiture — Bon express à vendre, bon pour épicier, boucher, etc. S'adresser 347 ave. Laurier. 12-3

A VENDRE—Un sleigh de promenade à deux sièges, un lot de châssis anglais vitrés, pour boutique, un miroir, 10 x 4, chaises de barbier. S'adresser 296 Amherst. 9-12-14-16-19-21

A VENDRE — Chevaux. Consignation de chevaux arrivée aujourd'hui à mon écurie, pour fins générales, 99 à 101 St-Maurice. Main 2872. 14-6

Marchandises à Vendre

MARCHANDISES A VENDRE. — Voyez! Voyez! Voyez! Nous avons décidé d'écouler toute notre immense stock de poêles aux anciens prix sans égard pour la hausse générale. Donc à tous d'en profiter et de placer vos commandes moyennant un accompte très minime. Nous vous garderons un poêle en emmagasinage d'ici au premier mai sans charge extra. Plusieurs beaux poêles de seconde-mains à très bas prix, réparations de toutes sortes, une spécialité, chez J. E. P. Davignon, 826 Ontario Est. Bell Tél. Est 2021. Marchands 1557. Les chars seront payés pour tous ceux qui en feront la demande. 299-jno.

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tel. Bell E. 4956). 267-jno

Combustibles à Vendre

BOIS de toutes qualités, charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., St-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—24

Pianos a Vendre

A VENDRE — Piano droit Weber, 7 octaves, touches d'ivoire, caisse en palissandre, mécanisme parfait, en excellent état. Beau son riche, garanti, $145.00. Layton Bros., 144 rue Peel.

A VENDRE—1 bon piano carré avec tabouret, valant $50.00, pour $35. Comme nous quittons la ville, il faut vendre immédiatement. 172 Vinet. 14-6

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno.

Hotels à Vendre

HOTEL A VENDRE — A vendre, petit hôtel, un coin, très central, occupé depuis 25 ans, par le même locataire, loyer $40, beau logement, bail 8 ans. Profit clair par an, $13,000. Le vendeur se retire après avoir réalisé une grosse fortune. Prix, $13,000; conditions, $6,000 comptant, balance $50 par mois. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 13-6

FOURRURES A VENDRE

CHANCE RARE — 15 magnifiques manteaux en mouton faits de pleines peaux, les mieux choisies, grandeurs assorties, garnis en vison, vendus à grand sacrifice avant de les emmagasiner. Aucune offre raisonnable refusée, vu la saison avancée. 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 13-6

MANTEAUX seal électrique et near seal, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30. 39 rue Saint-Hubert. 13-6

MANTEAUX mouton de Perse, vrai bijou, de fantaisie des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger avant de les emmagasiner, $50; aussi, étoles et manchons en vison naturel; vu la saison avancée, aucune offre raisonnable refusée, 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 13-6

A Vendre ou à Echanger

A VENDRE.—Un piano droit ou à échanger pour un graphophone. S'adresser à 63 Gilford, près Dufferin. 12-3

A VENDRE OU A ECHANGER, une bonne propriété située rue Visitation, No 346 à 354a. Loyer $2,376 par année. Prix vingt-trois mille piastres. Pour information voyez O. Jutras 705 rue Saint-Denis. 11-6

On demande à acheter

BOIS.— Croutes (slabs) bois franc et mou 3 et 4 pieds, érable, merisier 2 et 3 pieds, bois de fourneau, de construction franc et mou 1, 2, 3 pouces. Achèterons et donnerons commandes immédiatement si le bois est tel que désiré. E. A. Pigeon, 592 Clark, ville Saint-Louis, Montréal. Tél. Bell Est 4427; Marchands 1838. 4-24

ON DEMANDE A ACHETER—On demande à acheter un cheval pesant de 1100 à 1200 lbs. S'adresser 340 rue Papineau. 14-3

POULES PLYMOUTH ROCK.—On demande une douzaine de poules Plymouth Rock et un coq de même race. Ils devront être enregistrés. Aucune volaille de plus de deux ans ne sera acceptée. S'adresser à M. J. Israël Tarte, la PATRIE, ou au No 46 Carré St-Louis. 9-6

MARCHAND DE SECONDE-MAIN

M. WENER.—Spécial, Février, Mars, Avril, Mai. Payant plus hauts prix pour fournitures, meubles, habits, outils, bijouteries, seconde-main. Adressez-vous 263 Craig Est. 301-24

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 ave Mont-Royal achète guenilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 11-24

ON ACHETE toutes sortes de guenilles, bouteilles, fer, zinc, plomb, coppe et vieilles claques, les plus hauts prix payés. M. Dunn, 873 Craig Est. 13-6

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE ET INCENDIE

LA "PROVIDENCE"—Assurance Feu, 52, St-Jacques, Montréal. Agents demandés. Commission généreuse. Adressez: L. A. Picard. 2-26

CARTES POSTALES ILLUSTREES

International Post Card Co., 27, 29, et 31 rue St-Jacques. Gros et détail, Montréal. 305-24

Cartes postales Illustrées

CARTES DE PAQUES

Sont maintenant arrivées; l'assortiment en est des plus variés. Les marchands qui débiteront nos cartes de Pâques peuvent rester assurés qu'il ne leur en restera pas après le jour de Pâques. Aussitôt vues, aussitôt vendues.

Echantillon sur réception de $2.00, malle payée.

International Post Card Co.
27, 29 et 31 Rue St-Jacques, Montréal
301-j-n-o

CARTES POSTALES VUES

Avez-vous des Vues de votre Localité?

Nous pouvons vous en éditer à de très bonnes conditions et notre photographe ira prendre les vues désirées sans aucune charge extra. Demandez le prospectus.

Cartes de fantaisies de toutes descriptions. DEMANDEZ NOS PRIX.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION
60 rue Notre-Dame Est 60
MONTREAL 305-jno

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL
GROS ET DETAIL
30 et 32 EST STE-CATHERINE,
En face du Théâtre Français.

J. E. P. Lacombe

CARTES POSTALES

plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail, 802 Ste-Catherine Est. 12-6

CARTES de PAQUES et d'AVRIL
CARTES. — CARTES

Cartes de Pâques et d'Avril, 35 cartes pour 50c. Envoyez votre commande à Oriental Post Cards, 207 rue Saint-Laurent, Montréal. 14-24

15 cartes pour 25c. Les plus beaux choix de Pâques et d'Avril. Thomast Post Cards, 190 Boulevard St-Laurent Montréal. 14-24

CARTES POSTALES—Vous serez amplement payé si vous envoyez 25c pour une douzaine de nos belles cartes de Pâques. Les demandes de cartes ne contenant pas le montant ne seront pas considérées. The Satin Post Card Co. 228 St-Timothée. 13-6

CARTES POSTALES — PALAIS DES ARTS, 966 Notre-Dame-Ouest. Envoyez-nous une commande de 50 cents et nous vous donnerons gratis une carte avec votre nom brillant et notre catalogue nouveau. Gros et détail. Nous avons reçu pour Pâques les derniers genres de cartes qui certainement vous donneront satisfaction. Palais des Arts 966 Notre-Dame-Ouest. Nous avons reçu un grand assortiment, de cartes pour Pâques et le mois d'avril. 14-6

Argent à Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

The Borrowers Agency, Limited.
Chambres 206 et 207
Edifice de la New-York Life Insurance Co.
Square de la Place d'Armes.

NEGOCIE DES PRETS

pour les personnes qui ont des meubles, pianos, chevaux, voitures ou autres garanties.

Une courte entrevue vous convaincra qu'il n'y a pas de faux exposés dans nos méthodes. 305-jno

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 rue St-Jacques.
9 11 13 14 15 16 18 20 21 22 23 25 27 29 30 1 2 4 5 7 8 9.

ARGENT A PRETE sur hypothèque. Par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques, Résidence 1125 DeLorimier. 12-20

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main 539. 12-24

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers
601 RUE CRAIG
A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

ARGENT

à prêter par gros et petits montants sur hypothèque, Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc.

TRANSACTIONS SUR PAWN-TICKETS

J. A. Denault, agent comptable, 17 Côte de la Place d'Armes.
2,5,7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30

Marchands de Ferronneries

MORENCY ET COTE

marchands de ferronneries, peintures, vitres, outils de toutes sortes, tapisseries de choix, matériaux de construction, ustensiles de cuisine émaillés, ferblanteries, etc. Spécialités: Huiles de charbon et gazoline. 204 Ste-Catherine Est. Tel. Est 2690, 900 Ste-Catherine'Est, coin Champlain. Tel. Est 5351. 12-6

Ouvrages de Fantaisie

ON DEMANDE des commandes pour abat-jour de lampes et de lumières électriques ainsi que pour ouvrages de fantaisie, en papier; aussi belles fleurs de palmiers imitant parfaitement les fleurs naturelles, pour décorations de chapeaux et de tables. S'adresser à Mlle McMillan, 258 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 933. 304-m-j-s-jno

Places d'Eté

PLACE D'ETE. — M. Delpha Sauvé, hôtelier de St-Timothée, possède un hôtel moderne pour les touristes qui aiment le bon air et la pêche. Pension et chambre de première classe. Prix modéré. D. Sauvé, propriétaire. 5-7-9-12-14-16

Ouverture de Modes

OUVERTURE DE MODES — Ouverture de modes du printemps le 14 mars et les jours suivants au New-York Millinery Parlor, 78a St-Denis. Pas de cartes. 14-3

Perdu

PERDU — Samedi soir, entre 5 et 7 heures, un livre de banque contenant $26.50, sur le parcours des rues St-Christophe, Ontario, Maisonneuve, ou dans les chars Ste-Catherine, St-Denis ou du Sault. Récompense à celui qui le rapportera à Henri Audet, Ave. St-Charles, Ahuntsic. 13-3

Divers

PENSION privée pour dames, soins des meilleurs médecins. S'adresser entre 3 et 5 heures, à Mme Paquet, No 888 rue Saint-Hubert près Rachel. 12-3

MASSAGE

Vous qui souffrez de rhumatisme, entorse, névralgie, mal de reins, dyspepsie, paralysie, serez guéris. A. Paul Lefebvre, 1062 Notre-Dame Ouest. 302-24

DIVERS — Remerciements à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue.—M. P. 13-3

RHUMATISME.—NEVRALGIE.

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 9-24

QUI DOIT SE MARIER?

Envoyez-nous le nom et l'adresse de quiconque doit se marier, et vous recevrez un présent pour votre trouble. Adresse, LANDE BROS., MARCHANDS DE MEUBLES, 234 St-Laurent. 10-24

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — Lavages faits à la douzaine morceaux, chemises, et collets. Spécialement faits à la main. Tél. Main 4228. Royal Laundry. 11-6

Propr etes à Vendre

IMMEUBLE
JOS. GERVAIS

Agent d'affaires et d'immeubles. Propriétés à vendre et à acheter. Adresser Chambre 511 — N.-Y. Life Building. Bell Tél. Main 5029. Prêt sur hypothèque. 14-24

The Grocer's Exchange

MASSICOTTE & BRUNET
Agents d'affaires et d'immeubles.
Tél. Main 1314. Marchands 555
76 rue Saint-Jacques
O. MASSICOTTE. J. B. BRUNET

CLOS DE BOIS

A vendre, clos de bois, comprenant tous les accessoires nécessaires pour le commerce de bois et charbon. Tels que engin à gazoline, scie circulaire, hache mécanique, 3 chevaux, 6 voitures, 3 sleighs, 3 tombereaux, 6 attelages, etc. Bail pour 3 ans, loyer, $15.00 par mois, rapporte profits nets par année, $1,600 Prix, $1,600

MAGASIN DE CIGARES ET RESTAURANT

Le meilleur stand de la ville de Montréal. Commerce très prospère et payant de 40 à 60 p.c., profits nets après toutes dépenses payées, [illegible] et commerces, $800 par année. Valeur réelle, $750. Vente pour cause de mariage. Nous l'offrons à $400.

MAISON DE PENSION, MAISONS MEUBLEES

A vendre dans toutes les parties de la ville. Aussi commerces de toutes sortes épiceries, magasins de fer, peintures, chaussures, de modes, petits et grands restaurants, salles de pool, rondes de lait, boulangeries, etc., etc.

PROPRIETES

Nous continuons d'ici à la fin du mois, notre grande vente de propriétés à sacrifices et rapportant un revenu de 12 à 15 p.c.

Deux magnifiques propriétés dont l'une tout à fait neuve, bien louées, place centrale, comprenant 6 beaux flats, rapportent annuellement 33 p.c.

D'augmentation constante de nos affaires nous ont forcé à augmenter notre personnel. Nous sommes à agrandir nos bureaux, afin de pouvoir recevoir avec plus de facilités nos nombreux clients, à qui nous continuerons de donner pleine et entière satisfaction.

MASSICOTTE & BRUNET, Agents d'affaires et d'immeubles. 76 St-Jacques. Main, 1314. Téléphone Marchand, 556
O. MASSICOTTE. J. B. BRUNET.
12-3

PROPRIETES A VENDRE par T. Girouard, agent d'immeubles.

RUE ST-ANDRE, près rue Bienville, 14 logements. Prix, $17,500, ou par côté $2,500,

RUE ST-HUBERT, 8 logements, près rue Bienville, Prix, $17,200, ou par côté, $2,800.

RUE GARNIER, 8 flats, 2 étages, loyer $840. Prix, $8,500.

T. GIROUARD, agent d'immeubles, 156a Ste-Elizabeth. Tél. East 4025. 9,12,14

M. ROCHON & FILS

Rue Drolet, 3 flats, brique solide, $3,200.

Saint-Germain, 6 flats, $7,500.00, Echangerait pour lots.

CLARK, 4 logements, $7,000, $1500 comptant.

Drolet, 6 logements, brique solide; $900; $9,000.

Davidson, 6 flats, loyer $720, $6,200

Cadieux, 2 logements, pierre, $1,000 comptant.

Berri, 6 flats, pierre et brique, $3000 comptant.

Frontenac, 4 logements. Douze pour cent.

St-Martin, 3 flats. Loyer $633; $5,800

Rue Fabre, 4 logements. Loyer $600; $5,600.

Mentana, 2 logements, $2,800.

Darling, 10 logements. Loyer $1,000; $9,500.

Rivard, 3 flats. Loyer $504, $4,800.

12 logements Pointe Saint-Charles à 12 pour cent.

Cottage rue Esplanade $4,700; 10 pièces modernes.

Avenue Laval, 11 pièces, $7,800. Moderne.

Cherrier, 9 pièces, $6,500. Moderne.

St-Antoine Ouest, 12 pièces $7,000. Moderne.

M. ROCHON ET FILS, 70 St-Jacques 9-12-14

COMMON SENSE
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno

Suite à la 11me page

Propriétes a Vendre

Suite de la 10me page

Gilbert Matrin & Cie.

Agens d'immeubles, 38 rue Notre-Dame Est. Tél. Bell Main, 2190

$1200, $600 comptant, balance $50 par année. Maison 6 pièces, rue St-Ambroise, St-Henri.

$1100 comptant achètent maison rue Drolet, 1 logement, loué $84; terrain 36 x 75.

$2,200, $1200 comptant, balance payable dans 10 ans, maison rue Ontario, 2 logements, loués $180.

$2,600, $700 comptant, balance $125 par année, 2 logements, loués $216, rue Chambord.

$2,600, $1,000 comptant, balance à conditions excessivement faciles, 3 logements, loués $280, rue Frontenac.

$3,200, $300 comptant, balance $200 par année, 2 logements, loués $276, rue Clarke, Annexe.

$3,200, $1,500 comptant, 4 logements, loués $384, rue St-Augustin, Saint-Henri. Rendement 12 p. c.

$3,800, $2,100 comptant, 3 logements, loués $360, rue Bourbonnière, Maisonneuve.

$3,800, $800 comptant, rue Carrières, 4 logements, loués $360.

$3,200, $1,500 comptant, rue Marie-Anne, 3 logements, loués $336.

$4,600, $2,000 comptant, rue Lasalle, 4 logements, bien loués.

$5,000, $2,000 comptant, rue Frontenac, 6 logements, loués $564. Rendement 11 p. c.

$5,000, $3,000 comptant, rue Saint-Antoine, 6 logements, loués $504.

$6,000, $2,000 comptant, rue Montcalm, 8 logements, loués $744. Rendement 12 1-3 p. c.

$7,000, $1,000 comptant, rue Saint-Patrick, Pointe St-Charles, 7 logements, loués $702.

$8,200, $1,000 comptant, balance $250 par année, rue Delorimier, 6 logements, loués $732.

$10,000, $3,000 comptant, balance $300 par année, rue Saint-Laurent, 2 magasins, 10 logements, loués $1100.

$13,000, $6,500 comptant, rue Villeneuve, Annexe, 6 logements modernes, loués $1300.

$13,000, $4,500 comptant, rue Sherbrooke Est, 7 logements modernes; loués $1,500.

$1,000 comptant achètent une boulangerie vendant 1800 pains par semaine. Compris 2 chevaux, attelages, 6 charriots, etc.

$2,000, $1000 comptant, balance $150 par année, intérêt 4 p. c., boulangerie vendant 800 pains par semaine, belle campagne, comté Châteauguay, comprenant 1-2 arpent de terrain; bonne maison et autres dépendances.

3 Clos de bois et charbon, recettes par semaine, $150, $200, $300, vendra $400, $1500, $2000. Bonnes chances.

3 Epiceries, bonnes places, vendra $400, $100, $1200.

2 Rondes de lait, 30 et 40 gallons, $350 et $550.

2 Salles de pool et magasins de cigares, 5 et 3 tables, vendra l'une $700, $400 comptant, balance $5 par semaine, l'autre $2,000.

5 Maisons richement meublées, pension ou louer des chambres, centre de Montréal, $350, $550, $800; $1,000, moitié comptant, balance payable mensuellement.

6 Restaurants licenciés, rue Notre-Dame, Ste-Catherine, St-Jacques, Craig etc., vendra $6,500, $7,000, $8,000, $9,000, $10,000, $15,000, dont $1,000 $1,500, $2,000 comptant, balance facile.

3 Hôtels à la campagne, vendra $4,200, $2,000 comptant, balance $100 par année, $7,000, $2,500 comptant, balance $300 par année.

TERRES, TERRES, TERRES!! 9 belles terres à vendre ou à échanger. A Sainte-Justine, 38 arpents, $1200 $400 comptant. — St-Lin, 76 arpents, $1200, $200 comptant.—St-Bruno 125 arpents, belle terre à foin, $6,000, $2,000 comptant — Ste-Agathe, 140 arpents bien bâtie, bords des lacs, vendra, $1,600, $800 comptant.—A Scotstown, comté de Compton, 240 arpents, $2,000. — A St-Jérôme, à milles de la ville, 350 arpents, en face d'une belle rivière, très bien bâtie, sucrerie 1600 érables, valant $11,000, vendra $7,500, $1500 comptant, balance $200 par année, intérêt 4 p. c. Compris dans la vente, 2 bons chevaux, 14 vaches laitières, 4 cochons, 5 moutons, volailles, instruments aratoires, voitures, moulin à battre, etc.

S'adresser Gilbert Martin et Cie., 38 rue Notre-Dame-Est, Montréal. Téléphone Bell Main 2190. 9-12-14

NEW-YORK DEVIENT FORT

LE MARCHE LOCAL SE RAFFERMIT — LE POWER MONTE UN PEU.

Bien que tranquille, le marché local a été moins faible qu'hier. Certaines valeurs ont fait une avance d'un point.

Wall Street était à la hausse, ce matin. Cela a eu un bon effet sur notre marché, mais on croyait que les transactions seraient plus nombreuses.

Si l'argent n'était pas rare, comme il l'est en ce moment, il est certain que les titres canadiens à la mode monteraient immédiatement. Les derniers rapports des tractions, par exemple, sont des plus satisfaisants. Les recettes brutes augmentent, tandis que les dépenses d'exploitation tendent à diminuer.

LE POWER

Le Power a gagné un peu de terrain depuis hier. Il ouvrit à 88 1-4, soit une avance d'un point, et clôtura à 88. Quelques centaines de parts ont changé de mains.

LE MACKAY C.

Le Mackay a montré assez de vigueur. Ouvert à 69 7-8, il monta à 70 3-8. Vendredi dernier, il oscillait de 68 à 69. Malgré la récente déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires, le Mackay est resté inactif.

LE C. P. R.

Il s'est fait peu de transactions sur le C. P. R. Cependant, ce cours a été aussi ferme qu'hier, puisqu'il s'est maintenu à 176 1-2 avec 76 parts. Le "Soo" a été tout-à-fait négligé.

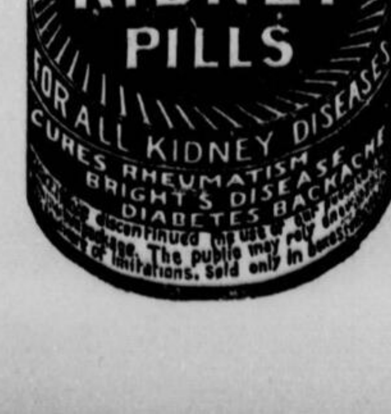

L'IRON C.

L'Iron n'a pas avancé d'une fraction. Environ 300 parts furent vendues à 22. On peut en dire autant du Coal, qui a touché 64 1-2 avec cent parts.

LE DETROIT

Le Détroit a eu une légère tendance à la hausse. Il ouvrit à 75, ce qui est un point plus haut qu'hier. Quelques centaines de parts ont été vendues à 75, 74 1-2, 74 3-4, et 74 5-8. Quant au Twins, il a été encore faible à 96.

AUTRES VALEURS

Le Lake of Woods P. a été ferme à 110. Ouvert à 43, le Rio clôtura à 43 1-2. Le Toronto a été négligé à 110, tandis que le Mexican a été faible à 50 1-4.

A NEW-YORK

Le marché de Wall Street a été encourageant ce matin, en ce sens que les valeurs ont montré d'excellentes dispositions à se raffermir. Il y a eu hausse d'une fraction à un point et demi sur presque toute la liste. Le St-Paul est entré le premier dans le mouvement de hausse. Ouvert à 144 1-2, il touchait 145 dans la suite. C'est un point et quart de plus qu'hier.

Le C.P.R. a aussi fait un progrès sensible. De 176 qu'il était hier, il sauta à 176 1-2, puis à 176 7-8. Il a été modérément actif. De son côté, le "Soo" a fait une avance d'une couple de points. Il toucha 114 1-2 et s'est maintenu là jusqu'à une heure.

Le Reading monta de 124 1-4 à 125 5-8, le Southern Pac. de 86 à 86 3-4 et l'Union Pac. de 156 1-2 à 157 1-2.

Les valeurs industrielles, comme le Copper, le Steel et le Smelters, ont été moins faibles qu'hier. Le Copper a fait 105 3-4 et le Steel C. 40 1-4.

On commence à croire que la liquidation est finie et que le marché va reprendre son énergie et sa fermeté d'autrefois.

FINANCES

CHAMBRES DE COMPENSATIONS

Les compensations des banques canadiennes, pour le mois de février 1907, montrent une augmentation de 2.4 pour cent sur le même mois de 1906 et une augmentation de 5.1 pour cent pour les deux mois.

FEVRIER

	1907.	1906.	
Montréal	$107,654,099	$121,910,224	—11.7
Toronto	91,039,861	88,736,612	X 2.6
Winnipeg	35,177,890	26,272,887	X33.3
Ottawa	10,575,758	8,885,325	X19.0
Vancouver	12,601,515	7,563,087	X74.5
Halifax	6,183,544	6,758,412	— 8.5
Québec	6,713,126	6,131,620	X 9.5
Hamilton	6,108,414	4,782,286	X27.7
St-Jean	4,486,578	4,112,407	X 9.1
London	4,526,180	4,094,435	X11.9
Victoria	3,750,822	2,888,017	X29.8
Calgary	5,229,950	x........	......
Edmonton	3,286,615	x........	......
Total	$288,817,787	$282,085,312	X 2.4

DEUX MOIS

	1907.	1906.	
Montréal	$235,848,788	$251,325,637	— 6.1
Toronto	206,960,650	198,493,980	X 4.3
Winnipeg	79,798,277	61,799,135	—28.8
Ottawa	23,513,933	19,273,964	X22.0
Vancouver	26,003,968	15,855,805	X64.0
Halifax	14,841,115	15,382,885	— 3.5
Québec	14,904,769	13,746,675	X 8.5
Hamilton	13,110,234	11,120,111	X17.9
St-Jean	10,254,590	9,514,105	X 7.8
London	10,299,078	9,097,532	X13.2
Victoria	7,660,331	6,405,451	X19.6
Calgary	10,806,065	x........	......
Edmonton	6,634,975	x........	......
Total	$643,195,733	$611,995,380	X 5.1

X Augmentation. — Diminution.

LE TORONTO

Recettes du Toronto Ry. durant la semaine finissant le 9 mars:

		Augm.
Dimanche	$4,488	$ 641
Lundi	9,003	817
Mardi	8,677	860
Mercredi	8,945	1,084
Jeudi	$8,790	1,207
Vendredi	9,042	1,567
Samedi	10,612	1,393
Total	$59,560	$7,161

LE SOO

Le rapport financier du Soo pour le mois de janvier, montre une diminution de $154,415 en recettes brutes. Cette diminution a été causée par les tempêtes de neige. Les recettes nettes accusent une diminution de $262,242 comparé avec janvier 1906.

Pour les sept mois finissant le 31 janvier, les recettes brutes se sont accrues d'environ 7 1.2 pour cent, tandis que les dépenses d'exploitation ont accusé une diminution de 27 pour cent.

L'HAVANA

Les directeurs de l'Havana Electric Ry. ont déclaré le dividende trimestriel ordinaire de un pour cent sur les actions privilégiées, payable le 15 avril aux actionnaires enrégistrés le 29 mars. Les livres ferment le 29 mars et rouvriront le 16 avril.

RECETTES DU TRAMWAY

Recettes du Montreal Street Ry., durant la semaine finissant le 9 mars:

		Augm.
Dimanche, 3 mars...	$6,449.79	698.30
Lundi, 4	9,299.88	1,282.39
Mardi, 5	8,898.34	1,140.93
Mercredi, 6	8,747.34	1,296.63
Jeudi, 7	8,800.98	1,080.86
Vendredi, 8	8,803.14	1,200.47
Samedi 9	9,720.06	1,332.04

Recettes du mois jusqu'à date $98,716 13 $11,410.84

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 12 Mars 1907

Valeurs	Vend	Ach.
Bell Telep.	145	139
Can. Pacific	176⅛	176
Detroit ER	75	74¾
DomCoal c	65	64¾
do prf	115	110
D.I. & S.c.	21⅞	21½
do prf	53	52
Duluth c.	14½	13½
do prf	24	22
Halif E.R.	105	100
Havana E	50	40
do prf	81½	81
Ill. Tr. Pf.	92	90½
Inter. Coal	....	....
do prf	....	....
L. of W. c.	88	82½
do prf	....	110
Laur. Pulp	....	....
do prf	110	102
MackayC.c.	70	70
do prf	70	69½
Mexican L.	51	50¾
Minn & StP	115	114½
M.L.H.P.	88¾	88
M.L. & M.		
M.S.R.	220¼	219¾
M.S.W.c.	98	91
do prf	108	100
Mont. Tel.	....	160
N.O.T. & Light	....	....
NovaS.S.C.	75¾	75
do prf		
N.W. Land	....	....
Ogilvie Mill		
do prf.	124	
R. & O. N.	77	75½
Sao Paulo		
St.Jh. E.R.	....	....
Toledo ER	28	26¾
Tor. S. R.	111½	110
Trinidad	91	89
Twin C.ER	96½	96
W. India	40	10
Winnipeg	....	....
Winn. Rd.	....	135

Valeurs	Vend	Ach.
Banks—		
B. N. Am.	....	152
Commerce	177½	173
Dominion	....	....
Est. Towns	....	....
Hochelaga	155	150
Imperial	....	....
Merchants	166½	....
Molson	215	....
Montreal	240	218
Nationale	....	....
Nov. Scotia	....	....
Ontario	....	....
Ottawa	....	....
Quebec	140	135
Royal	238	....
Sovereign	129	128
Standard	....	....
Toronto	....	....
Union	....	149
Cottons—		
Can. Col.	57	50
Dominion	97	94
Montreal	125	121
Bonds—		
Bell Tel.	....	....
Can.C.C.	99¾	....
Dom. Coal	....	....
Dom. I.&S.	77⅞	77
Hav. E.R.	....	....
L. of Wood	....	....
Laur Paper	....	....
Mex L.L.Co	77	109
M.L. P.&P	83	76½
Mt.L.H.&P	....	82
M. S. R.	....	....
N.S.SteelC	....	....
Ogilvie Mill	118	....
Price Bros	....	....
Sao Paulo	95	91½
Tex.Ser. A.	92	90
" B.	....	90
" C.	90	89
" D.	90	....
Win. Elec	....	103½

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron Pfd.—10 à 52.
Rio—50 à 43, 25 à 43 1-2.
Dom. Cot. Bds.—$1000 à 95 1-2.
Mex. L. & P. Bs.—$5000 à 80.
Telegraph.—7 à 160.

Bk. Toronto—2 à 225.
Téléphone—8 à 142.
Mexican—110 à 50 1-2.
Havana—125 à 81.
Mont. St. Ry.—5 à 220.
Twins—54 à 96.
Mackay—50 à 69 7-8, 25 à 70.
Toronto Ry.—51 à 110.
Rich. & Ont.—125 à 76.
Rio Bds.—$2000 à 77.
Détroit—10 à 75, 25 à 74 3-4, 10 à 75, 25 à 74 1-2, 5 à 75, 100 à 74 3-4, 10 à 75, 25 à 74 5-8.
Iron—250 à 22.
Iron Bds.— $1000 à 77 1-2, $7000 à 77 3-8, $1000 à 77.
Mex. Elec. Bs.—$4500 à 77, $5,000 à 76 7-8.
Can. Pac— 100 à 176 1-2, 25 à 176 5-8.
Bk. Com.—10 à 176 3-4.
Bk. Mont.—1 à 248.
Power—25 à 88 1-4, 100 à 88, 5 à 87 3-4.
Coal—100 à 64 1-2.
L. of W. Pfd.—65 à 110.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit—25 à 74 3-4, 2 à 75 1-2, 1 à 75 1-2, 10 à 74 3-4, 25 à 75.
M.S.R.—10 à 219 1-2.
Toronto—25 à 110, 25 à 110.
Iron Com—25 à 21 3-4, 25 à 21 3-4.
Halifax, 25 à 100.
Scotia—25 à 75.
Mackay Pr.—25 à 70, 25 à 70, 25 à 70, 50 à 70, 25 à 70, 25 à 70.
Woods Pr.—100 à 110.
C. P. R.—25 à 176 1-4.
Power—5 à 88, 20 à 88, 25 à 88, 5 à 87 3-4.
Mackay—25 à 70 5-8.
Twins—100 à 96, 100 à 96, 15 à 96 1-8.
Rio—25 à 43 1-2.
Quebec Bk.—10 à 135.
Montreal Bank—2 à 248.
Hochelaga Bank—2 à 150, 2 à 150, 2 à 150.
Havana Pr.—50 à 81 3-8.

BOURSE DE NEW-YORK

L. B. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Vale	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	40⅛	40½
do pf.	..	.....
Am. C. Oil	30½	30½
Am Loc Co	69⅝	69¼
A. L. Cop.	104⅞	105½
AmSme C	135¼	135⅜
do pf.	..	
A. SugR C	125	125¾
A.T.&S.F.	94¼	95
do pf.	96½	96½
Balt&Ohio	106⅛	106⅜
B. R. T.	60⅛	60¼
C. & Al.Co	.....	
Can. Pac.	171½	176⅞
Ches&Ohio	44¼	45
C. & N.W.	..	
C.M.&St.P	[illegible]	144⅛
C.G. N.Y.	....	
Col. F. & I.	38¾	39¾
C.C.C.&SL	80	80½
D. L. & W	....	
Del.&Hud	193	193
Det. U Ry		
D.&R.G.Co	32¼	32½
do prf.	72	72
D.S.S.&At	13½	13½
do prf.	....	
Erie Rail'd	30¾	30½
do II pf	50	50
do I pf	68	16
Great West	....	
Gen. Elec.	152½	151½
Hav. Com.	....	
do prf	81	82
Il. Cent.	....	
Kan&T.Co	40¼	40¾
do pf	68½	68½

Valeurs.	Ouv.	1 P.M.
Ls & Nash	121	121½
Man Elev	...	....
Mis. Pac.	73	72¾
Metropolit.		
Norf.&W.	80	80½
M.StP-SM	111	114½
do prf		
N Y C.&H.	120¾	121½
N Y O.&W	40½	40½
Nat.LeadC	67¼	67
PacificMail	28	28
Penn.R.R.	125½	125¾
P.Steel co.	42	43½
People Gas	91	91½
Phil. & R.	124¾	125½
do I prf	88½	88½
do II prf		
R. Islande	22¾	23½
South R.co	23⅝	23¾
do prf	75	75
South Pac.	86¾	86¾
Ten C.&I.	...	
Texas Pac.	30⅛	30½
Twin City.	95⅞	96
U. S. L. C.	...	....
do prf		
U.S.S. com	39⅜	39¾
do prf	101⅛	101⅞
U.S.Rub.c.	48¾	48¾
do p	104½	105
U. Pacif.C.	158½	157⅝
do prf		
Wabash	14	14½
do prf	28¼	28¾
West U tel	81½	81½
Wis.C.com	....	.....

COMMERCE

MARCHE AUX GRAINS

AVOINE — Demande tranquille, prix sans changement. Nous cotons: No 2 blanche d'Ontario, 43 1-2c à 44c; No 3, 42 1-2c à 43c; No 4, 41 1-2c à 42c le boisseau en magasin.

FARINES — Le ton du marché reste ferme, et les prix ne montrent aucun changement. On cote comme suit: patentes de blé du printemps, choix, $4.50 à $4.60; seconde qualité, $4; patentes de blé d'hiver, $4 à $4.15; straight rollers, $3.35 à $3.65; straight rollers en sacs, $1.60 à $1.70; extras, $1.45 à $1.55; farine d'avoine, $1.90 à $2 le sac; farine de blé-d'inde, $1.35 à $1.45 le sac.

FOIN PRESSE — Marché tranquille, prix sans changement. On cote comme suit: No 1, $13 à $13.50; No 2, $11.50 à $12.50; mélangé de trèfle, $10.50 à $11.50; trèfle pur, $10 à $11 la tonne aux chars.

OEUFS

La demande des acheteurs de Montréal est bonne, et un commerce assez actif est fait à 25c la douzaine.

FEVES

Demande tranquille, prix fermes. Nous cotons: fèves de choix, petits lots, $1.30 à $1.35; fèves de choix, lots de char, $1.27 1-2c à $1.30 le boisseau.

PATATES

La demande est bonne, mais la livraison est assez limitée. Nous cotons: petits lots, 90c à $1.00 la poche; lots de char, 80c à 90c la poche.

PORC VIVANT

On signale, ce matin, une baisse de 10c à 15c le 100 livres. Nous cotons: lots choisis pesés aux chars, $7.15 à $7.25 le 100 livres.

PORC FRAIS

Prix fermes avec bonne demande. On cote comme suit: à l'abattoir, $10 à $10.25; à la campagne, $9.25 à $9.50 le 100 livres.

FROMAGE

Marché tranquille et prix sans changement à 13 7-8c à 14c la livre.

BEURRE

Marché fort et assez actif. Nous cotons: crémerie, premier choix: 26 1-2c à 28c la livre.

MARCHE AUX ANIMAUX

Voici les prix obtenus, hier et ce matin, aux abattoirs de l'Est et de la Pointe St-Charles:

BOEUF — Choix, 5 1-4c à 5 1-2c; bon, 4 3-4c à 5c; assez bon, 4 1-4c à 4 1-2c; commun, 3 1-2c à 4c; inférieur, 2 1-2c à 3 1-4c la livre.

MOUTON — Nous cotons: 4 1-2c à 5c la livre; AGNEAU, 6 1-2c à 7c la livre.

MORT D'UN AUTRE DEPUTE

M. MARTIN, DEPUTE LIBERAL DE WELLINGTON-NORD A SUCCOMBE A L'HOPITAL CE MATIN.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 12 — M. Martin, député ministériel de Wellington-Nord, Ont., est décédé ce matin à l'hôpital St-Luc, après une maladie de quatre jours. M. Martin était au parlement lorsqu'il fut pris d'une faiblesse et transporté à l'hôpital. Les funérailles auront lieu à Mount Forest, Ontario, la ville natale du défunt.

ENFANT TUE PAR UN CHEVAL

Pénible accident à St-Sévérin de Proulxville.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-SEVERIN DE PROULXVILLE, 12 — Un bien pénible accident est arrivé ici dimanche dernier: Le jeune Veillet s'amusait à glisser dans la côte du village avec d'autres enfants, lorsqu'un cheval qui avait pris le mors aux dents arriva.

Le petit Veillet avait la tête baissée et ne vit pas venir le cheval, qui lui brisa le crâne en passant. Le père de la victime releva son enfant et courut au presbytère, à quelques pas. M. le curé Proulx eut le temps d'administrer l'enfant, qui expira dans les bras de son père.

La victime était âgée de 12 ans.

Aux parents inconsolables, nous offrons nos plus sincères condoléances.

BELGIQUE-HOLLANDE

BRUXELLES, 12 — Les commissaires Hollandais et Belges, préparent un projet d'entente devant amener à une alliance entre la Hollande et la Belgique.

MUTILE PAR UN TRAIN

UN JEUNE HOMME, FRAPPE PAR UN TRAIN, PRES DE STE-ELISABETH., SE FAIT TUER ROIDE.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

JOLIETTE, 12.—La population a été mise en émoi cet avant-midi par la nouvelle qu'un homme avait été tué par un train à une faible distance de cette ville. On se porta en foule vers la gare où le corps de la malheureuse victime avait été déposé. Un spectacle des plus tristes s'offrait à la vue. La tête de la victime était

AFFREUSEMENT MUTILEE,

les bras arrachés du trone pendaient, les habits couverts de sang attestaient de la violence de la mort de l'infortuné jeune homme, car il n'avait que 19 ans.

C'était un nommé Girard, à l'emploi de la "Shawinigan Water & Power Company", en qualité de surveillant des lignes de transmission de l'électricité entre les usines de Shawinigan et Joliette.

Il faisait sa tournée régulière, ce matin, monté sur un vélo, sorte de tricycle dont on se sert en lieu et place du char à bras. Cette machine a l'avantage d'être plus légère que ce dernier et de n'exiger qu'un seul homme pour être mise en mouvement.

Girard était alors à environ un mille de la gare de Sainte-Elisabeth, qu'il venait de quitter pour Joliette. Le train de fret qui arrive ici à dix heures, se trouvait derrière lui. Avant qu'il ait eu le temps de s'ôter de sur la voie, le train était sur lui. Le malheureux fut

LANCE EN L'AIR.

Il retomba sur la voie, la locomotive le frappa à la tête, la lui broyant et lui arrachant un bras.

Le train stoppa presque aussitôt. On courut à Girard. On releva son corps tout pantelant. On le transporta sur le train, puis on le conduisit à la gare de Joliette.

Le coroner, le Dr Edgar Turgeon, tiendra une enquête cet après-midi.

DEUX SŒURS

Asphyxiées par le gaz

BUFFALO, 12.—Les sœurs Auguste et Mary Littlefield ont été trouvées asphyxiées par le gaz dans une maison de pension de la rue Franklin.

POLICIERS ET TERRORISTES

MOSCOU, 12.—Dans un combat, entre la police et une bande de révolutionnaires, aujourd'hui, un policeman a été tué, deux terroristes ont été blessés et quatre ont été pris.

TROTTOIRS

Il est par le présent enjoint à tous propriétaires occupants ou gardiens de MAISONS, BATIMENTS ou lots en cette ville, d'enlever ou de faire ENLEVER IMMEDIATEMENT LA NEIGE ET LA GLACE sur les trottoirs, en face de leurs propriétés respectives et, de les tenir ainsi libres de neige et de glace à partir du 15 courant jusqu'à la fin de l'hiver. Quiconque contreviendra à cet ordre sera poursuivi suivant la loi.

O. CAMPEAU,
Surintendant de Police.
Bureau du surintendant de Police,
Hôtel-de-Ville.

"Fashion-Craft"

Notre Nouveau Pardessus Demi-Saison Printemps 1907.

$18.

Ce sont les nuances grises qui sont très à la mode. Notre pardessus est fait dans ces nuances. Taille ajustée et col de velours gris perle.

Très élégant et très chic.

On ne saurait craindre qu'il passe de mode. Bon pour deux ou trois saisons au moins.

Ce vêtement est consciencieusement fait par d'habiles tailleurs. Le matériel est de toute première qualité.

Trois Magasins:

231 Rue St-Jacques,
471 Rue Ste-Catherine Est,
479 Rue Ste-Catherine Ouest

En Vertu de l'Acte des Liquidations

IN RE

Bodes Gum Co., Limited,

EN LIQUIDATION

Les soussignés ont reçu instructions de demander des soumissions pour l'actif entier de la susdite compagnie en liquidation, à être vendu EN BLOC et consistant en stock, machinerie, fixtures, cheval, voiture, etc., (se montant, d'après l'inventaire, à la somme de $3,431.06, non compris la clientèle).

Un chèque accepté pour $500 et fait à l'ordre des liquidateurs doit accompagner chaque soumission.

Les soumissions seront reçues au bureau des liquidateurs conjoints jusqu'au jeudi, 14 mars courant.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre de la Cour Supérieure,

WILKS & MICHAUD,
Liquidateurs-conjoints.

Montréal, 5 Mars 1907. 6-8-12.

Agent d'Assurance

On demande un bon agent habile et parlant français. Un contrat libéral sera accordé.

Manufacturers Life Ins. Co.,

260 rue St-Jacques.

14-5

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

The Sovereign Bank of Canada

RANDOLPH MacDONALD, Président. A. A. ALLAN, Vice-Président.

D. M. STEWART, Directeur Gérant.

Capital souscrit . . .	$ 4,000,000
Capital Payé	3,998,000
Fonds de réserve . . .	1,255,000
Actif total, au-delà de .	25,000,000

Affaires de Banque en Général. Caisse d'épargne.

Intérêt calculé tous les trois mois.

BUREAU-CHEF :: :: 234 RUE ST-JACQUES.

Succursale de la Partie Ouest: ANGLE DES RUES GUY ET STE-CATHERINE.

mar-v-jno

THOS. SONNE, Sr.

MANUFACTURIER DE

Tentes, Auvents et Drapeaux

DE TOUTES NATIONS

Couvertures de Voitures, Couvertures de Cheveaux. Toutes sortes de Tentes à louer.

193 RUE DES COMMISSAIRES

[Angle de la rue St-Sulpice]

BELL TELEPHONE MAIN 1161

12,14,16,19,21,23,26,28,30

A. L. Brouillette,

Tel. Bell Est 84. I. O. F. A. O. U. W.

102 Av. Duluth,

Coin St-Hubert

Entrepreneur plombier et couvreur. Spécialités: Couvertures en gravois, Corniches, poseur d'appareils à gaz et à l'eau chaude, réparation et installation de fournaises à des prix modérés.

206-mar-jno

SOUMISSIONS

On demande des soumissions pour la construction de huit flats et un magasin. Plan et devis pourront être vus au Numéro

704 Rue NOTRE-DAME OUEST

J. NORMANDEAU

13-2

Dept, de l'Incineration

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "Soumission pour l'enlèvement des matières fécales" et "soumission pour l'enlèvement des charognes", suivant le cas seront reçues au bureau du greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, vendredi, le vingt-deuxième jour de mars courant.

Des copies des cahiers des charges et des blancs de soumissions seront fournis aux soumissionnaires par le secrétaire du département de l'Incinération.

La Commission de l'Incinération se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe laquelle des soumissions.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, 9 mars 1907. 14-1

The Royal Trust Coy.

CAPITAL

Souscrit - - - - - -	1,000,000.00
Payé - - - - - -	500,000.00
Fonds de Réserve - - -	600,000.00

PRESIDENT

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M G.

VICE-PRESIDENT

Sir Geo. A. Drummond, K.C.M.G.

R. B. Angus, E. S. Clouston, E. B. Greenshields, C. M. Hays, C. R. Hosmer, A. Macnider, Hon. R. Mackay, Sir W. C. Macdonald, H. V. Meredith, A. T. Paterson, R. G. Reid, James Ross, Sir T. G. Shaughnessy, Sir Wm. C. Van Horne, K. C. M. G.

BUREAU DE MONTREAL et voûte de Sureté pour les Dépots: Edifice de la Banque de Montréal. 109 Rue St-Jacques

Bureaux Succursales à Québec, Ottawa Saint-Jean, N.B., et Winnipeg.

H. ROBERTSON,
jno Gérant.

Emmagasinage pour objets en argent

ET AUTRES VALEURS

Cherchez-vous un endroit sûr pour emmagasiner votre argenterie et autres valeurs durant juillet et août?

Les voûtes de cette compagnie ont été spécialement construites à cette fin et elles sont ABSOLUMENT GARANTIES contre le feu et les voleurs.

Nous sollicitons l'inspection de nos voutes.

PRIX RAISONNABLES.

MONTREAL TRUST AND DEPOSIT CO.

1707 RUE NOTRE-DAME.
Téléphone Main 1872.
125-ma-sa-jno.

Soumissions Demandées

Pour les établissements et le matériel de

L'Album Universel

Et de la Montreal Photo Engraving Co.

à leur local,

No 51 rue Sainte-Catherine Ouest

Le matériel offert en vente comprend des équipements modernes complets pour impression, publication et photogravure, entièrement nouveaux sous tous rapports et en parfait état.

LE DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS renferme des presses, des machines à plier, des moteurs et un équipement général pour impressions de tous genres, comprenant un grand stock de caractères, ainsi que bancs, racks, balances, téléphone privé, ameublement de bureau, cloisons, etc.

LE DEPARTEMENT DE LA PHOTOGRAVURE renferme des machines, des cameras et leur équipement nécessaire des bancs, tables, racks et leurs accessoires pour la réussite de la mise en opération d'un établissement de photogravure.

LA CLIENTELE ET LES DETTES DE LIVRES

de "L'ALBUM UNIVERSEL" (une publication hebdomadaire d'une circulation de 15,000) et de la MONTREAL PHOTO ENGRAVING CO. sont aussi offertes en vente.

Les soumissions peuvent être faites pour tout ou n'importe quelle partie de ce matériel et pour la clientèle et les dettes de livres des deux compagnies (séparément ou ensemble).

Il est nécessaire que la vente se fasse immédiatement et les soumissions (par écrit), seront reçues jusqu'au 15 mars 1907 inclusivement.

La plus haute soumission ne sera pas nécessairement acceptée, attendu que les détails des offres seront soigneusement considérés au point de vue de l'avantage de la vente du matériel en tout ou en partie.

Les détails complets des différents équipements et les permis d'examiner le matériel peuvent être obtenus de

H. V. DUGGAN,
Curateur.

Bureau de la Dominion Mercantile Protective Association, Limited, 220 Edifice du Board of Trade.

11-6

IMPORTANT—TRES IMPORTANT

...POUR LES...

ACTIONNAIRES ET LES SPECULATEURS

Notre but aujourd'hui n'est pas de raconter les merveilleuses perspectives de ce qui peut être justement considéré comme le plus grand projet lucratif de l'époque, mais—de donner un avis.

Samedi prochain, le prix des actions de la CHICAGO, NEW-YORK ELECTRIC AIR LINE RAILROAD seront augmentées de 12 1-2 pour cent. Si vous avez jusqu'à présent négligé l'opportunité de vous joindre à l'entreprise, nous vous conseillerions vivement de vous procurer des actions tandis qu'elles sont encore à un prix nominal, ou au moins d'étudier la chose sérieusement. Si vous êtes l'un des heureux qui en ont acheté n'importe où au prix de $25 à $40, nous vous disons simplement que vous ne ferez pas d'erreur en vous en procurant un montant égal, ou n'im-porte quel montant que vous pourrez, au prix actuel—$40.

Les plus sûrs amis de l'entreprise sont ceux qui l'ont étudiée plus à fond. Les seuls sceptiques sont ceux qui la connaissent peu ou qui n'en connaissent rien du tout. Ceux qui connaissent l'entreprise—qui savent ce qui a déjà été fait—qui connaissent ceux qui sont à la tête du projet, leurs plans et leur but, supportent ardemment l'entreprise, et ont une confiance absolue dans ses promoteurs.

N'attendez pas que le progrès dans la construction du chemin de fer ait donné l'éveil à quiconque peut être actuellement dans l'hésitation. Avec les milliers d'hommes additionnels employés ce printemps, le travail avancera à grands pas et la demande de stock sera cause d'une hausse rapide des actions.

Informez-vous et achetez, ou achetez et informez-vous — MAIS AGISSEZ MAINTENANT et épargnez-vous des regrets.

CETTE SEMAINE, $40 L'ACTION. Vous pouvez payer $4. COMPTANT et $4 PAR MOIS durant neuf mois. On ne charge pas d'intérêt sur les paiements déférés.

HANCOCK & CO., LIMITED.
L. P. 3-12
117-120 Edifice Temple, Rue St-Jacques, Montréal.

Veuillez trouver inclus $.....en paiement (complet ou partiel) de........ actions du stock du Chicago-New-York Electric Air Line R. R.

NOM ....
ADRESSE ....

HANCOCK & CO., LIMITED.
L. P. 3-12
117-120 Edifice Temple, Rue St-Jacques, Montréal.

Il me fera plaisir de recevoir de plus amples informations concernant le stock du Chicago-New-York Electric Air Line R. R.

NOM ....
ADRESSE ....

HANCOCK & CO., LIMITED,

Stock du Chicago New-York Electric Air Line R. R.

117-18-19-20 Edifice Temple, Rue Saint-Jacques, Montreal.

Bureau ouvert jusqu'a 8 hrs p. m.

Sous l'Acte des Liquidations.

Dans l'affaire de

The James S. Dunn, Co., Ltd., Montreal,

En liquidation.

Avis est par les présentes donné que toutes les réclamations contre la susdite Compagnie en liquidation doivent être produites à mon bureau le ou avant le 6ème jour d'avril prochain.

JOHN McD. HAINS, Liquidateur,
Edifice Fraser,
43 rue Saint-Sacrement
Montréal, 11 mars 1907.
13-2

CANAL LACHINE

AVIS est par les présentes donné que le canal Lachine sera mis à sec le premier avril 1907, et que l'eau n'y sera pas remise avant le 29 avril 1907.

Par ordre,

ERNEST MARCEAU,
Ingénieur Surintendant des Canaux, P. Q.
Montréal, premier mars 1907.
14-5

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 12139. — A. E. Guilmette, demandeur, vs C. Gingras & Fils, défendeurs.

Le 21ème jour de mars 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No 190 rue Panet, 3ème étage, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

JOS. MAYER, H.C.S.
Montréal, 12 mars 1907. 14-1

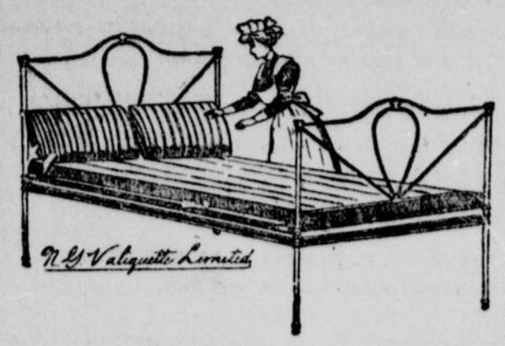

Complet pour $6.99

Lit, Matelas, Sommier et Oreillers

Environ à la même époque, l'année dernière, nous faisions la même remarquable offre et étions assaillis de demandes venant de toutes les parties de la Province, par lesquelles l'on s'informait si nous emballions et livrions à bord des trains de fret, ce lit complet pour le même prix.

Nous tenons à assurer le public que nous ne réclamons absolument rien d'extra pour ce service. Nos clients de la ville ont l'avantage de pouvoir voir ce lit monté dans nos magasins, où il est laissé libre à l'inspection de tous. Ne tardez pas trop à venir, n'ayant qu'un très petit nombre de ces lits à sacrifier à ce prix.

N.G. Valiquette LIMITED

— 1471-1477 —
RUE STE-CATHERINE EST

TEMPERATURE

Toronto, 12. Grands vents. Temps incertain et doux. Pluie et grésil.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	36
Même date l'an dernier	22
Aujourd'hui minimum	22
Même date l'an dernier	13

NOTES DE LA TEMPERATURE

Une autre tempête a lieu près de l'île au Sable et il existe une dépression marquée dans la région des lacs. Il pleut depuis le matin dans la région des lacs.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 13 MARS

Fête du jour : St-Nicéphore.
Lever du soleil : 6.19.
Coucher du soleil : 6.02.
Lever de la lune : 6.27.
Coucher de la lune : 5.25.

PHASES DE LA LUNE.

Nouvelle lune le 14.
Premier quartier le 21.
Pleine lune le 29.

TRANSCONTINENTAL

Le gouvernement fédéral fera connaître aujourd'hui ou demain, le tracé du Transcontinental à travers le Nouveau Brunswick, entre Grand Falls et Chipman.

La nouvelle ligne ne suivra pas la rivière Saint-Jean à Fredericton.

On affirme que ce choix d'une route causera du mécontentement à certaines parties de la population.

CONFERENCE LITTERAIRE ET MUSICALE

Jolie soirée en perspective, le 21 mars courant, au Fraser Hall, 9 rue Université.

M. C. Lambert de Roode annonce une conférence littéraire et musicale. Objet : Le cycle de la chanson.

M. L. de Roode fera des considérations historiques sur la chanson et des appréciations sur différents genres.

Mlle Lucie de Matha sera chargée de la partie artistique et donnera des chansons appropriées avec les différentes phases de la conférence et des monologues.

Nous y reviendrons. Disons, d'ores et déjà, que la coquette salle du Fraser sera remplie d'un public d'élite et qu'il sera bon de retenir ses places d'avance.

EN GLISSANT

M. Vineberg, sa sœur et Mlle Rogers étaient à glisser, hier soir, à la Montagne, vers 8.30 h. Leur traîne culbuta pendant une descente et les trois occupants roulèrent en bas de la côte. Mlle Rogers se brisa l'épaule dans sa chûte. On la transporta chez son beau-père, M. G. Marcoux, contracteur, 887 rue Mont-Royal, où elle demeure habituellement.

Le docteur Leprohon fut appelé et lui donna ses soins. Mlle Rogers sera retenue à sa chambre pour une trentaine de jours.

L'accident s'est produit dans la pente qui aboutit à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'ave. du Parc, en face de l'Institut du Vaccin.

A LA LEGISLATURE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 12.—Le comité Législatif a examiné ce matin le bill de Notre-Dame de Grâces. Par une charte précédente le conseil avait obtenu de porter la qualification foncière pour être élu échevin à $5,000. Les citoyens sont venus demander cette année de la faire réduire à $1,000 et ils ont réussi devant le comité des Bills Privés. A la chambre, M. Jérémie Décarie la fait remettre à $5,000. Finalement, le comité du conseil législatif la reporte à $1,000 après une fougueuse plaidoirie de M. McDonald.

Le comité a étudié actuellement le bill de Bordeaux.

Ce sera le conseil Législatif qui disposera définitivement du bill de Montréal. MM. les échevins L. A. Lapointe et Lavallée sont à Québec. Ils se croient assurés de faire disparaître les quatre clauses du referendum populaire pour les 4 emprunts du Grand Tronc, de l'aqueduc, de l'Ile Sainte-Hélène et du procès cantin.

Le comité des comptes publics siège ce matin.

M. Dupuis est présent aujourd'hui au parlement, et il présentera cet après-midi le rapport du comité qu'il a présidé dans l'enquête sur la lettre du baron de L'Epine. Il y a un débat animé en perspective.

—L'assemblée doit décider cet après-midi le sort du Bill de M. Lanctôt concernant l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal.

LE MAIRE EKERS

Le maire Ekers était à l'hôtel de ville ce matin, ayant décidé de ne pas aller à Québec cette semaine.

Sauf les échevins L. A. Lapointe et Lavallée, qui sont descendus de leur propre chef, les autres membres de la délégation civique estimaient que leur tâche est terminée et que le sort du bill de Montréal est désormais entre les mains de la législature.

Le maire Ekers a répété que pour lui le "referendum" est un obstacle à la concession de longues franchises alors que les capitalistes refuseront de s'engager pour une période de temps limité.

LA NOMINATION DU SENATEUR DESSAULLES

M. Girard, député de Rouville, donne libre cours à son mécontentement et fait des révélations

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 12—La récente nomination de M. Dessaulles, comme sénateur, de la division de Rougemont, quoi qu'elle soit affaire fédérale, est beaucoup commentée par les membres de l'Assemblée Législative. La députation provinciale avait adressé une requête collective et unanime, sollicitant la nomination de M. Alfred Girard, député de Rouville, et l'on avait espéré que cette requête serait

M. GIRARD, député de Rouville

entendue. J'ai obtenu de la bouche de M. Girard, l'histoire de cette nomination. C'est M. Girard qui parle:

"Lorsque le sénateur Hingston est mort, mes collègues de l'Assemblée, sans m'avoir consulté, se sont réunis et ont préparé une requête à Sir Wilfrid Laurier, pour demander ma nomination. Mis au courant de cette démarche sympathique, j'ai dit que je ne pourrais l'accepter sans l'autorisation de mes chefs. Cette autorisation était accordée déjà. Tous les ministres du Gouvernement provincial ont appuyé et recommandé au premier ministre du gouvernement fédéral, la dite requête qui fut portée à Ottawa, par le député de Laprairie. Sir Wilfrid répondit que la chose était entre les mains de M. Brodeur....

"M. Brodeur a répondu une première fois, qu'il craignait d'exposer le comté de Rouville en enlevant M. Girard. L'hon. M. Gouin a levé ce scrupule, en disant qu'il se chargeait de l'élection provinciale. Dans l'intervalle, une requête de 210 chefs libéraux du comté de Rouville a été envoyée à l'hon. M. Brodeur, réclamant la position pour un homme du comté de Rouville et nommèrent leur député. L'hon. M. Brodeur que je rencontrai à Ottawa, mardi dernier, me fit savoir que la question était changée.

...

Il me dit textuellement ceci : "Je garde la position pour moi. Je vais nommer M. Dessaulles de qui j'ai la démission dans ma poche pour prendre effet à la veille des élections, lorsque je prendrai sa place et que je deviendrai leader au Sénat. J'ai déclaré à M. Brodeur que je ne pouvais endosser cet acte scandaleux et que je n'accepterai pas cette injure faite au comté de Rouville par son propre député.

"Je lui dis qu'il pouvait nommer un autre que moi. Mais quelqu'un du comté, ayant attendu assez longtemps son tour.

"Informés du fait, mes amis m'ont conseillé d'en appeler directement à Sir Wilfrid Laurier, afin qu'il empêchât cette injustice de se perpétrer.

"Je me rendis à Ottawa et je vis d'abord M. Brodeur qui me dit que tout s'arrangerait, que le comté de Rouville aurait son sénateur et qu'il n'était pas besoin d'en parler au premier ministre.

"Sur la foi de ces paroles, je m'en retournai. C'était le vendredi, et samedi le gouverneur-général en conseil nommait M. Dessaulles, de Saint-Hyacinthe.

"J'étais à Marieville lorsque la nouvelle y parvint. J'ai reçu des messages de toutes les parties du comté, et vous pouvez dire que le mécontentement le plus général règne dans tout l'élément libéral du comté de Rouville."

Voilà le récit exact de M. Girard, sachant qu'il parlait pour publication.

Je crois savoir que M. Girard trouvera moyen d'aborder cette brûlante question à la séance de cet après-midi.

ENCORE LES CAMBRIOLEURS

Ils enfoncent un magasin ouvert tout récemment et font main basse sur tout

Il y a à peine deux mois que M. J. A. Cardin a ouvert un magnifique magasin de quincaillerie au no. 669, Boulevard Saint-Laurent et déjà il recevait, dans la nuit de vendredi à samedi, la visite de nos nombreux cambrioleurs montréalais.

Les rôdeurs renoncèrent à s'introduire dans la place de la porte de devant, car ils auraient couru grand risque d'être aperçus par des passants, vu que la rue à cet endroit est abondamment éclairée par une puissante lumière électrique.

En conséquence, ils passèrent en arrière de l'établissement, et réussirent à enfoncer les trois portes qui en défendaient l'entrée.

Le lendemain matin, M. Cardin constata la disparition d'une quantité assez considérable de rasoirs et de couteaux. Il porta aussitôt plainte à la sûreté, mais jusqu'à présent les détectives n'ont pu réussir à mettre la main sur les rôdeurs.

MME GOLDBERG

Ce qu'ont révélé les rayons X

Ce matin à la reprise de la cause de Dme Goldberg, vs la Compagnie des Tramways, devant le jury institué pour juger de cette cause en dommages dont la PATRIE parlait hier, on a procédé à l'examen physique de la plaignante, au moyen des Rayons X. La demanderesse se plaint de paralysie partielle, outre la perte de l'ouïe, de la vue, de l'odorat et du goût. Il a été constaté que la cassure du bras s'entr'ouvrait.

AUCUNE PARALYSIE

et que la plaignante était victime de son imagination. Dans l'espace de quelques mois, un an tout au plus, elle aura repris l'usage de ses sens et elle pourra de nouveau vaquer à ses occupations.

AQUEDUC GELE

Deux cents familles de Hull sans eau

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 12. — La conduite principale de l'aqueduc, avenue Laurier, a gelé la nuit dernière et il en résulte que deux cents familles sont privées d'eau. Les employés de l'aqueduc sont à tenter de dégeler les conduites, mais on craint fort qu'il s'écoule plusieurs semaines avant qu'ils aient réussi.

—Le feu a causé pour $700 de dommages à la résidence de M. Joseph Périard, à onze heures hier soir. La famille était absente de la maison quand le feu a été découvert.

LA MORTALITE

LE CHIFFRE DE MONTREAL EST TROP ELEVE COMPARATIVEMENT AUX AUTRES VILLES.

D'après le relevé fait par le Dr Laberge, à l'hôtel de ville, la proportion de la mortalité à Montréal, en rapport avec la population de la ville est très élevée et dépasse, dans la plupart des cas, la proportion des villes étrangères.

En 1905 la proportion des décès à Montréal a été de 20.08 par 1[illegible] des naissances légitimes et en 1906 de 20.30 p. c., soit un nombre de 7,365 décès pour l'année.

Si l'on considère cette mortalité à celle des autres villes, nous constatons qu'elle est supérieure de 5.66 p. c., à celle de Londres, de 3.2 p. c. à celle de Paris, de 2.3 p. c. à celle de New-York, de 2.1 p. c. à celle de Boston, etc.

Des permis de construction ont été accordés cette semaine au personnes suivantes :

James Coristine, un édifice de sept étages, rue Lemoine, qui sera affecté à la location de bureaux et qui coûtera $82,000.

Edmond Malo, 3 logements, rue St-André, $7,000.

Clovis Marin, 2 logements, rue St-Hubert, $2,000.

LE

CONCOURS DE L'ETOILE

Le décompte de la série C, dont nous publierons samedi le résultat, fait prévoir

Des Surprises

Il serait impossible de prédire qui triomphera dans cette intéressant concours, tant les concurrents y mettent de zèle et se suivent de près. . . . . .

Nous recevrons les coupons de la Série D jusqu'à vendredi soir à 6 heures. . . . . . .

Ne pas oublier qu'il y a trois prix :

1er L'ETOILE,
2ème UNE MEDAILLE D'OR,
3ème UNE BOURSE D'ARGENT.

L'Etoile de Diamants sera exposée à partir de demain dans la vitrine de MM. T. A. Grothé & Fils, 157 Boulevard St-Laurent.

LE CAS DE DUCLOS EN COUR CE MATIN

LE Dr VILLENEUVE, DE L'ASILE SAINT-JEAN DE DIEU, TEMOIGNE QUE DUCLOS S'EST EVADE LE 7 MARS COURANT.

L'affaire Duclos a eu son épilogue en Cour de Pratique ce matin, en attendant qu'elle soit classée d'une manière définitive.

L'avocat Laflamme, qui a pris au nom de son client, Alex. Duclos, détenu à l'asile St-Jean-de-Dieu, un bref d'habeas corpus, pour le faire libérer, a comparu ce matin devant le juge Davidson et a produit un rapport du Dr Villeneuve, le surintendant de l'asile, informant les intéressés que le nommé Alex. Duclos, interné le 5 janvier dernier s'est évadé le 7 mars. Mtre Laflamme a alors fait constater à la Cour que la personne du détenu ne pouvait être produite et que sa requête était non avenue. Le juge Davidson a alors ordonné aux avocats en cause d'avoir à comparaître devant lui, afin de connaître sa décision.

LE JUGE PICHE NE LES MENAGE PAS

ALEXANDRE PARE DEVRA PASSER 3 ANS AU PENITENCIER POUR L'OFFENSE DONT IL A ETE TROUVE COUPABLE.

Le nommé Alexandre Paré qui fut blessé, le mois dernier, d'un coup de revolver, par l'italien Aniello, sur la rue Saint-Dominique, et qui fut subséquemment arrêté pour vol de grand chemin, a subi son procès ce matin, en cour des sessions spéciales.

Le constable Dalpé, du poste No 4, qui a opéré l'arrestation du prévenu, a déposé qu'il l'avait surpris en flagrant délit de voler la sacoche de Rose Gordon, alors que cette dernière passait à l'angle des rues Saint-Charles Borromée et Laguchetière. La sacoche contenait $15.

Paré fut déclaré coupable et condamné à trois ans de pénitencier par M. le juge Piché.

L'INDUSTRIE LAITIERE

Première convention annuelle des éleveurs d'Holstein-Frefian.

La première convention annuelle de l'association des éleveurs de bestiaux Holstein-Fretian de la province de Québec a eu lieu ce matin, au Saint-Lawrence Hall.

M. le E. K. Herrick, d'Abbotsford, présida la séance.

Il prononça un discours, au cours duquel il fit des remarques très intéressantes sur l'industrie laitière dans la province de Québec. La vache Holstein, dit-il, a fait la richesse de la Hollande, et sera celle de notre province.

On procéda à l'élection des officiers pour l'année courante :

Président, J. E. K. Herrick ; 1er vice-président, L. de Lotbinière Harwood ; 2e vice-président, W. Ashby ; 3e vice-président, F. Paquette ; 4e vice-président, M. Langster ; directeurs, H. Beauregard, de Saint-Damase, le docteur Goudreau, de Saint-Sébastien, Paul Lussier, de Varennes, J. J. Ryley, de Grahnat, C. Fournier, de Piopolis, P. Sylvestre, de Contrecœur.

On a eu la satisfaction de constater que le nombre des membres de l'association avait doublé depuis un an.

L'association prendra part à la prochaine exposition de Sherbrooke.

UNE COLLISION

WILLIAMSTOWN, 12 — Un homme a été tué et trois autres blessés, ici, aujourd'hui, dans un tamponnement qui a eu lieu entre un train de fret et un train-poste, sur l'embranchement Fitchburg, du chemin de fer "Boston and Maine."

L'accident a eu lieu près du garage du train local. L'équipage du train de fret dit que les signaux étaient en ordre, tandis que les employés de l'express disent qu'ils ne les ont pas vus. Le pompier du train de fret C. C. Ranson, de Rotterdam, N.Y., a été tué instantanément.

LA CONDAMNATION D'ERNEST LEE

EST DE SEPT ANS DE PENITENCIER — STANISLAS MAJOR, POUR UN CRIME IGNOMINIEUX FERA 4 ANS.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

VALLEYFIELD, Qué., 12. — Une foule considérable envahissait l'enceinte du Palais de Justice ce matin. C'était, en effet, ce matin que devait avoir lieu le prononcé des sentences. L'hon. juge St-Pierre, président du tribunal, prononça les sentences suivantes :

ERNEST LEE

accusé du meurtre de J. B. Roy, a été condamné à 7 ans de pénitencier.

Stanislas Major, accusé de vol et d'inceste, aura à purger une condamnation de 4 ans.

Quant à Eugène Daoust, accusé de vol sur les personnes, le tribunal, prenant en considération les circonstances du crime ainsi que la position fâcheuses où se trouverait placée sa famille, par son emprisonnement, a daigné suspendre la sentences, l'acusé fournissant caution.

Les trois sentences ont été accompagnées de remarques très appropriées du président du tribunal, dans lesquels l'honorable juge n'a pas manqué de faire remarquer aux coupables l'énormité de leur crime.

LES CASSE-COU

ILS DEVRONT DISPARAITRE AVANT LE 15 MARS COURANT

Les autorités du département de la voirie mettent le public en garde contre les dispositions des règlements civiques, qui imposent à tous les locataires ou occupants de maisons l'obligation d'enlever la glace sur leur trottoir, à partir du 15 mars prochain. A compter de cette date, les constables sont chargés de faire l'inspection des trottoirs et de citer en cour du Recorder, après avis préalable, tous les locataires qui retarderont ou refuseront de se conformer à la loi.

M. l'échevin Larivière et M. Barlow espèrent que le public y mettra de la bonne volonté, afin que les trottoirs ne présentent pas plus longtemps leur apparence de casse-cou qu'ils ont actuellement.

MOINS D'ARRESTATIONS

Nos policiers n'ont pas eu autant de besogne en février cette année que l'an dernier.

Nos policiers ont fait moins d'arrestations dans le mois de février de cette année, que dans le mois correspondant de l'année dernière.

En effet, en février dernier, nos agents, les hommes du chef Carpenter compris, réussissaient à mettre le grappin sur 522 délinquants et cette année, ils n'ont traduit devant le recorder et nos cours de police, que 496 individus, tant hommes que femmes.

Les vols, les agressions, les infractions aux règlements municipaux ont-ils diminué, malgré l'augmentation considérable de la population ? Ou bien la police a-t-elle été moins heureuse dans son travail ?

UN POLICIER

Qui met deux dangereux individus hors de combat.

Les nommés Asselin et Gagné, qui s'étaient jetés sur le constable Larivière du poste No 2, pour lui donner une bonne raclée, n'ont pu mettre à exécution leur projet. Le policier, en moins de temps qu'il ne nous le faut pour l'écrire, les mit tous deux hors de combat, en leur administrant de vigoureux coups de poing, et les fit prisonnier.

Cette scène se passait sur la rue Craig, hier soir. Plusieurs citoyens furent témoins de la prouesse du constable.

Ce matin, les prévenus ont été condamnés par M. le recorder Weir à $10 d'amende ou à un mois de prison.

PENIBLE ACCIDENT

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 12 — Une fillette de sept ans, enfant de M. Edmond Trudelle, 60 rue Spruce, a eu un pied écrasé par un tramway de la rue Somerset. La petite blessée a été transportée à l'hôpital de la rue Water, où les chirurgiens ont dû faire l'amputation du bas de la jambe.

Vallières

605 Ste CATHERINE EST, COIN MONTCALM.

Nouvelles indiennes pâles et foncées, .. **8c. 10c. 12½c. 13c**
Nouveaux satines français fleuris et avec pois. **20c. 25c. 35c**
Nouveaux Chalis coton fleuris, rayés, aussi avec pois, **15c. 20c. 25c.**
Nouvelles mousselines à robes **8c. 10c. 12½. 15c** jusqu'à **45c**
Nouveaux chalis de laine ..... **35c** à **60c**
Nouveau piqué français, **12½c. 15c. 20c. 25c** jusqu'à **35c.**
Nouvelles nuances dans les ducks, pour costumes, de **15c** jusqu'à **35c**
Nouveaux dessins dans les zéphyrs, ... **10c, 15c, 20c, 25c**
Nouveau Gingham carreauté vert, rose, bleu, brun, noir et blanc.

Grande Préparation pour notre Ouverture qui va avoir lieu Samedi

LA VARIOLE

La situation à Westmount reste la même

La situation reste la même à Westmount sous le rapport de la menace d'épidémie de variole. Aucune mortalité ne s'est produite.

Les autorités de Montréal sont néanmoins d'opinion que le danger de contagion existe toujours, car tous les mouvements des personnes affectées de la terrible maladie ne sont pas connus.

TRISTE ARRIVEE EN NOTRE PAYS

DES IMMIGRANTS ANGLAIS VOIENT MOURIR LEUR JEUNE BEBE EN CHEMIN DE FER.

On a apporté ce matin, à la morgue, le cadavre d'un jeune enfant de 9 semaines, né en Angleterre, avant le départ de ses parents pour le Canada et à qui le voyage a été funeste.

L'enfant, Montagu-Francis Cruttender, est le fils d'un nommé Lewis Cruttender. Ce dernier quittait son village natal, Timbridge Wells, Angleterre, il y a quelques semaines, avec sa femme et ses quatre autres enfants, et s'embarquait sur le "Virginian", en route pour le Canada. A Saint-Jean,

UN CONVOI

prit les immigrants à son bord pour les amener à Toronto, d'où ils devaient s'éparpiller dans les diverses provinces de l'Ouest. C'est durant le trajet entre Québec et Montréal que le bébé succomba. Le convoi ne devait pas arrêter à Montréal, mais le conducteur ne pouvait continuer sa route avec un cadavre et le train stoppa. Ce matin, le père a fait les déclarations d'usage à la morgue et le cadavre sera inhumé par la maison Dumaine, dans le cimetière protestant. La famille Cruttender partira, ce soir, pour Toronto. Les autorités du Pacifique se sont chargées de la placer dans un convoi qui l'amènera à Toronto assez vite pour lui permettre de prendre le convoi de l'ouest.

A LA CAPITALE

La loi du dimanche et les fleurs à Montréal — Une interpellation au ministre de la justice, etc.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, Ont., 12 — Parmi les avis d'interpellations donnés pour demain, on remarque les deux suivantes :

Par M. Ames. — "La loi concernant l'observance du dimanche, actuellement en force, doit-elle être interprétée comme défendant aux compagnies de messageries de livrer des fleurs coupées arrivant à un point terminal tel que Montréal, le dimanche matin ? Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de maintenir cette interprétation ?"

Par M. Beauparlant : — "Quel est l'état détaillé des comptes de voyage du juge Tellier, pour les années 1891, 1892 et 1893, alors qu'il avait sa résidence officielle à Saint-Hyacinthe. Que ? Spécialement, pour combien de jours de séance, en dehors du district de Saint-Hyacinthe, a-t-il réclamé pour chacune des dites trois années ? Combien a-t-il touché de ce chef, chacune des dites trois années ? L'honorable ministre de la Justice entend-il laisser exclusivement aux juges en chef des cours supérieure et d'appel, de Montréal et de Québec, la responsabilité du choix des juges qui doivent siéger, en revision ou, comme juges ad hoc, en appel ? L'honorable ministre de la Justice ne se propose-t-il pas plutôt de s'entendre avec les dits juges en chef, à l'effet d'interdire à un juge — qui a d'abord exercé ses fonctions dans un district rural sans pouvoir, à son départ, obtenir de certificat du barreau de ce district — de prendre connaissance comme juge de revision ou d'appel, des causes originées dans ce district rural" ?

TROUVE COUPABLE

ZENOPHILE LAPOINTE RECEVRA SA SENTENCE LE 19 MARS

Le procès de Zénophile Lapointe, qui avait été arrêté sous l'accusation d'avoir volé la montre de James Fielding, trouvé mourant le 5 octobre dernier à la traverse de Longueuil, a eu lieu ce matin, devant M. le juge Piché.

Il a été prouvé que l'accusé avait donné la montre de la victime, à M. Desjardins, son beau-frère, de la rue Davidson.

Le président du tribunal a déclaré le prévenu coupable, et il prononcera la sentence le 19 mars.

VIANDES MALSAINES

BURLINGTON, Vt., — La Consolidate Rendering Co., vient d'être condamné à $3,000 pour vente de viandes impropres à la consommation.

DECES

ST-ONGE — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 64 ans, Joseph Urgel St-Onge, capitaine, décédé à l'hospice des Incurables.

Le service funèbre sera chanté mercredi à 8 heures 1-2 à Lachine, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCES

DEVAULT. — A Farnham, en la paroisse St-Romuald, l'épouse de M. Oliva Devault, une fille. Noms Marie Ivonne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leduc, oncle et tante de l'enfant.

DUBUC. — A Farnham, en la paroisse St-Romuald, l'épouse de M. Adélard Dubuc, une fille. Noms, Albertine, Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Boulais, oncle et tante de l'enfant.

FONTAINE — A River Point, Rhode Island, E.-U.-A., rue Main, l'épouse de M. Arthur Fontaine, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Pontbriand. Baptisée des prénoms de Marie, Donalda, Arcilia, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BASTIEN — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 14 mois, Aline Gilberte, enfant bien-aimée de J. J. Bastien.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1852 rue Ste-Catherine Est, Hochelaga, à 8 1-2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

BEAULE—A St-Jean de Matane, est décédé le 4 mars courant, sieur Martial Beaulé, époux de dame Rose de Champlain.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à St-Léandre.

BEDARD.— A Lévis, le 10 mars, est décédé à l'âge de 66 ans, Elzéar Bédard, époux de dame Malvina Samson.

Le service et la sépulture auront lieu le 13 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 4 Côte du Passage, à 8.45 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGAOUETTE. — A Stadacona, le 10 du courant, est décédée Dame Elise Demers, épouse de sieur Napoléon Bigaouette, marchand-épicier, à l'âge de 56 ans et 8 mois.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 53, 4e rue, pour l'église Stadacona, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT.—Le 11 mars 1907, est décédé à l'âge de 3 ans et trois mois, Marie-Joseph-Arthur Evanturel, fils du Dr I. A. N. Chabot, de Sainte-Claire, comté de Dorchester.

Les funérailles auront lieu mercredi, à Sainte-Claire.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALOULT—En cette ville, le 9 mars courant, est décédé à l'âge de 77 ans, sieur L. P. Chaloult, C.R.

Les funérailles auront lieu à Kamouraska, mercredi, le 13 mars courant, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELESDERNIER—A Meriden, Conn., U.S.A., le 9 courant, à l'âge de 42 ans et 7 mois, Dme Valentine Lalonde, fille bien-aimée de M. C. T. Lalonde, de cette ville, et épouse du Dr W. H. De Lesdernier.

Le service funèbre aura lieu à Meriden, le 13 courant. 13-2

DEMERS — En la ville de St-Jean, le 11 courant, à l'âge de 3 ans, 10 mois et 11 jours, Louis Alexis Girard, enfant bien-aimé de Joseph Demers, M.P.

Les funérailles auront lieu à Henryville, à 3 hrs. p.m., jeudi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 9 heures a.m., pour se rendre à la gare du Pacifique Canadien, pour Henryville, où aura lieu la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

DROLET—Décédée à St-Roch de Québec, samedi soir, le 9 mars 1907, Mlle Marie-Anne Drolet, à l'âge de 29 ans et 8 mois, fille de sieur Zéphirin Drolet, mécanicien.

Le service et la sépulture auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 276 rue du Roi, à 8.45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD — A Ville St-Louis, le 11 courant, à l'âge de 66 ans et 2 jours, Edouard Girard, ancien hôtelier, père de Edouard et de Jos. Girard.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 2061 rue St-Laurent, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

JULIEN— A St-Roch, de Québec, lundi, le 11 mars 1907, à l'âge de 72 ans, dame Angèle Turgeon, veuve de feu Napoléon Julien, en son vivant commerçant.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures.

Départ de la résidence de son gendre, L. N. Vallerand, 58, rue des Prairies, du bureau des douanes, à 9.45 heures, pour l'église St-Roch et le cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 18 ans et 6 mois, Marie-Clara Morin.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 131 rue Rosa de Lima, à 7 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Irénée, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

NORMANDEAU — Samedi, à 11 h. du soir, est décédé à L'Assomption J. Z. Gabriel Normandeau, fils de M. J. E. Bédard Normandeau, âgé de 15 ans.

Ses funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant, à 8.30 heures du matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 14-1

PERRAS — A Laprairie, le 10 courant, à l'âge de 61 ans et 8 mois, Gédéon Perras, cultivateur.

Le service sera chanté à Laprairie, le 13 courant, à 8.30 heures. Le convoi funèbre quittera sa demeure à 7.30.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 13-2

SHEHYN — A Trois-Rivières, le 8 courant, à l'âge de 8 mois, Marie Corinne Pauline, enfant bien-aimée de A. Réal Shehyn.

ST-ONGE — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 64 ans, Joseph Urgel St-Onge, capitaine, décédé à l'hospice des Incurables.

Avis de funérailles plus tard. 13-2

MANGE QUEUES DES RATS

si tu les aimes, donne-moi la Gélatine Charlotte.